



HAL
open science

Les ruisseaux urbains : de l'oubli à la résurgence

Maëlen Colson

► **To cite this version:**

Maëlen Colson. Les ruisseaux urbains : de l'oubli à la résurgence. Architecture, aménagement de l'espace. 2018. dumas-01996426

HAL Id: dumas-01996426

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01996426>

Submitted on 28 Jan 2019

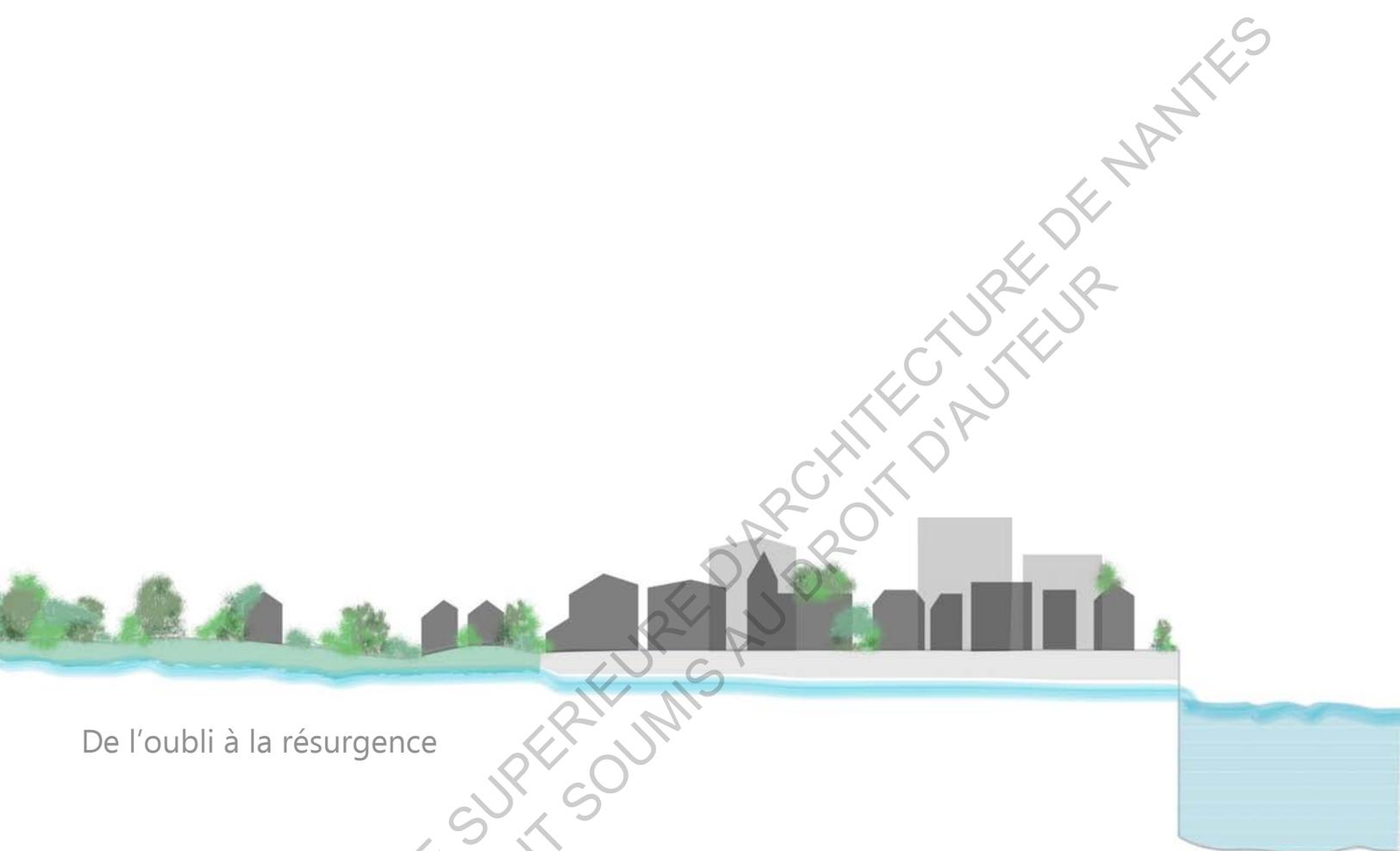
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LES RUISSEAUX URBAINS



De l'oubli à la résurgence



Merci à Frédéric Barbe et Margaux Vigne pour leurs conseils avisés et leurs accompagnements
Merci tout particulièrement à Pascaline, Armel et Angel pour leurs soutiens et leurs aides
Merci à toutes les personnes ayant contribué à mon enquête sur le terrain

Le cours d'eau

Les cours d'eau sont des milieux naturels complexes. Ils assurent l'écoulement des eaux et des sédiments de l'amont vers l'aval ainsi que le drainage naturel des terres. Ils offrent des habitats naturels assurant la vie et la reproduction des espèces aquatiques ; ils constituent parfois de véritables réservoirs de biodiversité. Les cours d'eau sont donc protégés et régis par le Code de l'Environnement afin de permettre le maintien de leur bon état écologique et d'un environnement de qualité. L'article L. 210-1 de ce code rappelle que « l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation » (ONEMA, Office Nationale de l'eau et des milieux aquatiques, L'entretien des cours d'eau et des fossés, informations technique, mai 2015)

Les cours d'eau sont caractérisés sur la base de critères appréciés au cas par cas par le juge : la présence et la permanence d'un lit naturel à l'origine; l'écoulement d'un débit suffisant durant une majeure partie de l'année. S'y ajoutent des critères complémentaires comme par exemple la présence d'espèces aquatiques (poissons, crustacés, invertébrés, plantes).

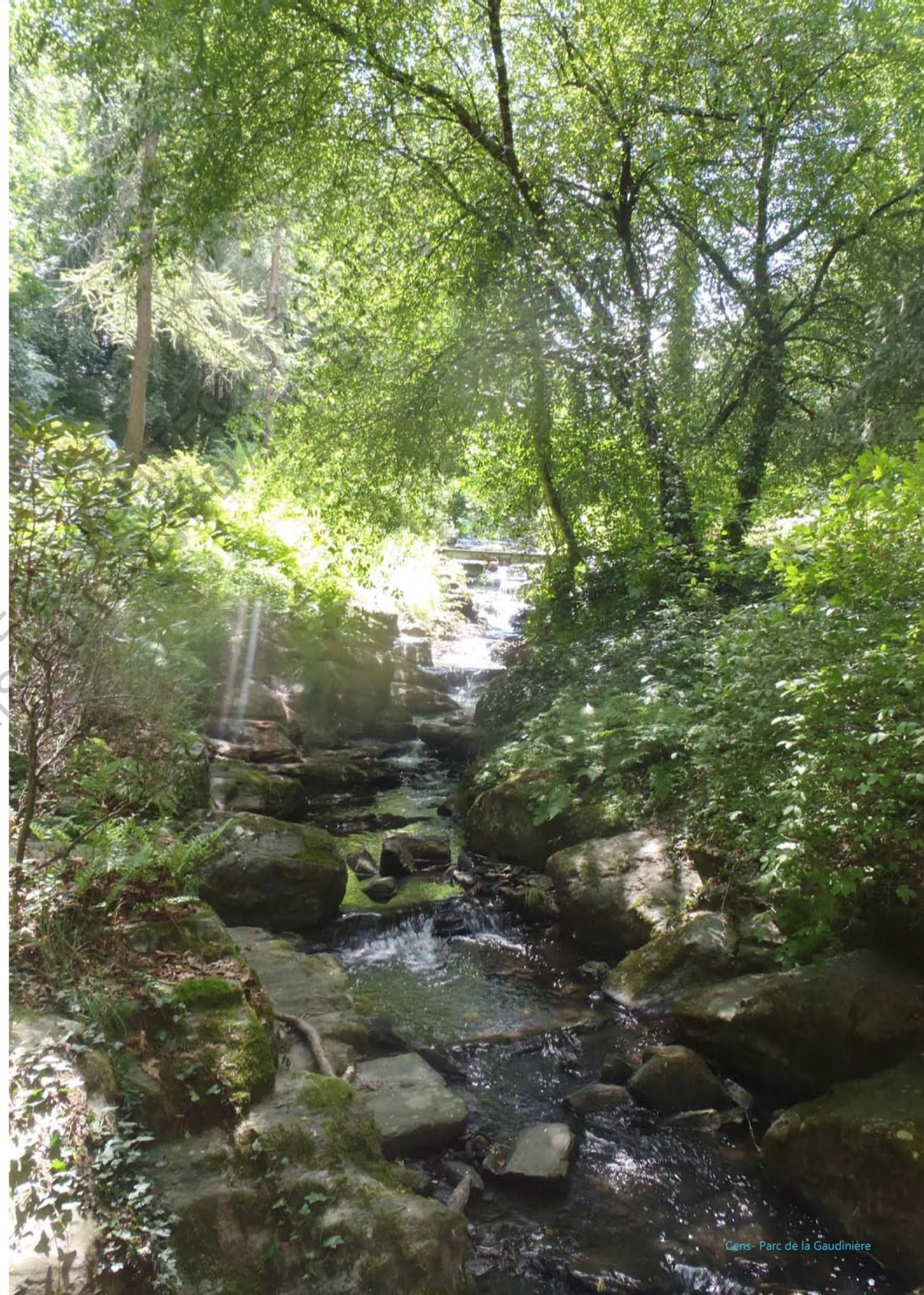
Trois paramètres sur les quatre permettent de caractériser la présence d'un cours d'eau.

- la présence d'un écoulement indépendant des pluies (après 8 jours de pluies avec un cumul total < 10 mm
- une berge de plus de 10 cm entre le fond et la surface du sol
- un substrat différencié du fond du cours d'eau par rapport à la parcelle voisine
- la présence d'organismes inféodés au milieu aquatique (ou de leurs traces) comme les invertébrés aquatiques et les végétaux aquatiques.

(réglementation sur les eaux : art. L. 211-1 et suivants du code de l'environnement (notamment art. L. 214-1 à L. 214-6) visible sur: www.legifrance.gouv.fr)

Sigles

PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durables
PLUm Plan Local d'Urbanisme métropolitain
PPRI Plan de Prévention du Risque d'Inondation
DCE Directive Cadre sur l'eau
SDAGE Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
DDTM Direction Départementale des Territoires et de la Mer
SCOT Schéma de Cohérence Territoriale
ZAC Zone d'Aménagement Concertée
CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
MAJ Maison d'Accueil de Jour





D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

Paroles d'enfants

« Mais moi quand je suis passé sur le pont, j'avais peur de tomber dans l'eau. Non mais surtout au grand Blottereau, il y a un petit pont sans barrière. Donc tu as l'impression de tomber avec les grenouilles. Parce qu'il y a des grenouilles et même des poissons. »

« Ouai, il y a un pont immense qui fait comme ça, et en dessous il y a des grenouilles et des poissons et aussi il y a un petit chemin, et il y a une grande flaque d'eau et tu dois sauter par dessus parce que sinon on peut se faire emporter. »

« Nan »

« Nan mais on peut glisser, tomber dans l'eau. »

Classe de CP de l'école Maurice Macé.

« L'eau peu importe sa provenance peut-être perçue comme translucide, tumultueuse, salvatrice, pure, sauvage, sinieuse, forte, apaisante... tant de sentiments pour un objet physique. »
(Illich Ivan, H2O, Les eaux de l'oubli, Lieu Commun, 1988, 168p)



p-9 Introduction
 p-10 Le contexte nantais
 p-13 Mode opératoire

p-16 LE RUISSEAU DES GOHARDS
 p-18 Situation du ruisseau
 p-20 L'époque des maraîchers
 p-32 La création du parc de Bottière Chénaie
 p-58 Un projet de réouverture Doulon Gohards

p-70 LE RUISSEAU DU GUÉ ROBERT
 p-72 Situation du ruisseau
 p-78 L'époque des cheminots
 p-85 La création du parc de le Moutonnerie
 p-94 Un projet de renouvellement urbain Moutonnerie

p-104 DE L'OUBLI
 p-110 A LA RÉSURGENCE

p-115 Conclusion
 p-117 Bibliographie
 p-121 Annexes

Quelles que soient les époques, toutes les villes ont été construites proche d'une source d'eau, que ce soit une rivière, la mer, ou une nappe souterraine. Si l'eau n'a pas besoin de la ville, au contraire, la ville est intrinsèquement liée à l'eau. Elle ne peut répondre à ses besoins sans cette source vitale.

Nous allons nous placer dans le contexte actuel de nos villes denses, toujours plus attractives, dont les populations ont une exigence accrue en terme de qualité de vie. Sous l'aspect imminent du réchauffement climatique, le besoin de préserver la biodiversité et de protéger les continuités écologiques font aujourd'hui partie des enjeux primordiaux des villes et de leurs habitants.

Dans ce contexte, je prends parti d'étudier **le ruisseau urbain**, petit élément aquatique de la ville.

Présent partout et nulle part à la fois, il irrigue nos villes depuis toujours.

Jusque dans les années 70, la tendance a été de maîtriser la nature. La plupart des ruisseaux traversant un centre-ville ont été modifiés par l'homme: détournement de lit, canalisation, gestion du débit, retenues d'eau. Dans le cas le plus extrême, le ruisseau est contenu et enterré dans une buse. Il disparaît alors de la vie des habitants.

Dans la majorité des cas, la ville s'est construite par-dessus le ruisseau, en oubliant sa présence. Mais parfois, la buse passe sous un espace vert ou encore sous un quartier faisant partie d'un projet de renouvellement urbain.

Depuis les années 2000, certains ruisseaux urbains sont réouverts sur de petites portions.

Mon travail se situe dans la ville de Nantes.

Il s'agit de comprendre les raisons de l'oubli et de la résurgence des ruisseaux urbains.

Pour cela, je vous présente deux études de cas:

**le ruisseau des Gohards et le ruisseau du Gué robert,
suivi d'une réflexion sur la relation entre l'eau et la ville
au travers de différentes époques.**

Ces études combinées nous donnerons un aperçu de la ville de demain.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCÈS AUX DOCUMENTS

LE CONTEXTE NANTAIS

Nantes, historiquement la Venise de l'Ouest, a une relation fusionnelle avec ses cours d'eau.

Son urbanisation est étroitement liée à sa situation géographique, au carrefour de la Loire, l'Erdre, la Sèvre et de leurs affluents.

La ville a grandi sur un tissu d'îles sujet au caprice de la Loire. Son expansion a profondément modifié les multiples bras de ce fleuve et ses cours d'eau affluents. Avec l'essor du commerce portuaire et son industrialisation, dans la seconde moitié du XIXème siècle, l'expansion de Nantes se voit ralentie par des inondations récurrentes causées par la Loire. Dès le début des années 1900, de grands travaux de comblement de la Loire et de l'Erdre sont alors entrepris. Ils dureront plus de 20 ans et transformeront profondément l'aspect paysager du cœur historique, de 1926 à 1946.

« L'Erdre a été comblée dans les années 30, pour en faire un axe de circulation. Avant, on l'appelait le Cloac de Nantes, qui veut dire « égout à ciel ouvert ». L'Erdre au 6ème siècle mesurait au maximum 3m de large sur 1,6m de profondeur.

Aujourd'hui, l'Erdre s'est énormément élargie à cause des barrages et des digues. Ce qui a entraîné des inondations et des zones humides. » Les amis de l'Erdre

A la fin de la seconde guerre mondiale, de grands travaux de modernisation de la ville sont engagés, pour reconstruire la ville bombardée (construction massive de logement). Les bras de la Loire continuent d'être comblés et les grandes infrastructures routières se mettent en place.

La période de 1990-2018 a été caractérisée par une forte croissance démographique. Aujourd'hui, l'agglomération nantaise compte 619 240 habitants. C'est aussi une période de grandes opérations de renouvellement urbain et de densification des axes principaux de la ville.

«Aujourd'hui, Nantes, c'est la ville aux 100 jardins, c'est 37 m² d'espaces verts publics par habitant ; ce sont aussi des vallées et cours d'eau, continuités écologiques qui constituent une trame en étoile au cœur de la ville. »(Nantes Métropole, PLU Nantes Métropole, 2013)

Nantes obtient alors en 2013, le titre de « capitale verte européenne », programme qui valorise les villes européennes prenant en compte l'environnement dans l'aménagement urbain.

Nantes est alors au cœur de son développement démographique avec une très forte pression foncière.

« L'objectif de création des 6 000 logements par an sur la Métropole prévu dans le plan local de l'habitat est une nécessité afin de répondre au dynamisme démographique de notre territoire »

Pascal Pras, vice-président de Nantes Métropole en charge de l'urbanisme, du foncier et de l'habitat.

« D'après nos projections, la métropole nantaise comptera 70 000 habitants supplémentaires d'ici 2030. Ce ne sont pas que 70 000 personnes qui viendront de l'extérieur pour s'installer à Nantes. »

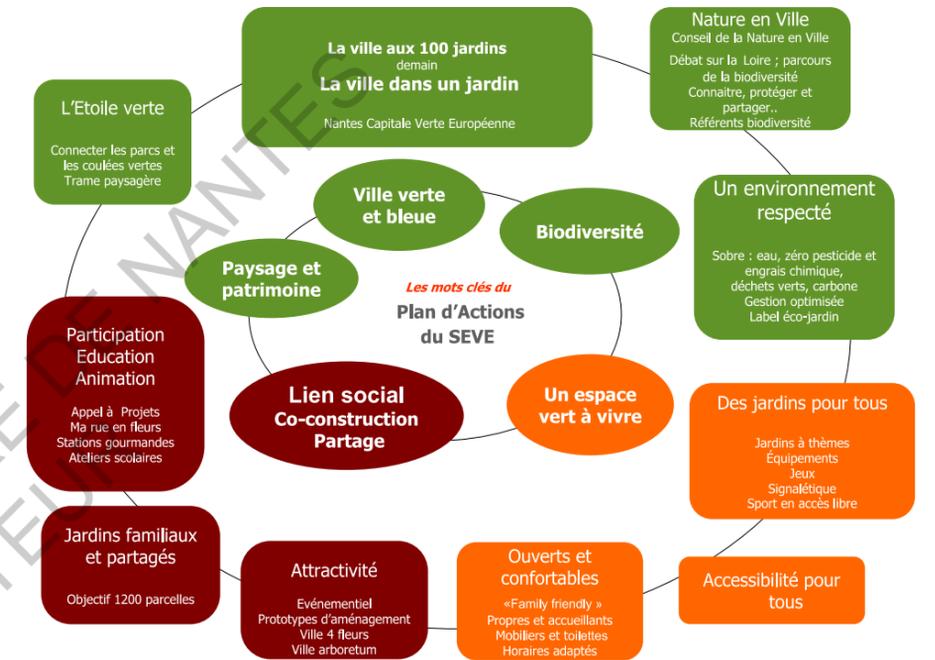
(Nantes Aménagement, Ville de Nantes et Nantes Métropole, Journal de projet Doulon Gohards,n3, nov. 2015)

Nantes a besoin d'espace pour loger tous ces habitants et prend très à cœur de ne pas participer à l'étalement urbain qui grignote les milieux ruraux.

Elle est également au cœur des enjeux écologiques comme le prouve le débat sur la transition énergétique ou celui sur l'accès à la Loire.

L'agglomération nantaise reste cependant située dans la partie amont de l'estuaire de la Loire et caractérisée par un important réseau de cours d'eau (ruisseaux en plus de la Loire, l'Erdre, la Sèvre et le Lac de Grandlieu). Nantes appartient au bassin hydrographique Loire-Bretagne et au sous bassin DCE Loire aval et côtiers vendéens. Elle compte à son actif un réseau de 250 km de ruisseaux.

« La qualité des eaux de ces ruisseaux dans l'agglomération est globalement stable depuis plusieurs années, ceci malgré une pression urbaine croissante. Un dispositif de surveillance a été mis en place en 1991 par différents organismes (DDASS, SMN, Conseil Général, Agence de l'eau, AU-RAN)»(Nantes Métropole, PLU Nantes Métropole, 2013)



La qualité des cours d'eau nantais est primordiale. En effet, ils se jettent dans la Loire. Or l'eau potable de Nantes provient directement de celle-ci. Elle est puisée depuis la station de pompage de Mauves et traitée par l'usine d'eau potable de la Roche à Malakoff.

Selon le journal de Nantes métropole de février 2018, 58 pourcent des nantais boivent l'eau du robinet contre 32 pourcent en 2002.

« L'eau qui prendra, en bout de course, la direction de nos baignoires ou de nos verres provient du fleuve. Il est donc important que les cours d'eau qui l'alimentent, où sont positionnés les captages d'eau, soient en bon état » (Journal de Nantes métropole, prendre soin de nos cours d'eau, mars 2018, p9)

De plus, le réseau d'assainissement de la ville de Nantes est pour sa partie centrale un réseau unitaire. C'est-à-dire que toutes les eaux sont mélangées (eaux pluviales, eaux grises, eaux usées...) et nettoyées dans les stations d'épuration avant d'être rejetées dans la Loire. Les communes périphériques de Nantes sont organisées en réseaux séparatifs. Les eaux, issues des besoins humains, sont raccordées au réseau unitaire du centre-ville pour être épurées. Les eaux de pluie sont traitées séparément et sont stockées dans des bassins d'orage en cas de forte pluie. En cas de saturation du réseau du centre-ville, le réseau unitaire dispose de 47 déversoirs d'orage: 12 dans la Loire, 13 dans l'Erdre, 20 dans la Chézine et 2 dans le ruisseau des Gohards. Donc si les intempéries ne sont pas contenables par les infrastructures de traitement de l'eau, le surplus se dirige directement dans les déversoirs d'orage. Ces déversements sont néfastes pour les ruisseaux mais sont parfois inévitables.

« Nantes est une ville qui se veut verte et qui a une politique très forte de la nature en ville .» Les amis de l'Erdre.

Nantes veut se détacher par sa capacité à se développer de manière écologique. Voici ce qu'en dit Johanna Rolland, maire de Nantes, dans son discours «Le Nantes que je veux» du 20 mars 2018 dernier :

« Du cœur historique de la ville, on pourra aussi remonter les vallées de la Chézine ou de l'Erdre, pour arriver à Bellevue à travers des cheminements verts, qui déboucheront sur le parc de la Meta ou à Nantes Nord, où le ruisseau des renards aura repris toute sa place.

Plus à l'est à Doulon, Nantes prendra des airs de campagne avec les fermes urbaines qui s'y développent [...]. Demain, l'eau et la nature seront au cœur de Nantes, que l'on regarde la ville à hauteur d'homme ou vue du ciel. [...] Demain Nantes sera un jardin, une ville où l'on pourra à la fois être dans le lieu et relié au monde... »

« Nantes se réinvente au quotidien pour construire une ville de demain végétale, une ville où la nature tient une place centrale dans tous les projets, une ville tournée vers la Loire et ses rivières». (Édito métropolitain du dossier la nature irrigue la ville, 2018)

Pour mettre en œuvre cette ambition de métropole verte, Nantes intègre les enjeux du développement durable dans son nouveau Plan Local d'Urbanisme métropolitain :
 « C : Au niveau de la législation du nouveau PLUm, vous avez l'obligation de ce que l'on appelle un coefficient de biodiversité par projet donc par parcelle. Donc, on ne pourra pas densifier à 100% une parcelle, il reste une biodiversité. »

Les objectifs du PADD du PLUm sont définis ainsi :
 L'objectif est de réaliser, sur la base de l'étoile verte que forme la Loire et ses principaux affluents, une connexion des parcs et jardins avec les vallées liées aux cours d'eau grâce à l'aménagement de continuités.
 Les cinq branches sont le parc de l'Erdre, le parc ligérien, le parc de la Chézine, le parc de Sèvre.

« C'est plutôt une mise en valeur des ruisseaux et une mise en valeur de parcours. C'est-à-dire comment par exemple on met en résonance les différents parcs, les différents ruisseaux, les fleuves, avec des parcours dans la ville. C'est plutôt ce genre de chose, donc les parcours, valorisant aussi la biodiversité et la nature en ville. Mais on est pas obligatoirement sur la réouverture, faut que cela ait du sens. La Chézine, c'est déjà un beau ruisseau avec un bel aménagement, par contre elle est confidentielle la Chézine. Donc c'est comment on vient l'inscrire dans un parcours plus globale à l'échelle de la ville. Comment je met en résonance de l'est à l'ouest le parc des Oblates, le jardin des Plantes, la petite Amazonie, le parc du Grand Blottereau. Et en ce qui concerne le parc de 5 hectares, il vient s'appuyer sur le ruisseau des Gohards qui a été réouvert sur ce secteur là, mais qui vient aussi faire un parcours qui vient se mettre en lien avec la promenade, le parc de Bottière Chénaie et après rejoindre l'Erdre. Donc vous voyez cette idée de l'étoile verte, c'est plutôt l'idée de parcours, avec donc les 5 branches qui sont les cours d'eau principaux et puis comment je passe de l'un à l'autre, comment je longe... » Céline Coutant, Chargé de projet Nantes métropole, direction générale de la cohérence territoriale sur le projet de Bottière Chénaie.



L'étoile verte Nantaise, réseau de continuités écologiques et paysagères-2017-Quentin Lefèvre

Un projet d'urbanisme se mène autour de trois types d'acteurs :
 -la maîtrise d'ouvrage, qui est souvent Nantes Métropole dans le cas de grand projet de renouvellement urbain;
 -l'équipe de maîtrise d'œuvre : les architectes, les urbanistes, les ingénieurs, les économistes, les techniciens...
 -les habitants et les associations.

Au cours des mes recherches, j'ai essayé d'obtenir un panel d'avis variés. Tous les acteurs avec qui j'ai pu avoir des contacts sont représentés sur les graphiques ci-contre.

Liste des personnes interrogées :
 Elle permet de replacer chaque individu dans son contexte.
 Je vais citer les paroles d'acteurs en italique et entre guillemet. Chaque individu sera nommé par une abréviation.
 M ou Ma: Maëleenn Colson

Le ruisseau du gué robert
 Relation avec les habitants :

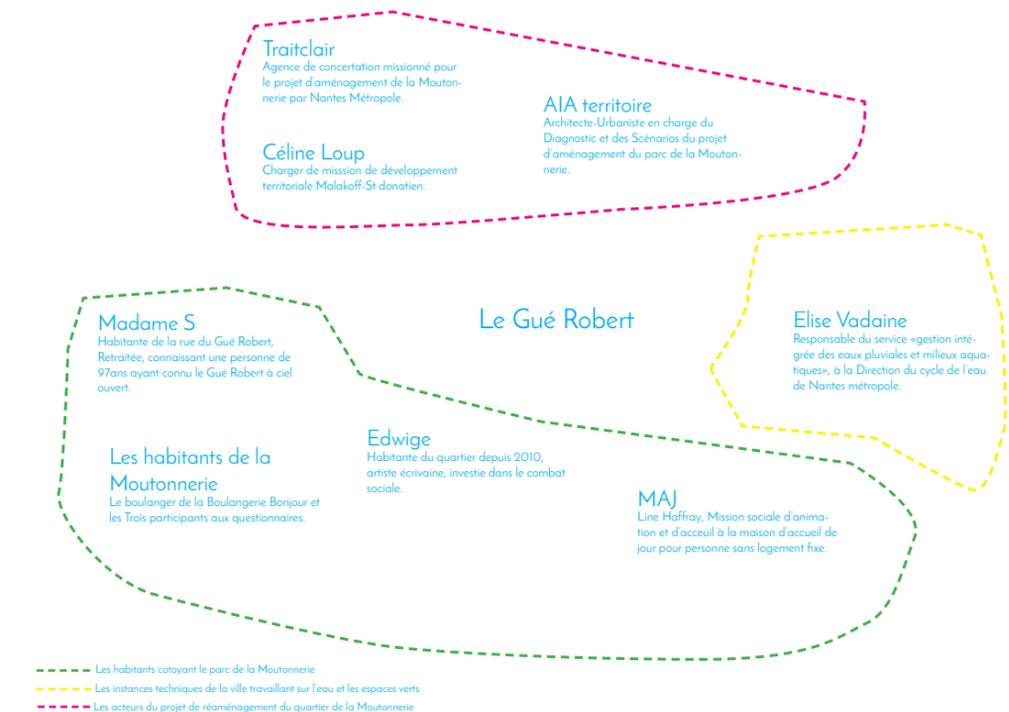
MAJ-Visite de la Maison d'Accueil de Jour avec Line, assistante sociale. Je leur rend visite à la fin d'un après-midi d'atelier d'écriture. Les participants de l'atelier seront notés par des « P » pour préserver leur anonymat.

E-Edwige, Artiste-écrivaine et habitante du quartier de la Moutonnerie depuis une dizaine d'années. Nous avons été rejoint vers la fin de la rencontre par Serge, un résident de la MAJ.

S-Madame S, habitante retraitée de la rue du Gué Robert .
 Mr. et Mme B, ayant vécu depuis 1961 rue du Gué Robert.

Relation avec la maîtrise d'ouvrage :
 V-Élise Vadaine, responsable du service «gestion intégrée des eaux pluviales et milieux aquatiques», à la Direction du cycle de l'eau de Nantes Métropole.

Relation avec la maîtrise d'œuvre :
 AIA-AIA territoire, urbaniste en charge du diagnostic et de la proposition de scénario de réaménagement du quartier et du parc. Le maître d'œuvre est Nantes Métropole.



Le ruisseau des gohards

Relation avec les habitants :

Pour rencontrer les habitants côtoyant le ruisseau des Gohards, j'ai participé à l'atelier Mémoire de Doulon.

Il s'agit d'un groupe travaillant sur la récolte et la transmission des souvenirs de Doulon. Il est organisé par les archives municipales et est mené par l'artiste Kat Lucas.

Le principe de l'atelier est de montrer des photos aux habitants pour qu'ils racontent leurs souvenirs. Ensuite, nous en faisons des petites séquences sonores d'environ 3 min. Les capsules sonores et les photos seront ensuite présentées dans une exposition en octobre prochain. Nous sommes cinq à porter des projets, les thèmes sont la vie des maraîchers, les parfumeurs de Toutes-aides, les kermesses du vieux Doulon, la maison des horticulteurs et le ruisseau des Gohards dont je suis la porteuse.

K-Kat, artiste-gérante de l'atelier Fotosonor. Son travail s'organise autour de la récolte de son comme matériau brut pour produire un souvenir.

Mi-Michel, Ancien maraîcher et fils de maraîcher nantais (environ 75 ans, 1944). Il a vécu toute sa vie dans le quartier du Vieux Doulon. Michel est le porteur du thème : la vie des maraîchers.

F :Françoise est retraitée, femme d'horticulteur nantais, élue lors de la création la ZAC Bottière-Chénaie. Elle habite près du stade de la St Médard. Françoise est porteuse du thème : la maison des horticulteurs.

Les enfants de CP de l'école Maurice Macé : Avec Kat, nous sommes allées à l'école Maurice Macé, qui se situe à 1km du ruisseau des Gohards dans la partie à ciel ouvert (22 rue du Pontereau). Les enfants sont allés faire une visite du vallon des Gohards avec leur maîtresse. Pendant la sortie, ils ont pris des photos du paysage pour écrire des histoires. De 14h à 16h, nous avons eu des groupes d'environ 4 CP pour leur montrer des photos du ruisseau des Gohards et enregistrer leurs réactions.

Relation avec la maîtrise d'ouvrage :

C-Céline Coutant, Chargée de projet Nantes Métropole, direction générale de la cohérence territoriale sur le projet de Bottière Chénaie.





LE DROIT D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

LE RUISSEAU DES GOHARDS

Le premier terrain d'enquête est le ruisseau des Gohards, à l'est de Nantes. Il a été canalisé, puis réouvert sur une portion dans le cadre d'une création d'un écoquartier et fait aujourd'hui l'objet d'une potentielle seconde réouverture.

SITUATION DU RUISSEAU DES GOHARDS

Sur les plans POS de la ville de Nantes de 1993, issus des archives de la ville, le ruisseau du Gohards est tracé en pointillé jusqu'à la Halvêque. Au croisement entre le boulevard Jules Vernes et le tramway 1 rue de Ranzay, juste avant que le boulevard Jules Vernes ne devienne la route de Paris. En comparant avec la carte issue de la DDT Loire-Atlantique, le parcours reste le même que celle de 1993. Le tracé de la DDT s'arrête au niveau du point haut du ruisseau réouvert des Gohards dans la ZAC Bottière Chénaie. Mais la direction reste la même.

En comparant avec les courbes topographiques issues des cartes de Géoportail, le Halvêque est bien un point haut à 32 m au-dessus du niveau de la mer.

Michel nous confirme cette localisation de la source :

«Mi: La source du ruisseau de Gohards, ça remonte vers Jules Vernes, route de Paris.»

Pour confirmer le lieu de la source, j'ai pris contact avec le Service des Espaces Vert et de l'Environnement. Il s'est avéré qu'ils ne connaissent pas le lieu de la source et qu'il n'existe pas de document attestant sa localisation :

«Vous avez appelé il y a quelques temps pour avoir des informations sur l'origine, la source du ruisseau de Gohards. Je viens d'avoir le retour de mes collègues de la Direction du Cycle de l'Eau et malheureusement, personne des collègues concernés ne peuvent affirmer où se trouve la naissance de la source. Il n'existe pas de document pouvant l'attester. Donc, je n'ai pas la réponse. Il y a même eu des recherches au niveau des archives et les collègues n'ont trouvé aucun élément par rapport à ce ruisseau. »

Le tracé souterrain du ruisseau est dessiné sur deux cartes qui se recoupent : celle de la DDT44 et celle de la ville de Nantes de 1993.

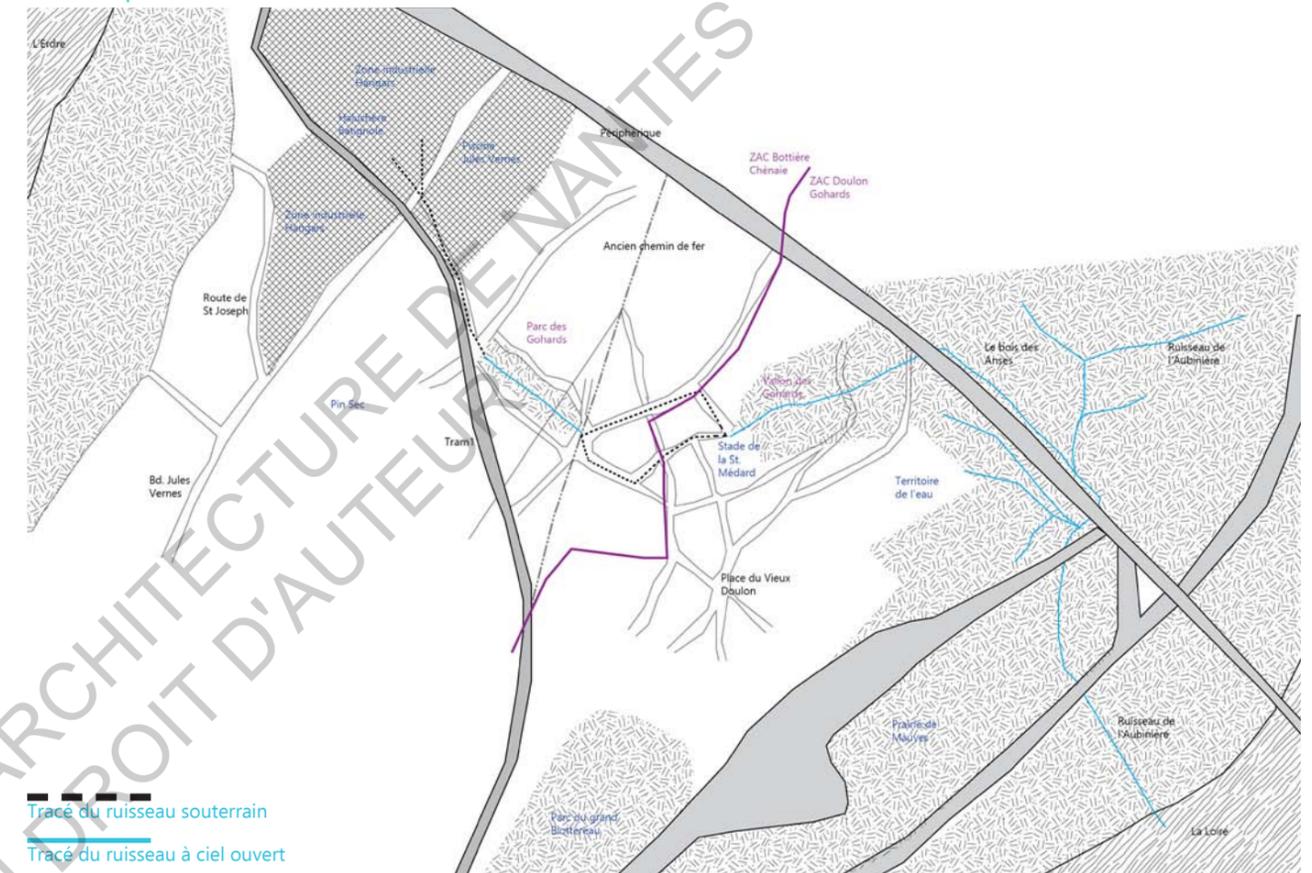
A partir de la Halvêque, le ruisseau poursuit son chemin en coupant le boulevard Jules Vernes et en longeant le tramway 1, rue du Pré Hervé. Le ruisseau entre dans la ZAC Bottière Chénaie. Il coupe la rue des collines et longe le Mail Haroun Tazieff. Entre la rue des Collines et l'ancien tracé de la ligne de chemin de fer, le ruisseau est à ciel ouvert.

Le ruisseau continue son chemin le long du Mail, pénètre dans la ZAC Doulon Gohards pour tourner dans la rue des Halquinières et traverser le stade de la St Médard. A partir de ce moment, le ruisseau est à nouveau à ciel ouvert et le restera jusqu'à son exutoire. A partir de la buse, au niveau du petit pont, le ruisseau se développe le long de la balade de Gohards, traverse le périphérique au niveau du chemin du bois des Anses. En suivant le périphérique vers le sud, il rencontre le ruisseau de l'Aubinière et s'y mélange. Le ruisseau de l'Aubinière trace alors le périphérique pour se transformer en une terre humide au dessus de la gare de triage de la SNCF. Le ruisseau traverse le chemin de fer, puis la prairie des mauves et se jette enfin dans la Loire.

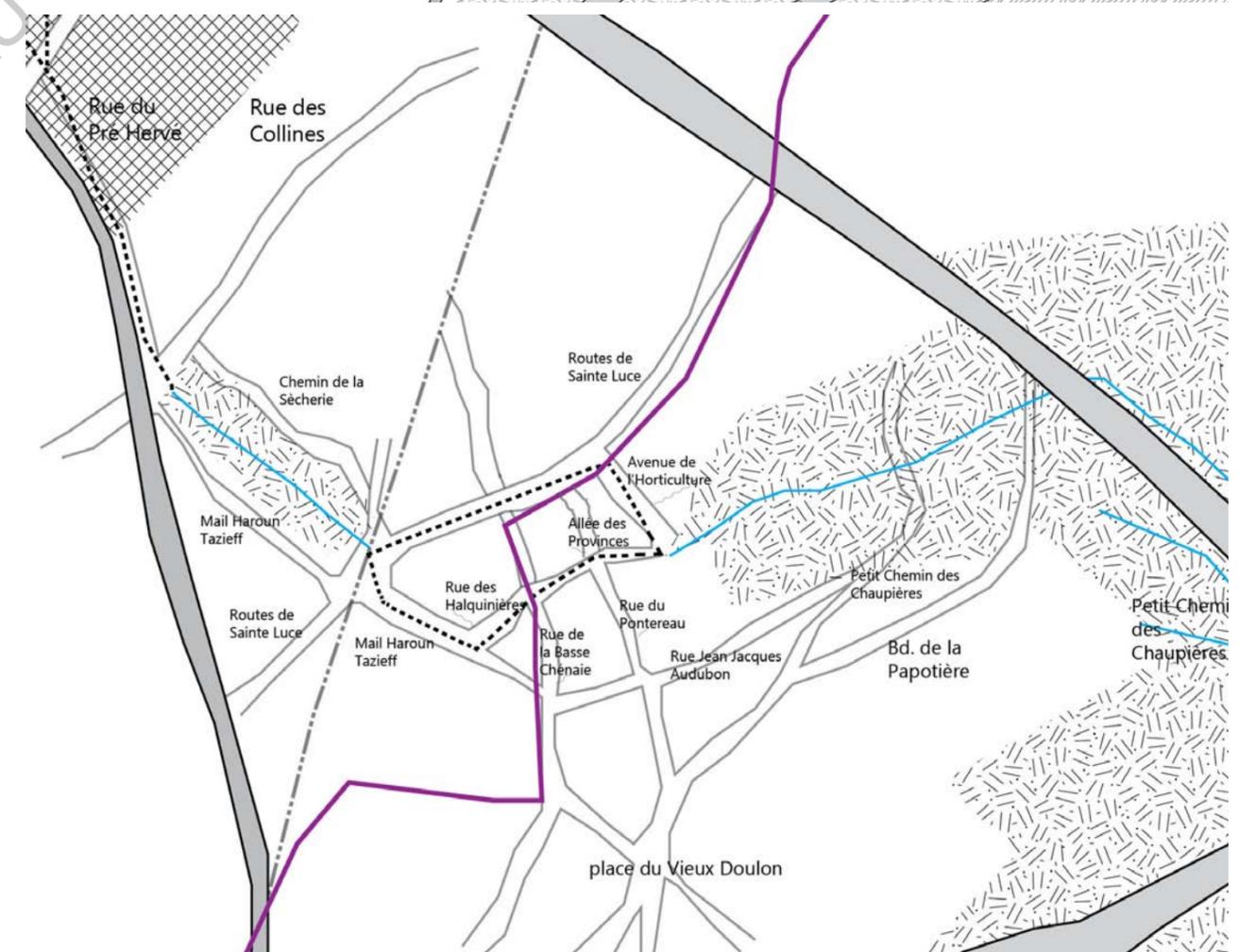


Plan de la ville de Nantes-1993-Archives municipales de Nantes

Carte du parcours du ruisseau des Gohards



Tracé du ruisseau souterrain
Tracé du ruisseau à ciel ouvert



L'ÉPOQUE DES MARAÎCHERS

Parole d'enfants

« Pourquoi c'est pas en couleur ? Ha c'était à l'époque »

-Qu'est ce que vous voyez sur cette image?

« Un monsieur, il fait du jardinage, il arrose les plantes. »

« Un arrosoir, un cerceau. »

« C'est un monsieur, qui porte des arrosoirs pour arroser les plantes. Et je crois, ça c'est au jardins des ronces normalement.»

« Là c'est le jardinier qui porte des arrosoirs qui va arroser ses plantes. »

« En fait, il a un cerceau d'hula hoop autour de sa taille, qui va lui servir pour porter.»

« Heu un garçon, qui va arroser des plantes hum, et derrière lui il y a des plantes»

« Il a des arrosoirs dans sa main, on dirait qu'il a un cerceau, il a une casquette.»

« Le cerceau, c'est pour accrocher les arrosoirs. »

- L'eau il allait la chercher où?

« Dans le puits »

-Et vous voyez des gens qui arrosent comme ça aujourd'hui ?

« Nan»

« Ça ça veut dire c'était il y a très très longtemps. »

« Pourquoi il a un cerceau? »

« C'est pas un cerceau! C'est un truc qui est accroché à deux arrosoirs et il les porte. Ça sert à porter, comme ça c'est beaucoup plus facile de porter les sceaux. »

« Sinon c'est trop lourd. »

Commentaires d'une photo de maraîcher par les enfants de CP de l'école Maurice Macé

«Mi: Alors, ça c'est un jeune maraîcher, qui arrose à la manière d'autrefois.

C'est une photo qui a dû être prise aussitôt après la guerre 14-18. Elle a été prise entre les deux guerres de toute façon, parce que le système d'arrosage a énormément évolué par la suite.

Alors là, pourquoi il a un arceau autour de sa taille? Alors, bon, c'est facile à comprendre en fait, l'arceau est fait de telle façon que les accessoires ne lui tapent pas dans les jambes, dans les genoux. Parce que quand il va chercher l'eau, puiser l'eau, en général, il la puise dans le ruisseau des Gohards, qui passait au fond des tenues maraîchères. L'eau était très propre à cette époque là. Donc là, ils allaient chercher l'eau dans le fond du ruisseau. En général, ils creusaient même un petit trou d'1 mètre ou 80cm, ça leur permettait d'attraper l'eau. Il y avait un accès qui était fait aussi pour descendre dans le ruisseau. Et donc ça leur permettait de prendre de l'eau facilement.

Et puis, ils allaient arroser. Les arrosoirs, c'était fait pour arroser au pieds des jeunes plantations. C'est quand ils plantaient des choux, du céleri, de la salade. Et bien, ils mettaient un peu d'eau à chaque pied, comme ça, il n'y avait pas besoin d'arroser ensuite tout le terrain en lui même. Donc là, ils limitaient l'arrosage. Donc c'était bénéfique de suite à la plante.»

Là avec un arrosoir, ils devaient faire une vingtaine de plantes, pas plus. Donc quand ils en plantaient des milliers, des milliers oui je dis, là il fallait faire plusieurs tours. Ils étaient plusieurs. »

«Mi :80 pourcent du territoire du vieux Doulon, c'était des maraîchers.»



Le maraîcher à l'arrosoir-1918-Photographie de Michel

Le quartier de Doulon et le ruisseau des Gohards

L'histoire de Doulon est profondément marquée par son origine maraîchère. Dès 1834, les fermes de la Papotière ou de la Louëterie sont déjà visibles sur les plans des archives. Elles existent depuis probablement plus longtemps. Les maraîchers nantais, c'est une histoire de famille. De père en fils, les tenues se transmettent. En 1962, la maraîchage nantais est à son apogée. Les légumes sont produits en très grande quantité et envoyés à Paris tous les matins. Chaque famille de maraîchers possède des terres de 1 à 3 ha environ, ils travaillent les terres à la main et s'entourent d'au maximum une dizaine de personnes.

Le quartier de Doulon est fortement influencé par l'implantation de la gare de triage du grand Blottereau et de la gare d'Orléans, de même que par la manufacture des tabacs. Il bénéficie du développement démographique de Nantes et est annexé à Nantes en 1908. Les maraîchers et les cheminots se côtoient dans une relation de voisinage, de concurrence et d'amitié.

Jusque dans les années 60, les activités maraîchères ont un lien étroit avec le ruisseau des Gohards.

Les maraîchers dont les terres étaient trop proches du ruisseau étaient gorgées d'eau. Comme le montre l'image de 1950, ils drainaient leur terrain pour les rendre cultivables. L'eau des drains était directement déversée dans le ruisseau des Gohards. Mais l'eau des Gohards était également utilisée par les maraîchers pour arroser certaines plantations et pouvait s'avérer être un avantage financier :

«K : A ce moment là, les maraîchers allaient chercher l'eau dans le Gohards mais est-ce que c'était leur seule ressource ?

Mi : Ha non non, à l'époque, ça bien sûr, mais c'était uniquement pour faire les arrosages aux pieds. Après, ils avaient des puits qui faisaient 4 à 6 m de diamètre, enfin plutôt 4m. Et puis profondeur, 15m 16m, voir plus des fois 20m. Et puis là, ils avaient une pompe qu'ils envoyaient dans le château d'eau, ou alors ils envoyaient directement dans les mouilleurs, les arroseurs, qu'on disait. Voilà.

K : Du coup, récupérer l'eau dans le Gohards, ça s'est arrêté en quelle année à peu près?

Mi : Au niveau de la pollution du coup. Oui au moment de la pollution, il n'y avait rien, plus rien. Et puis l'autre source d'eau c'était les services d'eau de la ville, alors là qui coûtaient cher. Et par contre on avait des dégrèvements sur les taxes d'assainissement. Une facture se présentait comme ceci, c'est à dire qu'on avait la consommation globale du ménage et puis la consommation extra qui passait pour la tenue maraîchère. Alors ils prenaient la taxe d'assainissement sur la consommation du ménage mais pas sur la tenue. Vous imaginez une taxe sur tout, parce qu'on consommait des dizaines de milliers de mètre cubes au service d'eau.

K : Il y avait forcément un apport d'eau?

Mi : oui, on avait des plantations extrêmement demandeuses d'eau, on avait du chou-fleur, du céleri branche. D'autant plus que le céleri, on le cultivait pour les conserveries essentiellement. Donc les conserveries nous achetaient le céleri à bas prix. Alors les gens qui avaient des sources ou le ruisseau des Gohards pour arroser, et bien ils pouvaient faire cette culture là à fond. Parce que c'était pas cher. Mais ceux qui utilisaient le service d'eau, ils ne faisaient pas de céleri, ça coûtait trop cher, ça n'était pas rentable.

K : Et est ce qu'il y avait des maraîchers qui n'habitaient pas au bord du Gohards et qui quand même allaient puiser dans l'eau ?

Mi : Ha non, ils ne pouvaient pas. Non c'était les puits. Non ceux qui habitaient au bord du Gohards, c'était un privilège presque. Bien-sûr. »

«Mi: Moi j'ai toujours entendu parler du Gohards, pour moi c'était un repère à la fois et aussi une source de gains parce qu'on profitait des avantages. »

Le ruisseau des Gohards est un repère dans le quartier. Son parcours marque les tenues maraîchères. A l'origine, le ruisseau était très sinueux, se déplaçait dans de nombreux méandres. Il n'était pas plus profond qu'un mètre et ne mesurait pas plus de 3m de large.

- 1834 Les fermes de Doulon (la Papotière, la Louëterie) existent déjà. Elles sont visibles sur le plan des archives
- 1820-66 Carte d'Etat major: le ruisseau disparaît au niveau de la route de St Luce
- 1850 Implantation de la gare de triage du grand Blottereau, de la manufacture des tabacs, de la gare d'Orléans. Doulon bénéficie du développement démographique de Nantes
- 1878 Nouvelle paroisse«Notre-dame-de-Toutes-Aides», fréquentée par les ouvriers et les cheminots
La paroisse de St Médard du Vieux-Doulon, fréquentée par les maraîchers
- 1908 Annexion de Doulon Bottière à Nantes
- 1918 Photographie de l'homme arrosant ses légumes avec l'eau du Gohards
- 1950 Photographie des maraîchers installant des drains pour diriger l'eau de leur culture dans le ruisseau des Gohards. Le ruisseau passe par l'avenue de l'horticulture



Les maraîchers et le drainage-1950- Photographies de Michel

C'est aussi un lieu de vie. Les enfants des maraîchers y jouaient. Michel nous raconte ces jeux d'enfance:

«Mi : Oui , alors ce que je peux dire, c'est que je l'ai connu, le ruisseau à l'époque. Il était très petit. Comme vous le voyez aujourd'hui, il a été recalibré deux fois. Et il serpentait, il était tout tortillé, il y avait plein de méandres. Et il serpentait en gros, avec 1,5-2m de large et en profondeur, 1 m, à peu près. Et donc on s'amusait nous, enfants, dans les serpentins, les méandres, on faisait des courses ! Des courses de petits bateaux. C'était un bout de bois et on mettait un numéro sur le bout de bois. Et on le posait, on disait : « Top ! ». Tout le monde le posait en même temps. Et puis comme avec les méandres, le ruisseau, l'eau accélérât par endroit et ralentissait par d'autres, même dès fois stagnait. Alors, celui qui arrivait à prendre le bon courant, il gagnait! Le ruisseau tout le long de la tenue maraîchère, il faisait bien 100 m.

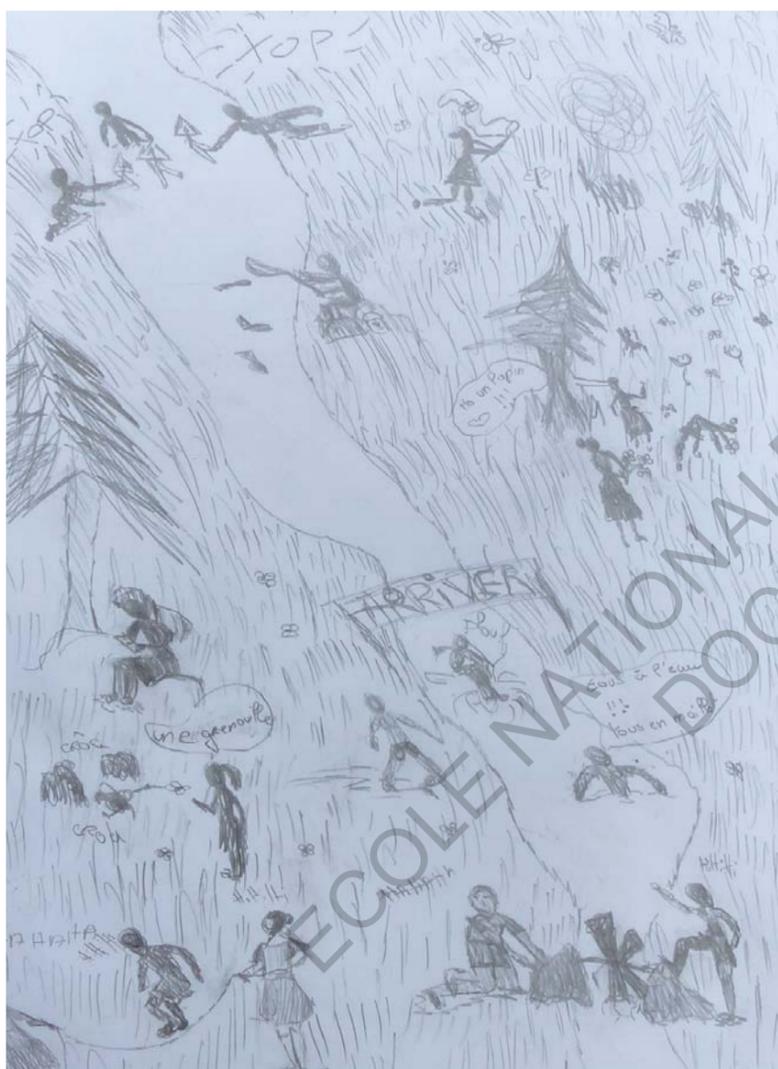
Donc on courait le long du ruisseau, à côté, pour savoir qui allait gagner. On avait un petit bout de bois, ceux qui étaient bloqués, qui étaient dans l'eau stagnante, ils avaient le droit de le chasser uniquement quand les autres étaient passés. Ça c'était le jeu.

Et puis, aussi, il y avait autre chose. On fabriquait des moulins à eau. On avait deux fourches qu'on plantait dans le ruisseau, comme ça. En plus, on mettait un axe, qu'on faisait avec des cageots qui étaient détériorés, on fabriquait des ailettes. On faisait tourner le moulin à eau comme ça juste pour rigoler.

Ma : Est ce que vous vous y baignez des fois ?

Mi : oui c'est arrivé ! Ha oui oui. Mais c'était au tout début, au tout début ! Parce que le ruisseau après il a été pollué et là c'était impossible. C'était dégoûtant.

C'était quand on était petit, mais quand il faisait très chaud uniquement. Parce que avec nos parents, on recevait des réprimandes quand on tombait dans l'eau et qu'il faisait froid. Donc là, là attention, nos parents ils rouspétaient. Parce qu'on avait froid, on avait mouillé nos affaires, on allait attraper un rhume. »



Suite à cette période de fort développement du maraîchage à Nantes, l'ère industrielle suit son cours et les usines s'installent peu à peu en périphérie de Nantes. Au niveau du Halvêque, la production de l'usine Saunier Duval est délocalisée à Nantes en 1965. Elle produit des chaudières à grande échelle. L'atelier est dédié à l'émaillage, l'enlèvement de copeaux, injections de plastique. L'implantation de ces usines ont gravement nuit à la qualité de l'eau des Gohards et à sa biodiversité.

«Mi :Parce qu'on a connu des moments excessivement pollués. Donc là , ça n'était pas possible d'aller arroser nos légumes. c'était hyper dangereux. L'eau passait de toutes les couleurs. »

« Mi: Alors, la pollution du ruisseau des Gohards est intervenue dans les années 60. Oui, 60. Là donc, on a commencé à voir l'eau qui sentait d'une part, beaucoup. Et puis qui passait de toutes les couleurs. Donc à mon avis, c'était des déjections d'usines qui étaient à la source du ruisseau de Gohards. Ça remonte vers Jules Vernes, route de Paris. Et donc là, quand ça descendait, ça passait chez nous, les herbes du ruisseau étaient brûlées. C'était épouvantable, alors que avant, on voyait les anguilles. Les anguilles arrivaient dans le ruisseau, il y en a qui en ont pêché. Et on voyait aussi les grenouilles et tout, c'était très agréable, très agréable. Et là après c'était fini.

A l'époque, c'était pas comme aujourd'hui. Donc aujourd'hui l'entreprise serait pénalisée. Tandis qu'à l'époque, non personne ne disait rien. Personne ne disait rien, non non. Même les maraîchers. Non, nous, on l'utilisait pas beaucoup parce qu'on avait des puits. Et donc c'était des sources. Le ruisseau en fait il coulait en surface, tandis que nous, on plongeait dès fois profond, dès fois jusqu'à 30m. Donc on avait l'eau potable, enfin pour arroser les légumes, enfin pour la boire je ne sais pas on ne l'a jamais analysée. Mais à proximité du ruisseau ça allait, mais fallait surtout pas en prendre dedans. Il y avait quelques maraîchers qui en prenaient. Ils ont eu des soucis...hum .

Ils brûlaient leurs légumes carrément. Invendables. Oui. Il n'y en a pas beaucoup, ils étaient deux ou trois. Ils ont arrêté parce que ça n'était pas la peine, ils brûlaient leurs légumes.»

La maîtrise du ruisseau des Gohards

Le ruisseau devient alors un lieu inexploitable, sale voir dangereux. Dès 1974, le ruisseau a commencé à être recalibré ou canalisé.

Le besoin de maîtrise du ruisseau provient notamment des inondations et du besoin d'urbanisation. En effet, la ville de Nantes s'étend. Autrefois le ruisseau s'épandait dans les tenues maraîchères. En 70, la construction des routes et des logements est une priorité. Il n'est plus question de laisser l'eau se répandre à sa guise.

«Mi : Alors pourquoi. Parce qu'il y a eu beaucoup d'inondations. Ça remontait par la Loire. Parce que, je sais pas moi, mais il est peut être que 4m au dessus du niveau de la Loire, c'est tout. Et donc ça ne s'évacuait pas. Ça descendait, quand il pleuvait beaucoup, du haut de Gohards et puis ça inondait. Nous on avait, je dirais peut être une vingtaine de mètres de notre exploitation qui étaient inondés.

[...]Parce qu'il n'avait pas assez de débit. Parce que là, ça inondait la route de Saint Luce aussi, donc là ça c'était pas possible que ça continue. »

«Mi: Alors là, pourquoi on l'a enfermé. Parce que c'était plus facile du fait qu'il n'était pas très très propre, plus facile pour urbaniser autour. Ils ne pensaient pas du tout à faire ce qu'il y a aujourd'hui, le mail et tout. Donc là, ils pensaient uniquement à le recalibrer de manière importante, uniquement pour pouvoir urbaniser des deux côtés. Et puis le couvrir parce qu'ils le considéraient comme une nuisance. Il attirait les moustiques, enfin plus de choses. Et puis aussi la propreté du ruisseau qui était déféctueuse. Donc voilà. Oui et puis les inondations aussi. C'est d'abord les inondations en fait. Et puis là une fois que ça a été bouché, la section recalibrée a été agrandie. Donc il n'y avait plus de problèmes. Quand il y a beaucoup d'eau qui arrive, ça sort à pleins (au niveau de la bouche de la St médard). Et ailleurs ça ne sort pas. Donc ça a été bien canalisé pour ça. »

Le ruisseau des Gohards a alors subit plusieurs étapes de recalibrage et de canalisation.

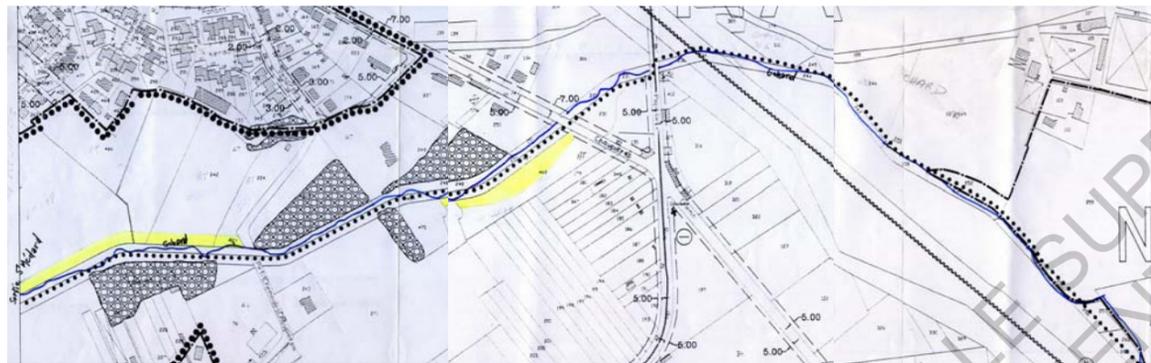
La partie se situant à la sortie de la St Médard n'a jamais été enterrée, elle a toujours été à ciel ouvert. Cependant, elle a été recalibrée deux fois. A l'origine, le débit du ruisseau était trop faible pour permettre d'évacuer rapidement l'eau, en cas d'affluence. Pour éviter les inondations, le lit du ruisseau a été agrandi une première fois en 1981. Son lit est passé de 1m de profondeur maximum sur une largeur de 2,5 m environ à 3m de profondeur et 6m de largeur. Ces dimensions ne suffisant pas à assurer une totale maîtrise, le ruisseau a été recalibré une seconde fois, en 1984. Le ruisseau prend alors une envergure de 12m de large au niveau de la sortie de la buse à la St Médard, puis se développe sur 6m de large et 5 de profondeur. Depuis ce jour, le ruisseau n'a jamais pu ressortir de son lit exagérément élargi. Le Plan d'occupation des Sols de 1993 trace le nouveau lit du ruisseau et son ancien.

«Mi : Là du fait, qu'ils ont agrandi avec le calibrage énorme, (c'est énorme!), c'est multiplié par 4 ou 5. Donc là, ça s'évacue, il n'y a pas de soucis. Et donc ce débit a été fait pour recevoir l'urbanisation future. »

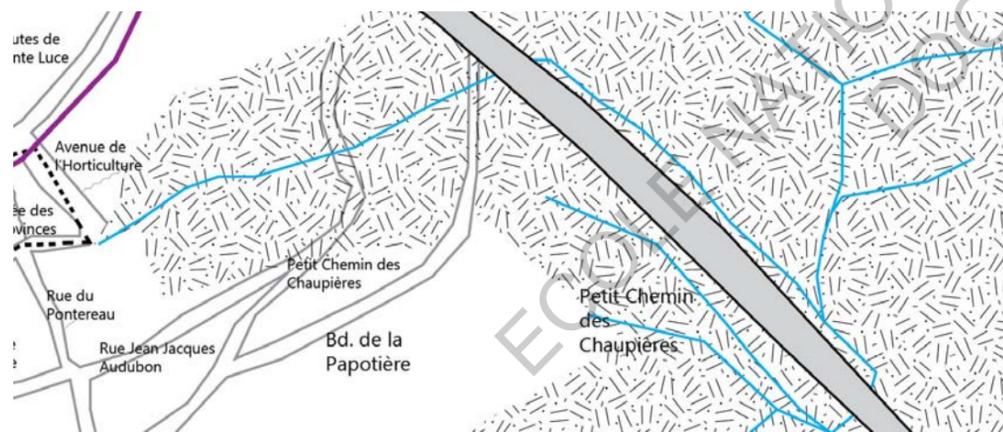
La balade des Gohards se fait aujourd'hui bien en hauteur du ruisseau. Le chemin suit des méandres bien plus large. Mais le ruisseau est inatteignable, on ne peut plus y mettre les pieds. Son lit est bien trop creux.

«Mi: c'est-à-dire, directement à la sortie du ruisseau là, là c'est difficile, parce que c'est trop profond, c'est dangereux. Par contre, au fil, du débit enfin du cours, plus loin, il est à 2m pas plus. Donc là c'est plus facile. Mais bon est ce que l'eau est vraiment potable, pour y jouer encore et tout je ne sais pas.»

La proximité d'antan avec le ruisseau s'est perdue. La balade des Gohards reste cependant un lieu très apprécié pour les balades du dimanche. Une forte végétation se développe autour. C'est notamment ce que sont allés visiter les enfants de CP de l'école Maurice Macé avec leur maîtresse. Des photos très expressives représentatives du lieu en sont ressorties, complétées par des histoires.



Tracé du recalibrage du ruisseau des Gohards sur la partie à ciel ouvert- 1993- POS



Le vallon des Gohards

Le ruisseau des Gohards a été détourné de l'avenue de l'Horticulture à la rue des Halquinières.

En effet, le ruisseau des Gohards passait initialement dans le fond des jardins des maisons le long de l'avenue de l'horticulture. Les habitants avaient alors un cours d'eau pour évacuer simplement leur eau de pluie, leur eau usée...

«Mi : Parce qu'il faut dire, dans l'avenue de l'horticulture, l'ancien ruisseau avant qu'il ne soit recalibré, il passait dans le fond des habitations du lotissement de l'avenue de l'horticulture. Et là, il y avait beaucoup de gens, des propriétaires particuliers qui déversaient dedans. Et puis parfois c'était pas très bon ce qu'ils y mettaient. Des eaux usées ou n'importe. »

Le ruisseau était alors comme un égout à ciel ouvert. Il a été bouché pour des raisons sanitaires en 1984.

«Mi : Oui et puis à cause des odeurs aussi, ça passait entre beaucoup d'habitations. Donc les gens respiraient un air pas très sain effectivement. Donc là voilà et donc ça a été refermé là tout ça. Enfin là ici, ils ne l'ont pas fermé parce qu'ils l'ont diminué en sous sol. Ce sont des buses qui passent en sous-sol pour irriguer toutes les maisons ici. Mais il n'a plus l'appellation Gohards. »

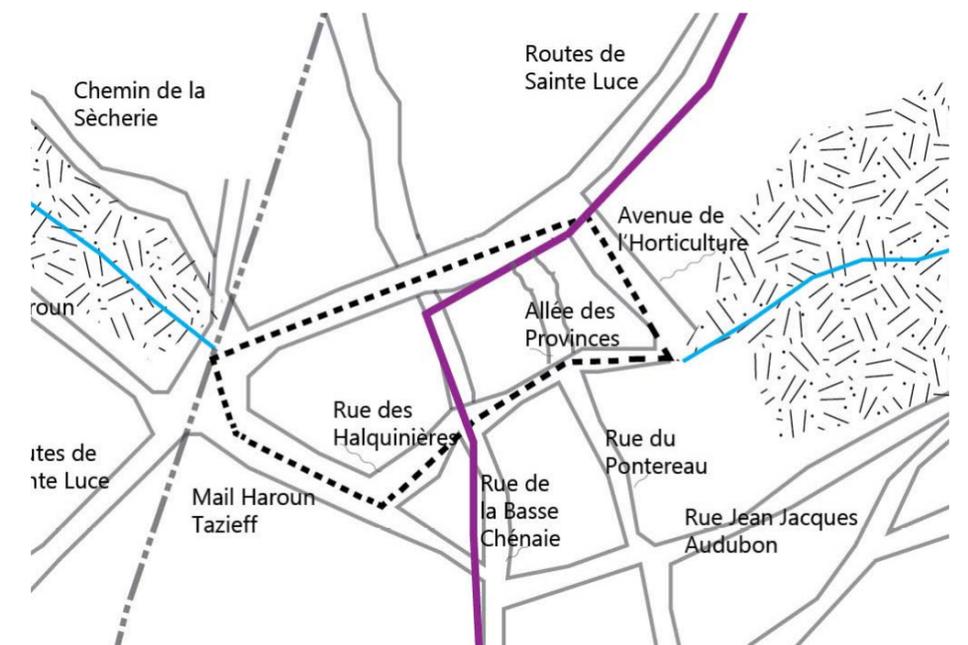
Les travaux se sont poursuivis jusqu'en 1988. Le ruisseau des Gohards a été détourné pour passer rue des Halquinières.

«Ma : En fait, ils ont dévié le ruisseau, ils l'ont canalisé et en même temps ils ont rebouché l'avenue de l'horticulture.»

Mi : Oui oui c'était en même temps. Oui parce que le ruisseau des Gohards a été dévié comme ça. Donc il n'avait pas lieu d'être à l'avenue de l'horticulture, par contre ils ont conservé des conduits souterrains pour irriguer les maisons de chaque côté, pour évacuer les eaux pluviales, qui se déversaient plus loin dans le ruisseau. »

Pour cela, des buses ont été posées à 8-10m de profondeur. Le ruisseau passait alors à cette époque dans une parcelle encore en exploitation par un maraîcher. Celui-ci a demandé à ce qu'il soit suffisamment profond pour qu'il puisse cultiver la terre par-dessus. Il a pu également raccorder ses drainages d'eau pluviale dans la canalisation. Lorsque tous les maraîchers ont arrêté d'exercer, la rue des Halquinières et l'allée des Provinces ont été créées.

«Mi : Un homme debout peut se promener dans la buse, un homme d'1m70 à l'aise. Et puis la largeur, peut-être de 2m50 de large.»



Modification du parcours du ruisseau des Gohards

Début de la pollution du ruisseau	vers 1960
La pleine époque des maraîchers	1962
1er recalibrage	1981
Travaux d'élargissement définitif:2ième recalibrage Canalisation des Gohards, avenue de l'Horticulture	1984
Orage de grêle, dévastateur pour de nombreuses serres de maraîchers	18 juillet 1983
Travaux de canalisation du Gohards, rue des Halquinières	1988

A la fin des années 1990, le ruisseau des Gohards est donc entièrement canalisé de sa source jusqu' à la buse au niveau du stade de la St Médard. Puis, il est maîtrisé dans des fossés très profonds. La ville de Nantes s'élargit peu à peu et commence à repousser les limites des tenues maraîchères. Tout ce foncier agricole à présent dans la périphérie directe du centre-ville est un atout à valoriser.

Le 18 juillet 1983, un orage d'une rare force s'abat sur Doulon. Le clocher de l'église s'effondre et de nombreuses serres maraîchères sont détruites. Les dégâts sont trop grands et certains maraîchers sont contraints d'abandonner leur tenues.

«Mi : J'allais arrêter, c'était après le 18 juillet 1983. Donc j'avais fermé boutique. L'orage de grêle qu'il y a eu en 1983, ça a été fatal pour moi, j'ai arrêté le métier.»

La ville de Nantes décide alors de devenir propriétaire du foncier pour y développer un projet d'urbanisation.

Les maraîchers qui exerçaient encore sur les terres ont été expropriés. Pendant la période de 1995 à 2005, le projet de la Zone d'Aménagement Concertée Bottière Chénaie était en conception. Le terrain est alors pendant une dizaine d'année resté sans activité et est devenu une grande friche.

«K : Ils ont été expropriés en quelle année ?

Mi : Je dirais en 95-96.

Ma : Qu'est ce qu'ils ont fait de 95 à 2005 ?

Mi : Rien, c'était en friche. En attendant, parce qu'une ZAC, ça ne se met pas en place comme ça. Il faut les enquêtes publiques, les recours éventuels.

K : Et même tous les terrains, s'il faut qu'ils rachètent tous les terrains. »

Le quartier prend un nouveau tournant. Depuis le début des années 2000, Doulon et ses espaces verts s'urbanisent au travers de projet d'écoquartier. Deux ZAC se développent à la suite l'une de l'autre et offrent deux visages au quartier. La première est la ZAC Bottière Chénaie. Les travaux ont débuté en 2005 et sont en cours d'achèvement. Le projet de la ZAC Doulon Gohards est en enquête publique depuis 2015, les travaux devront commencer en 2019.



Canalisation du ruisseau des Gohards sur la partie à ciel ouvert-1988- Photographies de Michel



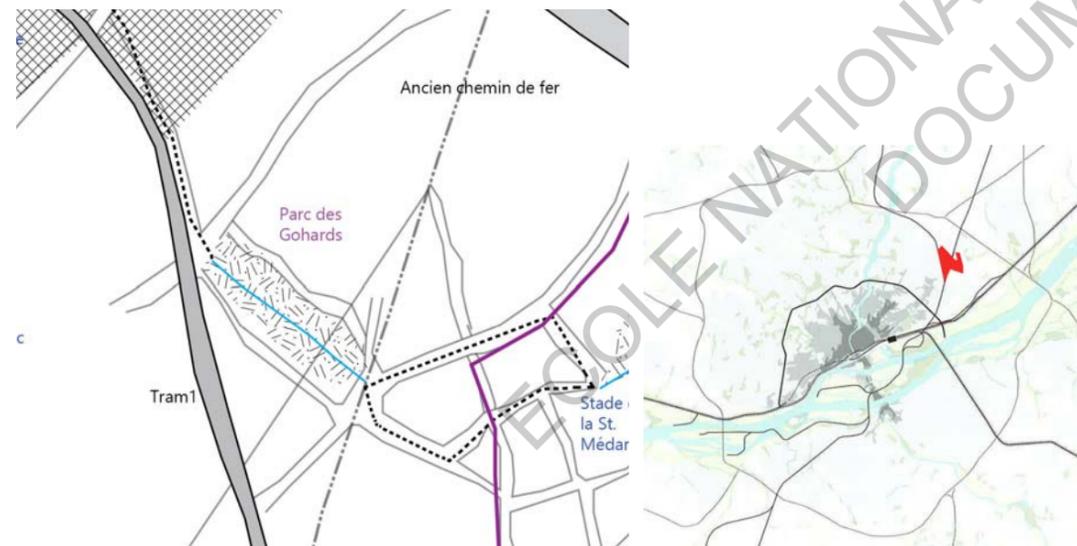
Photographies aériennes historiques-1950-65-Géoportail

UNE RUISSEAU À DEUX VISAGES

La partie réouverte: La création du parc de Bottière-Chénaie



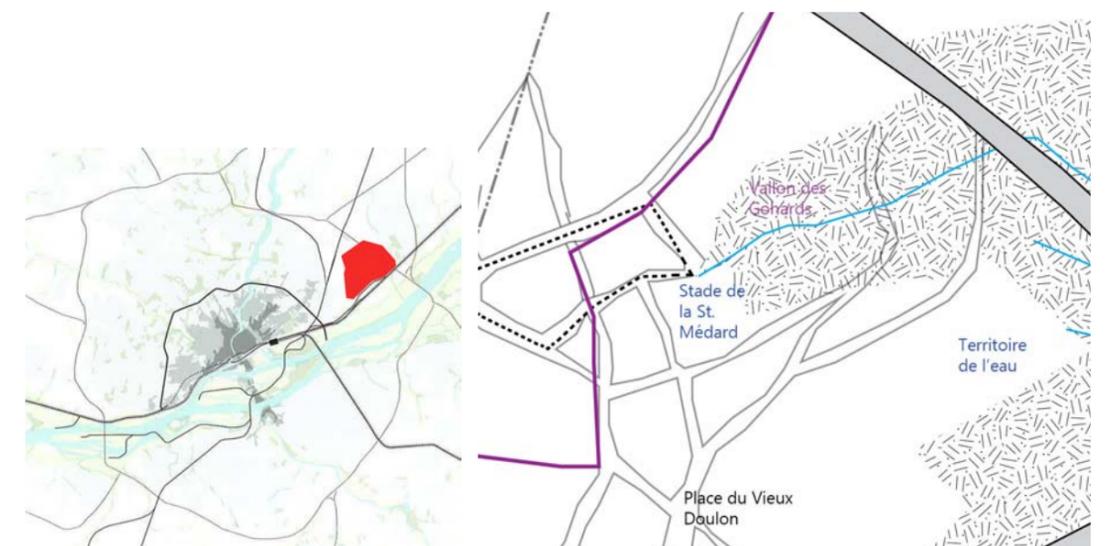
Le parc des Gohards



La partie réqualifiée: Un projet de réouverture Doulon-Gohard



Le vallon des Gohards



LA CRÉATION DU PARC DE BOTTIÈRE-CHÉNAIE

Le projet de la ZAC Bottière-Chénaie et son histoire

La ZAC Bottière Chénaie a vu le jour lors de la création du dossier en juillet 2003, mené par l'urbaniste Jean-Pierre Pranas-Descours, associé aux paysagistes de l'Atelier Bruel-Delmar. Le projet a été porté par la ville de Nantes, alors sous la direction du maire Jean-Marc AY-RAULT et de Jean-Marie Pousseur, adjoint au maire de Nantes à l'urbanisme.

L'équipe de la maîtrise d'œuvre a été complétée par les Bureaux d'études SCE, pour la voirie et réseaux divers, et Confluences pour les aspects assainissement et traitement des eaux pluviales.

Il s'agit d'un projet d'avant-garde, novateur en terme de réponse aux enjeux environnementaux. La Zone d'aménagement Concertée est l'occasion de développer un écoquartier et de rouvrir un ruisseau : deux idées nouvelles en urbanisme.

«M : Par rapport à cette réouverture, je me demande qui était à l'origine de cette idée ?

C : Alors non ce n'était pas nous, c'était les paysagistes. Donc l'agence Bruel-Delmar qui est une agence parisienne qui en fait a une méthodologie de travail, enfin à développer une méthodologie de travail sur Bottière Chénaie à partir des anciens cadastres. Donc à partir des tracés anciens. Ça a été en fait tout le processus de genèse du projet qui était maraîcher. Ils se sont rendus compte que le ruisseau des Gohards avait été busé. Sur cette partie et que sur une autre partie du quartier le ruisseau était ouvert, à ciel ouvert. Et donc ils nous ont proposé dans le cadre du projet d'ouvrir le ruisseau des Gohards, afin de développer un nouveau paysage qui était plutôt assez sec, avec le secteur maraîcher. Et du coup développer la nature en ville, le Premier écoquartier.

M : De Nantes?

C : Oui , le mot écoquartier n'existant pas d'ailleurs encore, puisque la ZAC à commencé en 2005. Donc c'était vraiment très tôt et donc là, une nouvelle nature en ville et surtout la biodiversité en ville. Donc grâce à la présence de l'eau et à la réouverture du ruisseau, on a eu un développement de la faune et de la flore. »

L'écoquartier est une invention des années 1990. La création de Bottière Chénaie au tout début des années 2000 est en effet, l'une des premières applications de cette nouvelle manière de voir la ville.

Un projet de quartier durable ou d'écoquartier se caractérise par la mise en œuvre d'une démarche projet visant à répondre-à son échelle- aux enjeux globaux de la planète, aux enjeux locaux afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants et usagers, et de contribuer à la durabilité de la ville. (Écoquartier mode d'emploi, Catherine Charlot-Valdiou et philippe Outrequin, édition Eyrolles,2009, 244p)

Concrètement un écoquartier répond à ses enjeux par des techniques qui s'appliquent aux bâtis et à l'aménagement. Le bâti s'organise autour d'un panel d'actions possibles : utilise des énergies renouvelables, est économe en énergie selon les normes thermiques RT2012 , et construit avec des matériaux plus respectueux de l'environnement. De même pour l'aménagement, qui peut proposer des surfaces perméables, une gestion à ciel ouvert des eaux de pluie, la valorisation des éléments naturels forts présents sur le site, un coefficient de biotope à respecter pour un pourcentage de bâti-terrain libre.

Chaque projet de quartier est unique et se doit de s'adapter aux sites. Il existe une liste des recommandations pour créer un écoquartier qui ne sont en rien des obligations.

Le terme d'écoquartier est alors un label attribué ou non, une fois le quartier réalisé.

Selon le CAUE de Nantes, la ZAC Bottière Chénaie a notamment obtenu plusieurs titres pour récompenser son aménagement:

-Prix d'urbanisme et d'aménagement au Prix départemental d'architecture d'urbanisme et d'aménagement de Loire-Atlantique 2012 du CAUE 44.

-Prix Ecoquartier 2009 - catégorie «formes urbaines». 1er prix de l'Art urbain Séminaire Robert Auzelle, Edition 2011 (15ème édition).

Expropriation des derniers maraîchers sur la ZAC Bottière Chénaie	1995
Enquête publique et concertation préalable	2002-03
Dossier de création de la ZAC	Juillet 2003
Le tissu maraîcher est à l'état de friche. Engagement des premiers travaux	2005
70% du foncier est acquis par la ville	juin 2006
Réouverture du ruisseau des Gohards dans la ZAC Bottière-Chénaie	2008-11
Prix Ecoquartier	2009
Label nationale écoquartier	2013
Fin des aménagements de la ZAC	2015
Travaux sur la tranche sud ouest en cours	2018



Photographies des friches maraîchères- 2002- POPSUS

Situé entre les quartiers du Vieux Doulon et Bottières-Pin sec, Bottière Chénaie se développe sur un terrain de friche maraîchère de 35 hectares, situé au nord-est de l'hypercentre de Nantes. Il s'agit d'une réserve foncière refermée par des barrières physiques: la ligne de tramway 1 à l'ouest, l'ancienne ligne de chemin de fer au sud au niveau de la route de St Luce et des lotissements à l'est. Sur le site, il reste des vestiges de son passé: murs des tenues, réservoirs, de rares maisons rurales, un tracé hydraulique.

L'écoquartier s'organise en 24 îlots, avec des formes d'habitats variés mais denses pour libérer le maximum d'espaces verts : logements collectifs en R+3, maisons groupées... Le quartier de 1 600 logements se veut accessible pour les 3 500 futurs habitants avec 25 % de logements sociaux.

Sur les 35 hectares, 15 hectares sont réservés à l'espace public.

«Les 15 hectares d'espace public ont fait l'objet de traitements soignés, aux ambiances tantôt urbaines de la place centrale minérale, où un bassin abreuvoir est alimenté par un canal planté de végétaux de zones humides, de mails plantés et de promenades piétonnes, où tantôt « naturelles » dans la vallée retrouvée, où une végétation indigène encadre le ruisseau traversé de passerelles et de gués, où des éoliennes de type rural participent au pompage des eaux de pluie récupérées pour l'arrosage du parc et des jardins partagés »

(L'observatoire des CAUE, CAUE 44, Christophe Boucher, Ecoquartier Bottière-Chénaie ,2011)

Les paysagistes Bruel-Delmar ont pensé les espaces en fonction du système hydraulique existant utilisé par les maraîchers. Ils ont alors proposé la réouverture du ruisseau des Gohards le long du parc pour en faire un axe structurant. Celui-ci a d'abord un rôle d'accompagnement du mail Haroun Tazieff Nord-Ouest/Sud-Est qui lie les quartiers Vieux Doulon et Bottière-Pin sec. Puis, il permet de valoriser une nature oubliée.

«La redécouverte du ruisseau des Gohards, longtemps enterré dans des buses, et le reprofilage de sa vallée au cœur d'un nouveau parc urbain linéaire, caractérisent les préoccupations environnementales qui ont guidé la conception du plan d'ensemble, comme le respect des vestiges d'activités agricoles, bâti ancien, chemins ruraux ou murs de pierre »

(L'observatoire des CAUE, CAUE 44, Christophe Boucher, Ecoquartier Bottière-Chénaie ,2011)

«Sitôt appréhendé ce territoire composite [...], j'ai réalisé que ce qui m'était demandé était plus de l'ordre de l'association que de la composition urbaine. Associer des éléments existants, hétérogènes, à un centre qui leur deviendra commun. Pour créer un tel centre, la façon la plus naturelle de procéder consiste à le positionner au carrefour de deux axes importants. L'un de ces axes existe : c'est la route de Sainte-Luce, orienté sud-ouest nord-ouest, le long de laquelle s'est développée l'urbanisation du quartier. En proposant de créer un second axe orienté sud-est nord-ouest, nous avons à la fois l'opportunité de relier Doulon à la Bottière, via la station de tramway Pin-Sec et celle de créer un carrefour central autour duquel viendront s'implanter les équipements nécessaires au quartier. Cet axe transversal longera un parc aménagé le long du ruisseau des Gohards, actuellement busé, qui va être remis à ciel ouvert.

Dans toute sa traversée du quartier, la route de Sainte-Luce sera réaménagée en boulevard urbain, planté. Le nouveau centre commercial y sera implanté. La médiathèque, l'école seront construites dans la proximité immédiate de ce carrefour, ce qui l'identifiera clairement comme un centre urbain »

(Jean-Pierre Pranas-Descours, Nantes Passion, 2006)

«C : Là, l'intérêt, c'est que comme on créait un nouveau écoquartier, réouvrir le ruisseau des Gohards, ça permettait aussi de structurer le parc de 5 hectares qui a été créé. Donc ça avait aussi du sens par rapport à ce que l'on voulait faire dans l'écoquartier, donc développer une densité assez importante pour pouvoir développer du foncier pour pouvoir créer un vrai parc.

Plutôt que de faire des petits bâtiments avec de petits lotissements qui aurait tout consommés le foncier, on a préféré concevoir avec une densité pour pouvoir libérer un parc de 5 hectares, ce qui n'est quand même pas neutre, puisque ça permet d'apporter la nature en ville, ça permet aussi que tout le monde se retrouve dans le parc, faire un sorte de poumon vert au centre de l'écoquartier. »

«Quelle belle opportunité pour un quartier de miser sur son environnement naturel pour être traversé » (Baptiste Lanaspèze, photographies de Geoffrey Mathieu, Ville sauvage, Marseille, essai d'écologie urbaine, actes sud 2006, 208p)



Photographie des friches maraîchères-2002- POPSUS



Plan réseau d'eau à ciel ouvert -2005-2018- Bruel Delmar



Plan de la ZAC-2005-2018- Bruel Delmar



Les travaux de réouverture du ruisseau des Gohards

Pour une surface de 35 ha (ZAC), le coût a été de 54 500 000 euro et de 28 000 000 euro pour les 15 ha d'espaces publics (dont de subventions 1.051 euro). Le coût de remise à ciel ouvert du cours d'eau de la Bièvre en milieu urbain et sur 200m a été de 520 000 euro. Si la réouverture du ruisseau des Gohards se base sur le même prix, sachant que les opérations sont similaires, elle représente moins de 2 pourcent de l'investissement des travaux d'espace public.

Les travaux ont été conséquents. Une réouverture implique de retrouver la buse, la retirer, retrouver le lit originel. Cependant, l'urbanisation du site a entraîné une modification de l'organisation du sol. Le sous-terrain est impacté par les fondations et les parkings enterrés. Le parcours et la quantité d'eau circulant dans le sol sont alors modifiés. C'est pour cela que le ruisseau des Gohards n'a pas retrouvé son lit originel, mais un nouveau lit, adapté à son nouvel environnement.

«Le ruisseau des Gohards, malgré sa faible dimension intéresse le projet à plusieurs titres.

Il rappelle la fondation première du site, l'identifiant par rapport aux autres quartiers de la ville, expliquant sa topographie et son passé maraîcher.

Aujourd'hui busé, sa redécouverte devra être accompagnée par une mise en valeur de son profil et de son cours. Les aménagements et plantations participeront à souligner et amplifier la perception du faible cours d'eau. Le profil du lit sera tracé et calibré afin de tenir compte des débits induits par la future urbanisation et intégrer son rôle de tampon.

Le nouveau tracé du ruisseau ne se veut pas une retranscription littérale du tracé originel.

Il correspond à un nouvel usage, un nouveau regard sur l'eau.

L'eau est ici présentée comme la matière première du paysage, elle joue avec les modèles de terrain, disparaît et réapparaît suivant la météo, elle est l'indicatrice d'une époque et d'un usage. Souvent maltraitée, busée, l'eau reprend ici possession de son territoire. La sortie du ruisseau est mise en scène par une résurgence suintant d'un mur de gabion. L'ouvrage retranscrit l'idée que le ruisseau quitte son lit souterrain artificiel et s'extrait de la roche pour retrouver son lit aérien naturel.»

(Bruel Anne-Sylvie, Notice générale, pré-étude générale de la ZAC Bottière Chénaie, 2005)

«La découverte en cours de chantier de la roche mère a permis par un réajustement du projet de conserver les massifs de schistes comme écrin de cette eau retrouvée et parler de cette géologie fondatrice du site et de son occupation.» (Bruel Anne-Sylvie, Notice générale, 2013)

Le parcours du ruisseau se développe sur 200m entre la rue des collines et la route de st luce. Son tracé se déploie en deux courbes légères et relativement droites.

Le ruisseau passait autrefois au niveau de la rue de la Sècherie, perpendiculaire au nouveau parcours.

«La rue de la Sècherie a un caractère particulier. Elle est inscrite dans la géographie oubliée de cette partie du plateau entre Erdre et Loire. Son tracé courbe est le révélateur d'un ancien méandre du petit ruisseau des Gohards lorsqu'il coulait à ciel ouvert. Le nouveau tracé du ruisseau ne se veut pas une retranscription littérale du tracé originel. Le profil du lit sera tracé et calibré afin de tenir compte des débits induits par la future urbanisation et intégrer son rôle tampon.» (Bruel Anne-Sylvie, Notice générale, 2013)

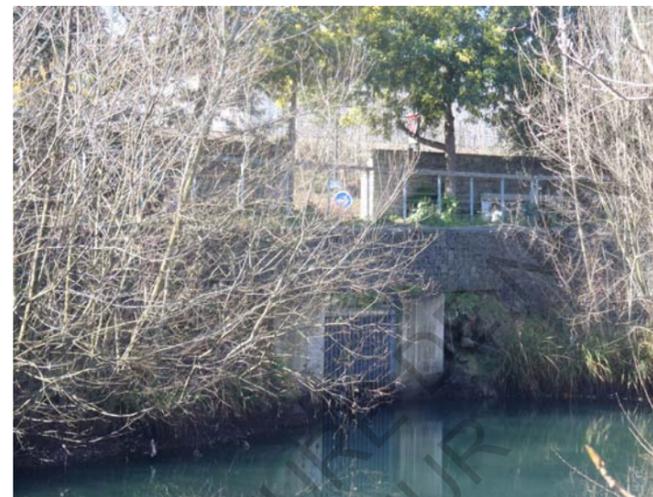
Au niveau du point haut se trouve la buse qui libère le ruisseau et jaillit depuis la roche mère dans un bassin de décantation. Celui-ci a un rôle pédagogique, en effet les déchets sont retenus dans ce bassin pour pointer du doigt et responsabiliser les usagers.

«Le travail de traitement de l'eau, initialement envisagé comme souterrain dans un bassin en béton de filtration, décantation, apaisement a été modifié pour un choix d'expression aérienne et plus naturelle. Les raisons sont à la fois technique (vers une plus grande simplicité), économique (réduction importante du coût) et idéologique.» (Bruel Anne-Sylvie, Notice générale, 2013)

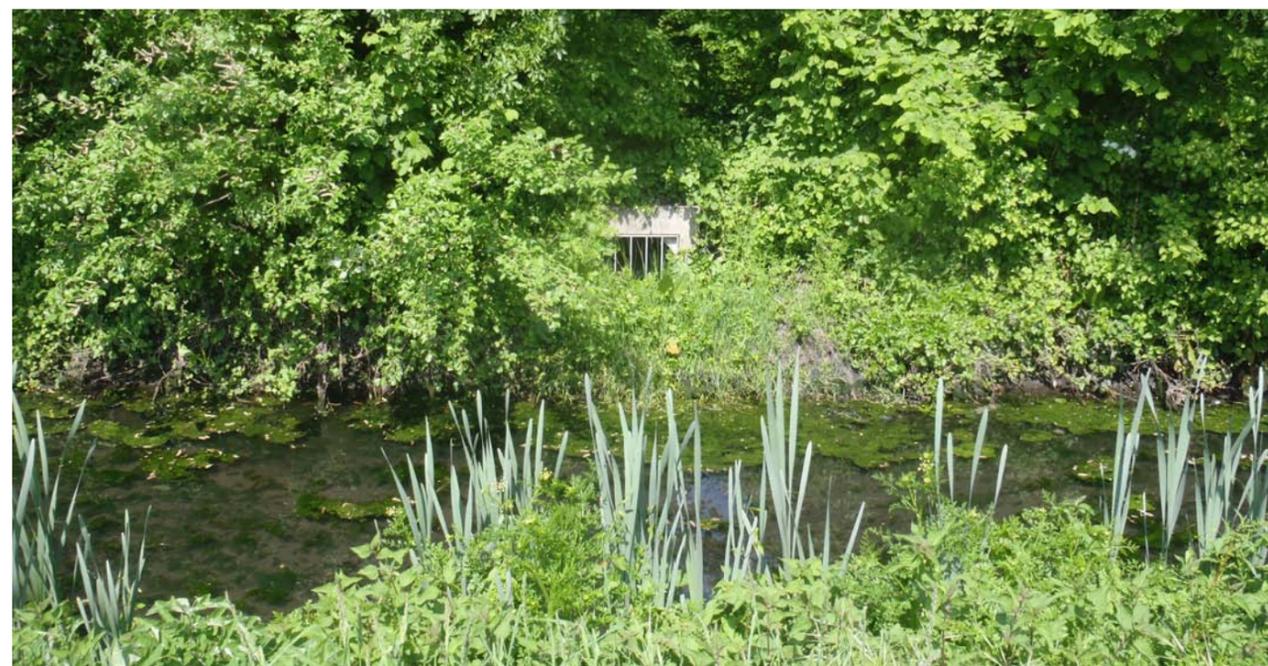
Puis le parcours est ponctué par des moyens de le traverser et de s'approcher de l'eau: pont aérien, pont de pierre affleurant l'eau, ponton en bois flottant. Tant de moyen d'expérimenté la proximité avec le ruisseau. Celui-ci se termine en s'enfonçant à nouveau dans une buse au niveau de la médiathèque Floresca-Guépin.

«La générosité et la diversité des modes de traversé du ruisseau font de ce qui pourrait être un obstacle, un pôle de développement de la vie du quartier.»

(Bruel Anne-Sylvie, Notice générale, 2013)



Roche mère découverte lors des travaux-2008-Bruei Delmar



Système technique mis en place autour du ruisseau



La réouverture a également été l'occasion de tester de nouvelles techniques et de nouvelles manières de faire pour le traitement de la nature. La réouverture du ruisseau des Gohards était au tout début de l'ère de l'urbanisme résilient.

«V: la réouverture du ruisseau des Gohards, c'est vraiment fi d'exception. »

Les services techniques ont eu besoin de comprendre cette nouvelle méthode d'opérer :

«C :L'autre difficulté aussi que l'on a rencontrée, c'est avec les services. Enfin, nos propres services en interne. Puisqu'ils n'étaient pas habitués à ce genre de chose donc en fait, tout le travail dans le cadre de Bottière Chénaie, ça a été de gérer l'eau pluviale en aérien.

Donc on a le ruisseau de Gohards qui est le ruisseau à proprement dit, mais viens se développer dans toute cette gestion de l'eau, les noues, les bassins, les éoliennes.

Et c'est vrai que ce nouveau type d'aménagement était très particulier et donc pas du tout anticipé par nos services du cycle de l'eau et même nos gestionnaires futurs. Et donc là, c'est vrai qu'on a eu quand même nécessité d'avoir des arbitrages, le service du cycle de l'eau qui était quand même là pour traiter de la question de l'eau était contre la réouverture des Gohards.

Parce que pour eux, l'eau un fois que c'était busé, il ne fallait pas réouvrir, etc...Donc c'était intéressant aussi d'essayer de convaincre ses propres collègues pour aller vers une démarche plutôt écologique.

Parce que nous on est des gens « sangliers », les urbanistes. On est là pour essayer de faire un projet qui a du sens avec une grande ambition. Et puis après vous avez les services techniques qui ne voient que l'élément technique et comme on était le premier quartier comme cela ils ne voyaient pas du tout. Ils ne comprenaient pas du tout pourquoi on faisait cela et puis pas maintenant vous voyez, il y a beaucoup d'aménagement qui ont suivi. Mais Bottière-Chénaie, c'était vraiment le projet pré-curseur. »

De même la réouverture ne pouvait se faire qu'en étant sûr que la qualité de l'eau était maîtrisée.

Comment savoir ce qui s'écoule vraiment dans une buse ?

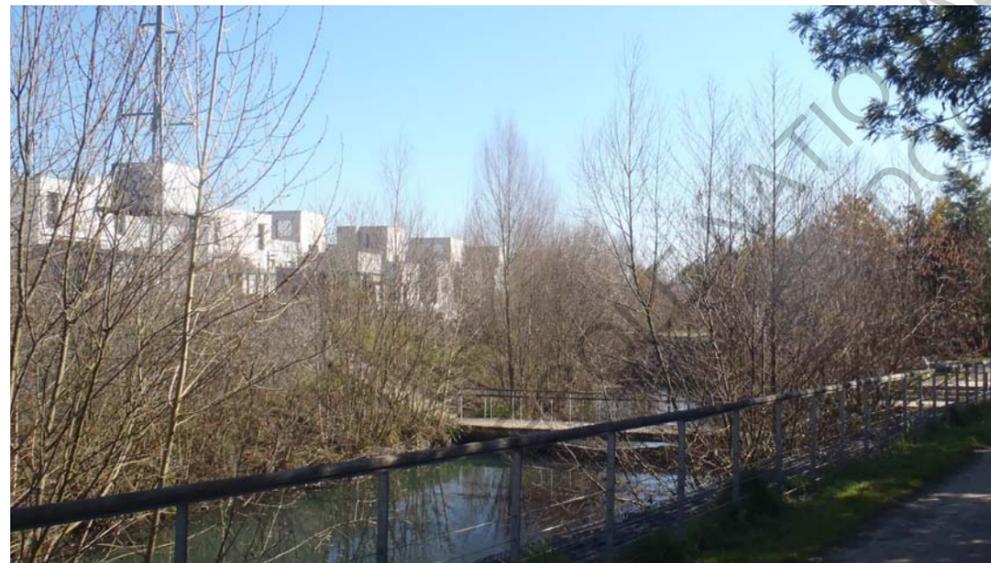
Suite aux épisodes de pollutions des années 1960, il ne s'agissait pas de retomber dans les mêmes problématiques. La ruisseau a été enterré pour des raisons sanitaires et la réouverture ne sera comprise que si l'eau affiche une propreté impeccable.

Pour ce faire, il y a eu un travail de recherche en amont pour vérifier tous les écoulements qui rejoignent le ruisseau.

«C : Alors le problème en fait, c'est que comme on avait un ruisseau busé, on ne connaissaient pas son état sanitaire, donc on s'est rendu compte quand même qu'il y avait une certaine pollution.

C'est-à-dire que disons, on se soucie moins de la qualité de l'eau du ruisseau quand il est busé que quand il est en aérien.

Parce que quand il est en aérien, c'est tout le temps visible et sinon on peut aussi avoir des odeurs. Donc il a fallu travailler sur ce sujet là, notamment avec toutes les entreprises qui étaient en amont, puisque le ruisseau vient d'au-delà de la route de Paris. Ensuite on a eu des difficultés alors techniquement, il fallait rouvrir. C'est pas le tout de dire on réouvre un ruisseau, il faut aussi trouver un équilibre et surtout une bonne dynamique hydraulique pour éviter la stagnation des eaux au fil du temps avec aussi l'objectif d'avoir toujours un ruisseau en eaux. »



«C : Oui oui tout à fait, donc il n'y a pas de pollution aujourd'hui. Donc on a fait un travail en amont pour tous les déchets qu'ils pouvaient bazararder dans le ruisseau et dans le caniveau, on a fait attention en amont à toutes les canalisations. »

En complément de la maîtrise des eaux, il s'agit aussi de s'assurer d'un bon écoulement et d'une bonne filtration de l'eau.

Le fait que l'eau soit en perpétuel mouvement permet de ne pas rencontrer le problème des eaux stagnantes et la prolifération des bactéries. Pour ce faire, les éléments servant à traverser le ruisseau sont mis à profit :

«Le tracé se séquence au travers de multiples seuils, mettant en vie cette présence. Ces seuils participent à l'oxygénation du fluide et participent ainsi à l'amélioration de ses qualités biologiques » (Bruel Anne-Sylvie, Notice générale, pré-étude générale de la ZAC Bottière Chénaie, 2005)

«C :Il a fallu travailler sur le profil, il a fallu travailler sur le bassin de décantation puisque en fait le ruisseau à l'ouverture commence par un grand bassin, en tête du parc. Et donc après se développent des petits système de digue, des systèmes de petite chute d'eau qui vont venir oxygéner l'eau.

M : Ha oui d'accord, donc voilà l'utilité des petites cascades.

C : Oui oui et ça permet d'avoir des aménagements et des traversées, et ça permet aussi d'oxygéner l'eau et d'apporter une qualité à l'eau : donc l'oxygénation. Donc c'est ce qu'on appelle les mares, vous avez un développement de végétaux et donc un étouffement des espèces aquatiques. »

Tout ce travail en amont dans le traitement de l'eau et dans la matérialité du lit du ruisseau des Gohards permet d'offrir un espace qualitatif où l'eau circule proprement.

La quantité d'espace vert autour du ruisseau a également un rôle d'espace tampon en cas d'inondation.

J'ai également pu observer que pendant les orages de juin, la prairie a bien fait son rôle de réception du surplus des eaux. Il y avait des marques d'un passage plus fort de courant le long des berges et sur les ponts, alors que toutes les habitations environnantes étaient intactes.

De plus, j'ai pu remarquer au cours de mes observations une évolution quant à l'apparence de l'eau du ruisseau.

En effet, lors des périodes d'hiver et de grand froid, l'eau était extrêmement claire. Lors des périodes de pluie, elle était plus boueuse et tourmentée. Lors des périodes de forte chaleur, une couche de mousse s'est formée. A cette même période, le ruisseau des Gohards à ciel ouvert lui affiche une eau toujours aussi claire.

Cependant aucune maladie, ni mauvaises odeurs ou autre désagrément lié à la mauvaise qualité de l'eau n'a été relatée pendant ma période de recherche. Peut-on considérer que ces quelques canettes flottantes et ces mousses qui poussent en cas de forte chaleur soit un danger? Se pose alors la question de comment gérer un espace naturel en ville.



Photographies du ruisseau prises en février



Photographies du ruisseau prises en mai

Restauration et gestion des cours d'eau- Actions de plusieurs acteurs

La fédération des Amis de l'Erdre se définit comme expert sur les restaurations et les entretiens de la rivière et de ses zones humides. L'association conseille sur ce qu'il faut protéger, préserver, entretenir et retirer. J'y ai rencontré Clément Lamour.

«Notre mot d'ordre : Renaturer. Je dirais que c'est passer d'un espace semi-naturel pour tendre vers un espace naturel. »

«Nous repérons les espèces invasives à retirer, les espèces à protéger, et les arbres à couper pour laisser respirer la zone. Notre expertise permet de savoir comment entretenir l'espace en valorisant les espèces et la biodiversité et sans faire une « boîte verte ».

Ils exercent aussi en tant qu'association pour sensibiliser, apprendre et agir. Elle a des missions d'animation et de sensibilisation. Pour cela, elles proposent des chantiers citoyens pour restaurer eux-mêmes les espaces naturels. Clément me fait part d'une véritable volonté des communes à retrouver leur rivière, de valoriser ce patrimoine. Il constate un changement de mentalité de la part des communautés mais aussi des citoyens.

« Les bénévoles qui participent au chantier, ne sont pas du coin forcément, ils viennent de St Sébastien, de Rezé, ce sont des gens qui veulent s'investir sur une demi-journée, qui sont déjà sensibilisés sur le sujet et qui cherchent à agir. Il y en a environ 20 à chaque chantier, dont un noyau de 4-5 qui sont toujours là.

On ressent un volonté chez les citoyens de s'investir dans son environnement proche, à Nantes en tout cas, car il y a une belle sensibilité. »

«Les chantiers bénévoles sont utiles. Pour restaurer un terrain, il faudrait 2 personnes mobilisées pendant trois jours, alors qu'en une après-midi, une vingtaine de personnes suffit. »

De plus, les urbains ont eu l'habitude d'une gestion très maîtrisée de la nature. La laisser pousser à certains endroits ou l'entretenir de manière plus naturelle entraîne parfois des incompréhensions de la part des usages.

Selon Clément, un ruisseau s'entretient tous les 3 ans. Il faut respecter le cours d'eau et son évolution :

« Un cours d'eau vit sa vie, doit trouver son équilibre, et parfois ça se referme, ça s'ouvre, ça bouge dans le temps et dans l'espace. Plus il y a de systèmes différents dans un cours d'eau (profond, pas profond, large, étroit...), plus c'est bien pour la biodiversité. »

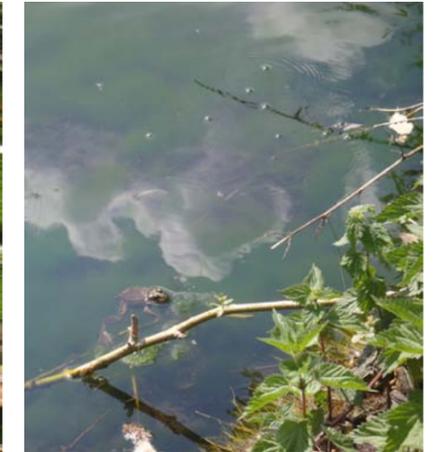
Il s'agit d'abord de bien connaître les espèces locales. En effet, les espèces invasives sont souvent importées par l'homme. Elles s'échappent des aquariums, élevages ou jardins. Sans prédateurs, elles prolifèrent dans les espaces naturels et causent des déséquilibres. Le deuxième danger pour les cours d'eau et de finir étouffé sous la végétation et les arbres.

Ici en Loire-Atlantique, les espèces florales locales sont les iris des marais, le carex, l'oenanthe safranée, la renoncule, le jonc, les orties, le saule marsault, les lentilles d'eau, la salicaire, la baldingère faux roseau, la menthe aquatique, Le jonc et le carex sont des plantes ayant des capacités de ripisylve. C'est-à-dire qu'ils participent à l'auto-épuration du cours d'eau et sont présentes sur ses berges. Les animaux locaux sont les mésanges, salamandres, les grenouilles vertes et argiles, le crapaud commun, triton palmé. Les insectes et les crustacés sont une bonne manière de vérifier la qualité de l'eau par leur présence. Les bords d'un ruisseau en bon état sont peuplés par des libellules, l'azelle, le dytique, la notonecte, la nêpe.

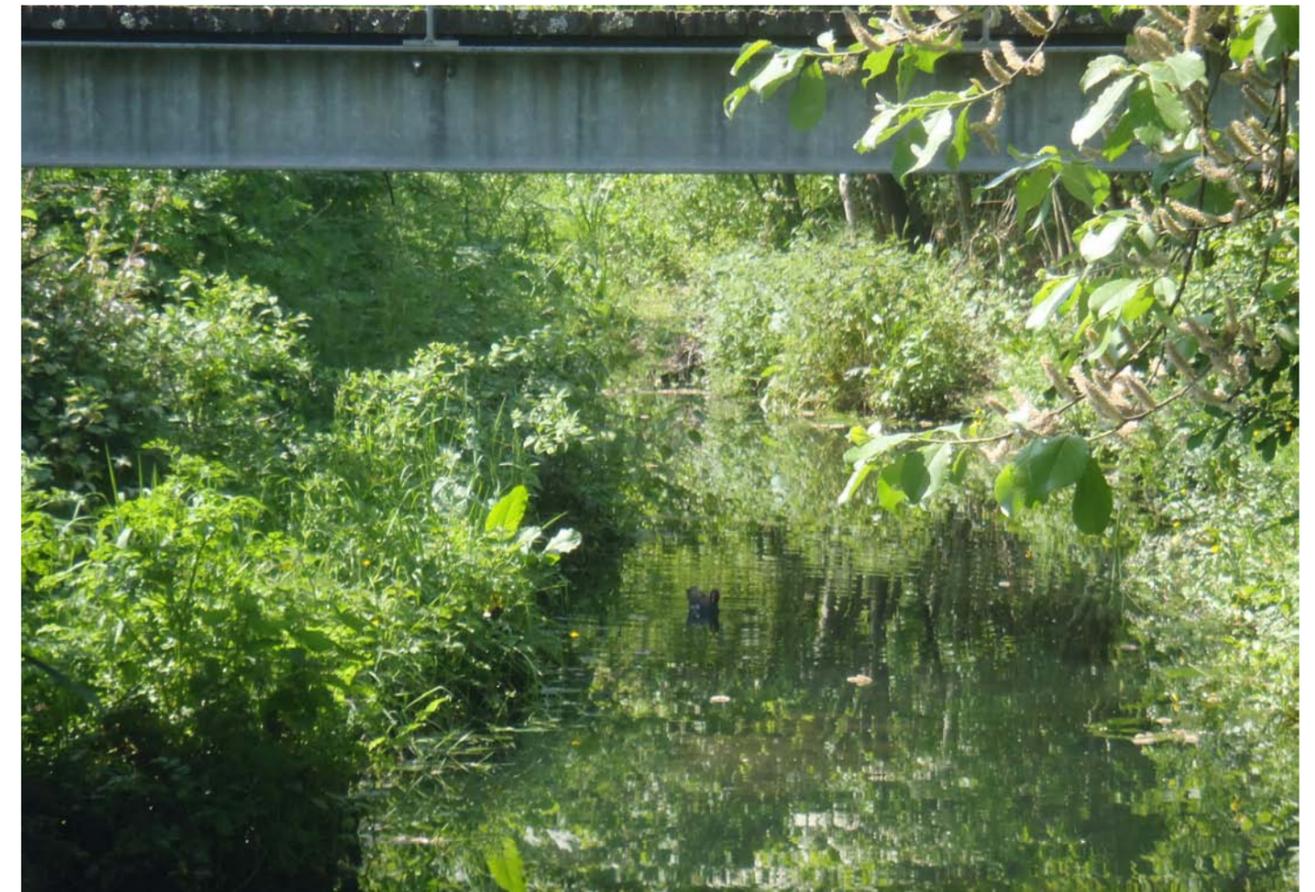
Les espèces invasives de la région sont la jussie, la renoué du Japon, le noyer, le laurier palme, l'ailante, le liquidambar, et en faune, le ragondin, l'écrevisse américaine, les tortues de Floride. «Les cours d'eau étouffent avec les plantes qui poussent partout. De plus, on en profite pour éliminer les espèces invasives. Cette opération est une véritable bouffée d'air pour ce milieu. »

Il arrive cependant que l'on coupe ou enlève des espèces locales :

« Les orties emmagasinent beaucoup de nitrate et d'azote. C'est pour ça que de temps en temps, il faut les faucher et les exporter. Le saule est un arbre qui aime l'eau et en consomme beaucoup. Cela assèche la zone et les plantes épuratrices ne peuvent plus pousser. »



Grenouilles et libellules





Pour Clément, la nature doit être fonctionnelle, il ne faut pas que ce soit une boîte verte, pas un parterre de fleurs, mais un espace où la biodiversité fonctionne.

Regardons alors le travail réalisé sur la réouverture du ruisseau des Gohards. Est-ce une belle « boîte verte » ou un espace de biodiversité qui fonctionne ?

Selon Anne-Sylvie Bruel, les végétations du nord du parc ont été préservées comme « foyer de développement des nouvelles plantations et espaces spontanés susceptibles d'accompagner le ruisseau ».

« Les nouvelles plantations concernent : Les berges du ruisseau des Gohards avec des arbustes des milieux frais, les abords immédiats de l'eau avec des plantes vivaces des milieux humides en privilégiant les essences botaniques ou sub-spontanées.

Le choix de la palette végétale s'adapte à cette présence de l'eau, venant parfois la renforcer. Elle met en œuvre toute la gamme liée aux berges des rivières et aux milieux humides, saules et aulnes pour les arbres, mais également saules arbustifs à croissance rapide, et plantes vivaces telles que les iris d'eau ou les roseaux (phragmites et typha) et autres plantes de ripisylve. La palette végétale participe à l'évocation de l'eau par l'expression du sol humide. Cette palette végétale participe de l'identification du site comme lieu unique et de la mise en valeur de la présence du ruisseau des Gohards. Futur parc urbain, le vallon des Gohards n'en sera pas moins planté par une végétation à caractère naturel, voire botanique, évitant les effets de collection trop horticole. La gestion de ces espaces s'accordera avec cette palette et les ambiances recherchées au cœur du parc. »

(Bruel Anne-Sylvie, Notice générale, pré-étude générale de la ZAC Bottière-Chénaie, 2005)

J'ai pu voir au cours de mon investigation du terrain que les espaces verts ont agité sur le bord du ruisseau. Leur action s'est surtout concentrée en hiver par la coupe d'arbres qui étaient morts et la replantation d'autres.

En été, la végétation est devenue très dense et très chaotique. Mais elle abrite de très beaux spécimens naturels comme des roseaux, des libellules et de très nombreuses grenouilles. Comme l'a dit Clément, les animaux sont le meilleur moyen de voir si l'espace fonctionne.

Réouverture naturelle ou artificielle ?

Vous pensez que le ruisseau est naturel ou artificiel ?

Réponse de la Métropole :

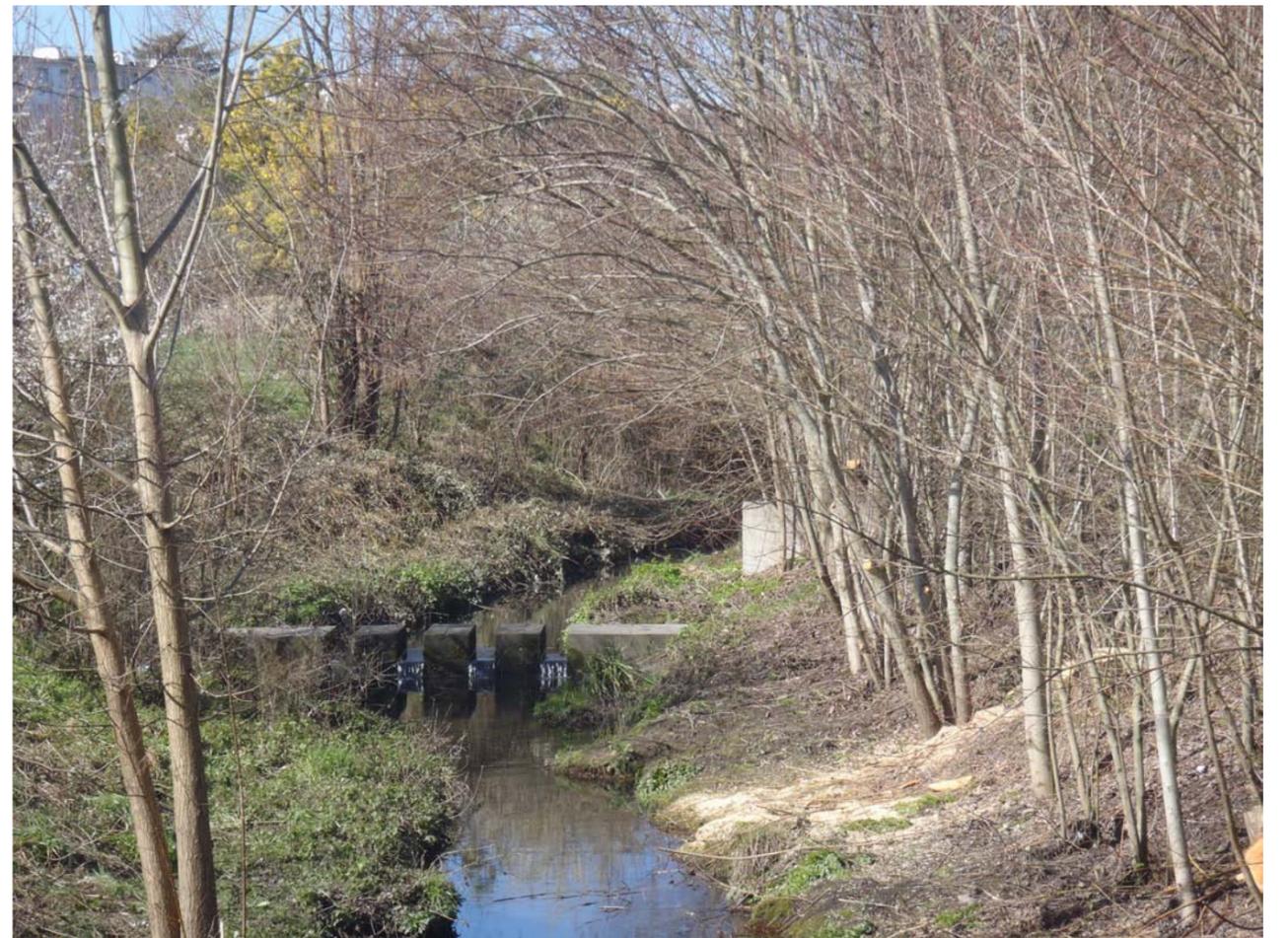
« C: Pour moi aujourd'hui je pense qu'il est plutôt naturel. C'est à dire que, oui le ruisseau n'est pas dans son lit d'origine. Mais on voit bien qu'on n'a presque pas planté le bord du ruisseau et donc tout le paysage que vous voyez aujourd'hui s'est constitué naturellement. Donc on voit bien que la présence de l'eau a développé un milieu qui a permis le développement de plante hydrophile, de nature adaptée au milieu humide. Et pour moi aujourd'hui c'est plutôt complètement naturel. Même si il y a eu une intervention de l'homme. Après vous savez à la campagne, il y a aussi des interventions de l'homme, pour déplacer des ruisseaux pour pouvoir pomper dedans donc vous voyez à la campagne ça n'est pas non plus la nature originelle. Donc, oui pour moi c'est complètement naturel. »

Réponse de l'association des Amis de l'Erdre :

« Je dirai que oui il est naturel, car on trouve des plantes locales, qui ont poussé spontanément, on y trouve une vraie biodiversité locale et naturelle.

Cependant, le lit est maîtrisé, il n'est pas naturel : il est tout droit, alors que normalement un ruisseau aurait des méandres. Le lit originel a été modifié notamment à cause du busage et de la modification de la nature des sols par les créations de parkings enterrés sous-immeubles. »

Malgré la modification du lit du ruisseau, Les Gohards retrouve une part de nature en beauté. La faune et la flore locale s'y développent avec allégresse.



Une réouverture pas toujours appréciée

Si la réouverture du ruisseau des Gohards se traduit par une belle appropriation de la faune et de la flore, qu'en est-il des habitants ?

«F: Il y avait beaucoup de place et puis on sentait bien que ça allait être urbanisé. On pensait que ça allait se passer un petit peu comme à St Joseph, un petit peu rue par rue.

Et puis, Jean-Marc Ayrault est arrivé. Il s'est dit on bloque tout, c'est une richesse d'avoir ces espaces là.

Et moi j'ai salué ça à l'époque. Et plutôt que de faire des petites rues par-ci par-là, des lotissements par-ci par-là, qui n'ont pas forcément de cohérence. On bloque tout et on fait la ZAC Bottière-Chénaie.

Donc ça c'est quand il est arrivé(1989). Et moi quand je suis arrivée au conseil municipal en 2001, c'était son troisième mandat. Et évidemment, ça soulevait pas mal de polémique, comme à chaque fois parce qu'il y avait quand même du monde qui était concerné, et en particulier les maraîchers.

Donc effectivement, moi ça m'avait mise assez mal à l'aise parce que en tant que voisine de maraîcher, le jour où on avait voté cette décision, ça c'est fait en plusieurs fois ; mais à chaque fois, il y avait des représentants des maraîchers pour dire leur position et c'était parfaitement légitime. Parce que vous aviez dans le même secteur des terrains, qui étaient vendus à des promoteurs, trois fois le prix que proposait la ville, pour arriver à une urbanisation accessible .

Donc c'était délicat.

M : En fin de compte, là où ils ont bâtis Bottière Chénaie, c'était surtout des maraîchages, il n'y avait pas beaucoup de maisons.

F : C'est pour ça que je vous dit que c'était un moindre mal. Parce que les gens, ils ont souffert de partir, mais le nombre de gens concernés était relativement réduit. Mais par contre, ils étaient encore en activité. Et ça c'était dure quand même, et comme on vous disait l'autre jour, un terrain maraîcher, ça se travaille , on amende, on met de la terre, on ré-équilibre, on met du sable... Ils travaillaient énormément pour arriver à ça. Donc quand on les a délogés, je comprend qu'ils n'aient pas été tellement contents. Et puis il y avait un autre problème, parce que quand vous avez une zone d'aménagement concertée comme ça, votre terrain, il est à vous, foncièrement, vous payez les impôts dessus, mais vous ne pouvez plus rien faire dessus. Donc les grands terrains, quand les gens avaient des grands terrains comme ça, ils espéraient que leurs fils prennent un bout du terrain... Et non, les enfants sont partis, acheter à St Luce, à Thouaré. Ils ne pouvaient pas acheter ici. Et ils étaient très amères les gens. Ça c'est les cotés difficiles.

Et moi, je me souviens quand j'allais aux conseils municipaux, que je voyais les voisins venir manifester par leur présence , puisque l'on a pas le droit d'intervenir dans les conseils municipaux. Mais ils étaient là par la présence, avant et après, ils parlaient aux journalistes. Ce qui était totalement légitime. Moi j'étais pas très à l'aise, parce que je faisais partie des gens qui allaient voter pour, parce que je faisais partie de la majorité.

F :Et puis, finalement c'est passé parce que c'était une organisation raisonnable . Il y avait un enjeu certes, mais la densité de population était quand même réduite par rapport à ce qu'on, ce qui est fait maintenant d'ailleurs.

Alors ça, c'est le principe général de la décision de la ZAC. En ce qui concerne l'écoquartier, c'est vrai que la municipalité était très à cheval sur le fait que les espaces verts soient respectés, qu'on en crée des nouveaux. Le PLU de l'époque disait, pas de maisons à plus de 500m d'un espace vert. Donc ça a été respecté. Et c'est vrai que c'était un écoquartier, il y a beaucoup de population certes, c'est très dense, mais il y a aussi beaucoup de verdure. Une verdure vraiment, on a l'impression d'être à la campagne, c'est très très chouette je trouve. Donc ça, ça me paraît assez réussi .»

Au début de la livraison de la ZAC, l'apparition du ruisseau des Gohards a soulevé quelques interrogations et réveillé quelques peurs auprès des habitants. Il ne faut pas oublier que la réouverture se passe au début des années 2000 et que l'écologie n'avait pas eu le temps de faire son chemin dans tous les esprits. En effet, les peurs que l'hygiénisme avait éradiquées refont surfaces :

«F :Alors pour les Gohards, moi je me suis à peine rendu compte de la chose. Je trouvais que le principe était très bien. Je me disais pourquoi pas après tout. Je m'interrogeais quand même parce que je me suis dit : « Pourquoi les anciens ont fait des lourds travaux, c'était quand même quelque chose, si on défait plus tard. Il y a peut-être quand même des données nouvelles »

«F: Enfin bon. En réalité, je ne suis pas certaine que l'opération soit si saine que ça.

Parce que moi personnellement ici, il y a des moucheron dans la salle de bain. Depuis que le Gohards est ouvert, on est infesté de bestioles. Tenez venez voir.

Alors un truc rigolo par contre c'est les grenouilles. On a des grenouilles dans notre tout petit bassin du jardin.»

«M : Pour revenir à Bottière Chénaie, vous avez peut être fait des concertations au début du projet. Comment les habitants, qui vivaient autour des tenues maraîchère, ont reçu cette idée de réouverture du ruisseau ?

C : Pas du tout positivement. C'était plutôt les vieilles peurs du 19e, l'époque hygiéniste. En fait, on avait pas mal de personnes âgées autour, donc qui venaient en concertation. Maintenant, ça mute. Les pavillons mutent, donc on a plutôt des jeunes qui arrivent qui sont plutôt sensibles à ces questions là. Mais, en fait les personnes âgées étaient plutôt dans un premier temps, plutôt réfractaires. Parce qu'ils avaient eux encore l'image du ruisseau d'avant, qui était un lieu de dépôt.

En fait les ruisseaux pourquoi ils ont été busé, c'est parce que tous les égouts allaient dedans et on y mettait tout et n'importe quoi. Donc c'était les mauvaises odeurs, les rats, enfin voilà. Donc ils ne voyaient pas l'intérêt qu'on le ré ouvre si c'était pour que ça redevienne comme ça. Voila ,donc il y avait une peur de revoir apparaître ce que l'on connaissait. »

Selon Céline, l'idée de la réouverture du ruisseau a été assez mal reçue, il a fallu faire un travail pédagogique pour réapprendre à vivre avec la nature en ville. Une véritable opération de changement de mentalité pour ne plus voir le ruisseau comme un danger mais comme une aubaine.

Pour cela, elle est intervenue avec Les amis de l'Erdre et Ecopole auprès de l'école Julien Gracq.

«C :Donc après on a expliqué le projet, on a montré le projet ailleurs, il y a eu plus de gens au courant. Et puis après lors de l'arrivée des premiers habitants, on s'est rendu compte que pour nous, c'était quasiment acquis, cette qualité de présence d'un ruisseau, que c'était une super idée, que le projet était fait et que ça marchait.

Et puis moi je suis intervenue dans les écoles et j'ai demandé aux élèves ce qu'ils aimaient le plus dans leur nouveau quartier et ce qu'ils aimaient le moins bien, puisque c'était les nouveaux arrivants.

Ce qu'ils aimaient le plus, c'était le chocolatier qui avait ouvert et ce qu'ils aimaient le moins bien, c'était le ruisseau.

Donc là , je suis tombée des nues en me disant c'est bizarre des enfants de primaire, là c'est étonnant.

Donc on a travaillé là-dessus. Je leur ai demandé d'aller voir leurs grands-parents, qui n'habitent pas sur le secteur, mais de leur demander comment ils vivaient quand ils étaient petits, quand il y avait un ruisseau par exemple. Pour les grands-parents, les ruisseaux étaient des terrains de jeux où ils pouvaient patouiller, faire des bateaux. Il n'y a pas de grands-parents qui ne se souviennent pas de bons moments passés avec la nature. Et en fait, les enfants sont revenus avec pleins d'images, ça a été assez intéressant. Il y a eu un travail intergénérationnel.

Et puis, du coup je les ai emmené mettre les pieds dans le ruisseau. Et il y a, aujourd'hui il y a encore de vieilles peurs qui sont présentes. Alors les enfants ont moins peur par exemple de traverser une rue que de la présence d'un ruisseau dans leur quartier.

Donc je leur ai expliqué qu'en fait aujourd'hui quand on les élève, on les élève à faire attention, dans la ville aux voitures. Mais on ne les élève pas du tout à vivre avec les éléments naturels. On essaye de cacher les éléments naturels, on met des barrières. Alors que quand on vit au bord de la mer, c'est différent, on nous apprend à faire attention aux vagues, aux marées etc. Donc là, j'ai demandé de travailler sur ce coté là, même l'institut ne pensait pas que c'était possible de descendre dans le ruisseau. Tout le monde en fait avait cette approche là et du coup ça créé des peurs. Donc la, c'était les parents qui avaient dit : « Attention, c'est très dangereux, vous allez vous noyer ». Enfin, il y avait un discours très négatif.

Mais on était même pas en 2010 . 2010 n'était pas encore là. Donc du coup, on a fait de la formation auprès des jeunes, au près de familles pour dire voila ça n'est pas dangereux de vivre avec un ruisseau. Il faut juste apprendre à vivre avec, vous pouvez mettre les pieds dans le ruisseau, vous pouvez traverser le ruisseau. Et donc là du coup, les enfants le voient comme un jeu maintenant.»

«C: Et il va falloir réapprendre à vivre avec la nature en ville. Ça l'a été avec l'eau mais ça l'a été aussi avec les éphémères. Les éphémères, c'est comme des petits moustiques mais qui ne piquent pas, qui se sont mis en place au début avec l'ouverture du ruisseau. Donc on avait des écologues de la France entière qui disaient ; « C'est super d'avoir des éphémères en ville, ça veut dire que vous avez un environnement qui est hyper bon ». Et les habitants disaient : « mais nous on les retrouve chez nous, ils rentrent dans notre soupe ». Donc on leur a expliqué que les éphémères seraient là, le temps que les prédateurs arrivent donc les grenouilles, crapauds et que tout ça allait se réguler. Donc on a fait venir un écologue qui a montré pas mal de pédagogie autour de la mise en place d'un milieu. Il leur a appris que ça n'était pas dangereux que c'était juste un peu désagréable. Et puis après on a eu des renards, donc vieille phobie d'attraper la rage. Donc vous voyez que en fait, le développement de la nature, puisque vous verrez autour du ruisseau on a mis en place des enclos de biodiversité donc autour de ganivelles, auquel on ne va pas toucher. On ne touche pas du tout et donc il y a des scientifiques qui viennent faire le point pour voir l'évolution du milieu, au fur et à mesure des années. Pour voir un peu qu'est ce qui se met en place quand il n'y a pas d'empreinte de l'homme. Donc, on a des animaux, on a des loirs, on a pas mal de choses qui se mettent en place donc c'est assez intéressant. Alors maintenant les habitants ont compris, on a fait beaucoup de pédagogie, ça y est aujourd'hui je pense que si on refermait le ruisseau, je pense qu'on aurait un tollé. Mais ça a quand même été compliqué à comprendre.»

Après ce travail et ce temps d'adaptation à un nouvel environnement naturel en ville, la parc des Gohards fait aujourd'hui partie intégrante de la vie du quartier.

«C'est dommage qu'ils aient ouvert le ruisseau de Gohards sur si peu, ce n'est pas assez long. Il devrait continuer dans la deuxième partie du parc. Quand on voit tout ce qui se construit. »

Bibliothécaire de la médiathèque Floresca-Guépin.

«Mi: Le ruisseau a été réouvert, rue de la Sècherie pour donner une espace vert, que ce soit plus convivial, plus vivable dans le quartier, plus sympa. Alors maintenant on entend les grenouilles, c'est intéressant, c'est très bien. Bon il y a peut-être un inconfort, c'est les moustiques. Mais bon, faut bien s'y faire. Mais c'est joli, c'est très beau, avec des éoliennes en plus, ça rappelle l'extraction de l'eau dans le ruisseau, c'est bien. »

Le parc est un lieu de transition très apprécié pour rejoindre le tramway, le pôle commercial sur la place du marché de Bottière Chénaie. C'est aussi un lieu de promenade, pour les parents et les poussettes, les chiens et les maîtres. Avec l'arrivée des beaux jours, j'ai pu constater une appropriation des espaces. Les grands plaines pour courir, faire des pique niques, les bancs pour lire au bord de l'eau. Le long du ruisseau certains coins sont cachés derrière la végétation et sont propices aux rencontres des adolescents, aux discussions secrètes. Le parc prend vie, entre les habitants l'utilisant comme un grand jardin au son des croassements des grenouilles et autres amphibiens.



Moucheron Pericoma Fugii présent dans les salles de bain depuis l'ouverture du Gohards

ESPACES VERTS ET PUBLICS

La biodiversité revient en ville

Le 28 mai dernier, Nantes Métropole Aménagement, la Ville de Nantes et un groupe d'habitants organisaient un temps fort sur la nature et la biodiversité dans le quartier. Un événement qui témoigne de l'installation rapide d'un patrimoine naturel depuis 2011, date de la réouverture du ruisseau des Gohards et de l'aménagement du parc Bottière Chénaie.



Ce samedi 28 mai, environ 70 personnes, habitants, associations, répondent à l'invitation.

C'est parti pour deux heures de découverte. « L'objectif de ce temps fort était à la fois de faire découvrir aux habitants le côté nature et la biodiversité de leur quartier et d'expliquer notre démarche d'entretien de ce patrimoine naturel » indique Simon Prévost, responsable du secteur Est au Service des Espaces Verts et de l'Environnement.

Trois ateliers pour découvrir le quartier

Trois ateliers ont rythmé la matinée : la visite commentée du ruisseau des Gohards autour de la faune, de la flore,

et de l'histoire du quartier ; la sensibilisation au tri des déchets et à leur impact sur l'environnement ; une initiation au croquis nature avec l'illustrateur Denis Clavreul. La matinée s'est achevée par un pot convivial dans le parc. « Cet événement en fait, avait commencé la veille à l'école Julien-Gracq avec une visite du ruisseau à destination des enfants de cours élémentaire. »

Bottière-Chénaie, Nantes, Des idées neuves-Journal de projet-Sept. 2016



ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DOCUMENT SOUMIS

UN PROJET DE RÉOUVERTURE DOULON-GOHARD

Le Vieux Doulon est un territoire empreint de la même histoire maraîchère dont la moitié est une zone humide. Entouré par le périphérique à l'est, les voies ferrées et la gare de triage au sud, le territoire se partage entre habitations individuelles éparses et parcelles inondées et inaccessibles. Les bâtiments des anciennes fermes, historiques pour le quartier sont toujours présents : la Papotière, la Louètrie, la St Médard, le bois des Anses la Bonnetière. Au nord se trouve le ruisseau des Gohards. Il s'agit du tronçon qui n'a jamais été enterré mais recalibré par deux fois en 1981 et en 1984. Celui-ci cours de sa buse au niveau du petit pont de la St Médard, passe sous le périphérique en direction de st Luce. Le ruisseau de l'Aubinière apparaît alors plus au sud, au-dessus de la gare de triage et laisse dans son passage, une vaste prairie inondée recouverte de végétation dense.

«Ce quartier dispose d'un milieu naturel de qualité, des zones humides de part et d'autre de la voie ferrée, de zones boisées à proximité du ruisseau de l'Aubinière. Le ruisseau des Gohards constitue aussi un véritable corridor écologique. Le projet devra tenir compte du milieu naturel existant et faire venir une biodiversité adaptée aux constructions.» Olivier Ganne, secrétaire Loire Atlantique de Bretagne Vivante. (Nantes aménagement, ville de Nantes et Nantes métropole, NantesCo, Carnet de balades commentées par les habitants du quartier dans le cadre de la concertation sur le projet urbain, 2016)

«Ici, c'est un peu la campagne en ville. Les habitants vivent dans des maisons avec jardins, dans un quartier calme. Ils y vivent souvent depuis longtemps et les familles sont ancrées dans le territoire. Il y a sur le quartier un véritable esprit village, de l'entraide, de l'intergénérationnel, les personnes âgées comprennent la nécessité de garder de la place pour les jeunes. Le quartier dispose d'une dynamique associative très forte avec des associations ancrées depuis longtemps.» Cyril Allain, directeur de la Maison de quartier.(Nantes aménagement, ville de Nantes et Nantes métropole, NantesCo, Carnet de balades commentées par les habitants du quartier dans le cadre de la concertation sur le projet urbain, 2016)
Le ruisseau des Gohards a toujours fait partie du paysage et de la vie du quartier de Doulon.

Parole d'enfants

« Ho c'est au ruisseau des Gohards, on a vu un petit ruisseau comme ça avec de l'eau, et des rochers qui lui bloquaient le passage. En fait, l'eau elle passait par dessus ou à côté. »
« Mais moi quand je suis passée sous le pont, j'avais peur de tomber dans l'eau »

-Est-ce que vous y êtes déjà allés avec vos parents ?

« Moi je suis déjà parti en vélo. »

« Humm non! »

« Moi je suis partie pour aller à la fête de du jardin des Ronces.»

« Moi je suis pas allé. »

« Oui moi je suis allé avec papa. Et par contre, moi je suis allé dans un petit bois. Et puis dans le petit bois, j'étais le seul à y aller. Et puis, j'ai trouvé une souche d'arbre bizarre, toute mangée! »

« Moi par contre, j'ai vu un trou »

« Moi, j'ai été avec toute ma famille. Moi, j'ai dormi une fois là bas. »

-Est-ce que vous jouez un petit peu au bord du ruisseau ou pas du tout ?

« Oui.» « Ouai! »

« Je joue avec mes sœurs. »

« Non, par contre c'était m-a-g-n-i-f-i-q-u-e ! »

-Tu as envie d'y mettre les pieds ?

« Oui, mais j'ai pas le droit »

-Vous avez envie?

«1 :Nonn moi j'ai pas du tout envie!

2 :Moi j'ai envie. Mais je vais dedans. Je nage

1 :Ha, tu es fou !

2 :Moi je te dis, je suis allée au dessus des poissons, je te dis j'ai pas plongé dedans .

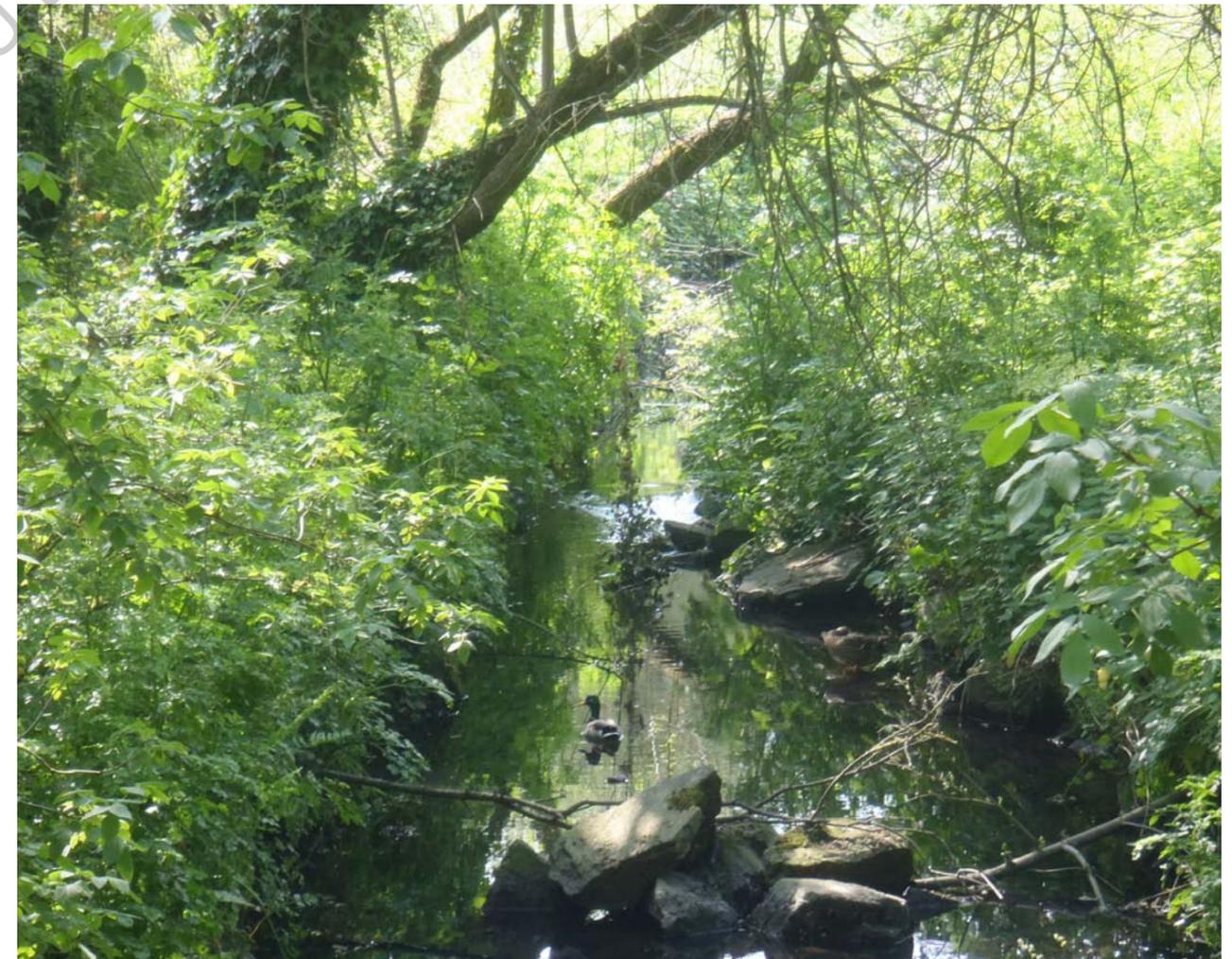
Si moi j'ai plongé dedans »

1 :Nan nan nan, c'est impossible que tu plonges dedans, là tu te fracasses et tu meurs.

2 :Non, parce que tout à l'heure moi, ma mamie, il y avait plein d'eau là, elle ne me cherchait plus. Alors heu j'ai remonté. Ouai j'ai remonté sur le bord, parce que après je pouvais presque plus respirer. Je suis allé dans l'eau, je pouvais plus respirer presque.»



Territoire de l'eau





Le projet Doulon Gohards

Ce territoire se trouve dans le prolongement de la ZAC Bottière Chénaie et Nantes Métropole compte bien poursuivre son travail en y créant une seconde ZAC. Cette fois, le leitmotiv-motif n'est plus la réouverture du ruisseau mais la mise en valeur du patrimoine maraîcher. Pour se faire le quartier s'organise autour des anciens corps de ferme pour fabriquer un agri-quartier :

« C : A Doulon-Gorhard, on vient développer un agro-urbanisme. Je dirais un agri-urbanisme qui viendrait développer des fermes urbaines, donc ça c'est une nouveauté puisque historiquement il y avait des fermes dans le quartier. Et comme elles sont encore installées donc on va les remettre en production et donc on va avoir encore un nouveau paysage. Un autre paysage, donc il va y avoir un paysage naturel, un paysage agricole, un paysage urbain donc la continuité de Bottière Chénaie. »

La ZAC sera réalisée en une vingtaine d'années. Elle a une superficie de 180 ha. Le projet est réalisé par l'équipe de conception urbaine In Situ architecture&environnement, Bruel-Delmar paysagiste, Michel Nicolet et Score 2Dprojet, en co-construction avec Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement.

Les objectifs rédigés dans le traité de concession d'aménagement de 2016 sont :

- Participer au développement métropolitain équilibré en créant environ 2700 logements diversifiés, accompagnés des équipements publics et collectifs nécessaires,
- Préserver la nature en ville, source de biodiversité, par la mise en valeur d'environ 100 hectares de zones naturelles,
- Mettre en œuvre l'agriculture urbaine sur une superficie d'environ 8 hectares en réactivant 4 fermes présentes sur le site,

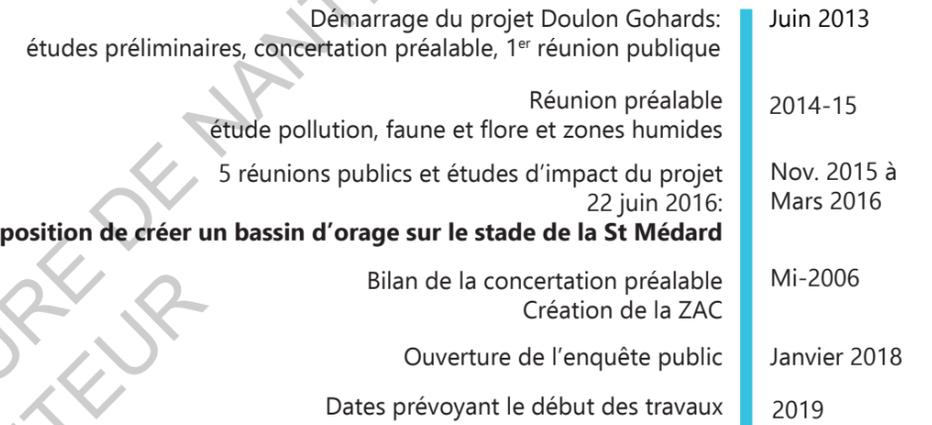
Sur les 180 hectares de périmètre d'étude avec la préservation et la valorisation de 100 hectares d'espaces naturels, 2500 à 3000 nouveaux logements projetés, 25 pourcent de logements sociaux, 30 pourcent de logements abordables, 45 pourcent de logements libres.

Voici une nouvelle fois, un projet aux enjeux colossaux qui cependant tente de conserver l'âme du quartier :

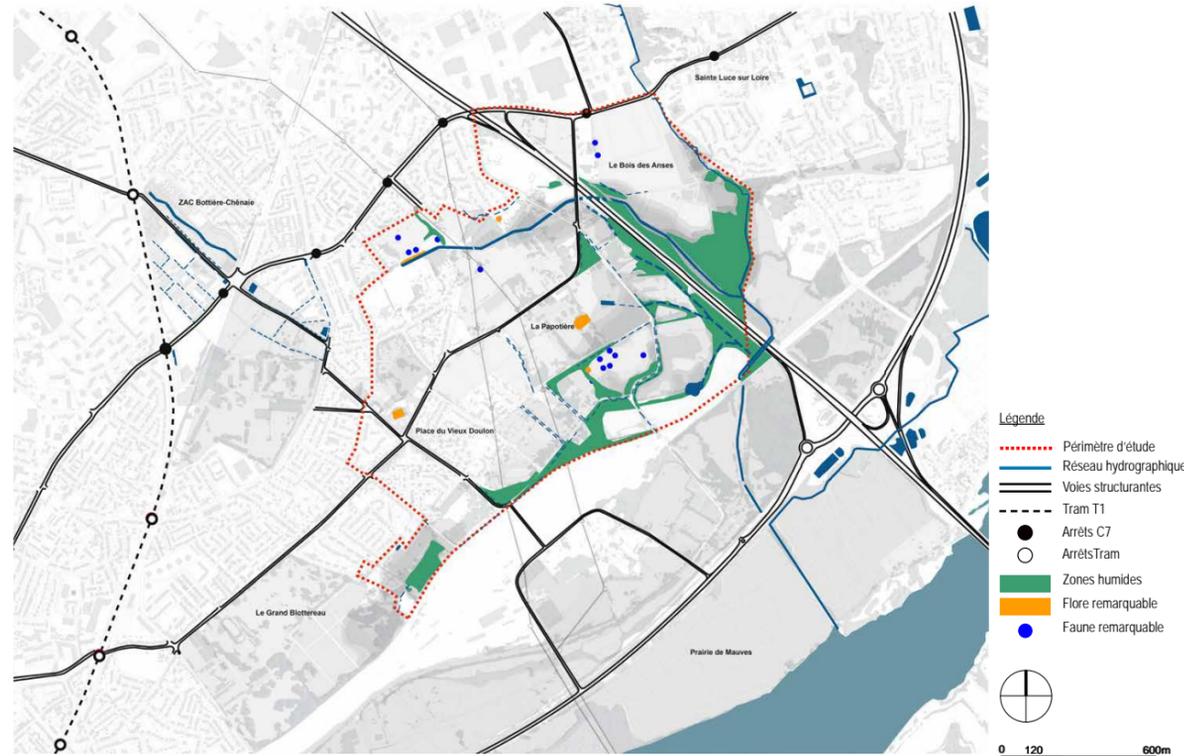
« C'est l'habitat populaire dans le sens authentique du terme, accessible à un grand nombre et dans un mode de vie qui répond à un « esprit village » avec un rapport important à la terre : maraîchage, agriculture, jardins potagers, jardins familiaux. Mon souhait, c'est que des familles qui rêvent d'un jardin ne soient pas obligées de s'expatrier à l'extérieur de Nantes et parfois loin avec tous les problèmes que posent l'étalement urbain. » Alain Robert, adjoint au Maire de Nantes, en charge de l'urbanisme, du commerce et des grands projets urbains, 2015



Projet urbain Doulon Gohards, études urbaines et paysagères pré-opérationnelles -nov.2015-Nantes Métropole



Carte Doulon Gohards-Janv.2018-Nantes Métropole



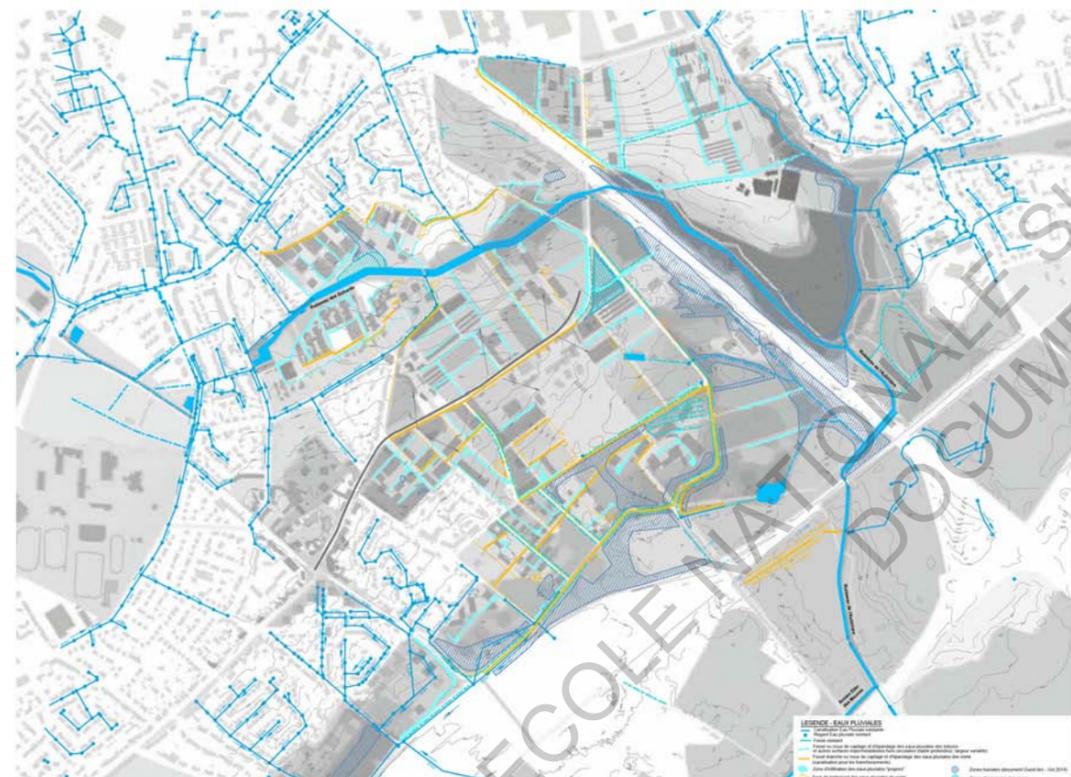
PROJET URBAIN DOULON-GOHARDS - NANTES - ETUDES URBAINES - MISSIONS OPERATIONNELLES
151103NQG_RéunionPublique

IN SITU Architecture&Environnement • ATELIER DE PAYSAGES BRUEL DEL MAR • MICHEL NICOLET • SCORE 2D



Puits utilisé dans le jardin des Ronces pour arroser le potager

2- Le projet
La gestion des eaux pluviales



PROJET URBAIN DOULON-GOHARDS - NANTES - ETUDES URBAINES - MISSIONS OPERATIONNELLES
151103NQG_RéunionPublique

IN SITU Architecture&Environnement • ATELIER DE PAYSAGES BRUEL DEL MAR • MICHEL NICOLET • S

6 ON PASSE DEVANT L'INSTITUT DE LA PAPOTIÈRE, LIEU D'ACCUEIL DE JEUNES EN RÉINSERTION. À NOTER LA QUALITÉ DU BÂTIMENT PRINCIPAL. À L'EMBRANCHEMENT SUIVANT, ON TROUVE L'ANCIENNE FERME BERTHO, DOTÉE D'UN RÉSERVOIR D'EAU REMARQUABLE.

7 ON EMPRUNTE À GAUCHE LA RUE DES CHAUPIÈRES AVANT DE LONGER LE CHEMIN AMÉNAGÉ LE LONG DU RUISSEAU DES GOHARDS. À PROXIMITÉ, LES JARDINS FAMI LI AUX MENCI PAUX DES CHAUPIÈRES, UNE PARCELLE MISE À DISPOSITION PAR SA PROPRIÉTAIRE ÂGÉE.

8 LE LONG DU RUISSEAU, CERTAINS SECTEURS SONT SALES AVEC DES DÉPÔTS SAUVAGES.

9 ON REJOINT LES ÉQUIPEMENTS DE LA SAINT-MÉDARD : TERRAINS DE FOOT, STAND DE TIR À L'ARC DES ARCHERS DE DOULON.

« Ici, on est gâté d'eau d'hiver, le terrain de foot n'est pas dépourvu. »
« Globalement, il y a saturation, il manque des lieux de pratique sportive sur le quartier. »

Les questions pour l'avenir

- Comment aménager autour des Gohards, tout en ménageant les habitants déjà en place ?
- Quel schéma de déplacement pour éviter l'engorgement du quartier et sécuriser les axes principaux dont la Papotière ?
- Quelle destination pour les bâtiments existants acquis par la collectivité, notamment les anciennes fermes ?
- Le projet proposera-t-il suffisamment d'espaces pour faciliter le vivre-ensemble : squares... ?

112

5 ON NOTE UN BOUT DE RUE GRAVILLONNÉ.

6 À L'EMBRANCHEMENT SUIVANT, ON PREND À DROITE SUR LE CHEMIN DES CHAUPIÈRES DANS UN SECTEUR PLUS BOISÉ. ON NOTE SUR LA DROITE UN BÂTIMENT ABANDONNÉ ET TAGUÉ.

« Ce sont les habitants qui ont mis les gravillons car c'était un chemin en terre et boueux. »
« Beaucoup de vies d'accès sont privées. »
« Ce secteur est plus négligé, c'est un peu la zone. »

7 ON RETRaverse LE RUISSEAU SUR UN PONT MÉTALLIQUE AVANT DE REJOINDRE UN CHEMINEMENT PUBLIC, RÉCEMMENT AMÉNAGÉ AU SUD DU RUISSEAU.

8 AU BOUT DU CHEMIN, ON RETROUVE LE PASSAGE DANS LE GRILLAGE DE LA SAINT-MÉDARD AVANT DE RÉCUPÉRER L'ACCÈS PUBLIC VERS LA PLAINE DE JEUX SPORTIFS.

« Ici, des arbres ont été plantés. »
« Pour le chemin des Chaupières, on accède aux Gohards en venant du sud du quartier mais ce n'est pas signalé au public. »

9 DE RETOUR DANS LA RUE AUBIDON, ON RETROUVE LE POINT DE DÉPART EN BORDURE DE L'ÉCO-QUARTIER BOTTIÈRE-CHÉNAIE.

« Elle est vraiment étroite cette rue Aubidon, pas facile de se croiser. »

Les questions pour l'avenir

- Comment assurer une transition douce entre habitat existant et nouvelles constructions ? Comment garder une forme d'unité au quartier ?
- Comment traiter la présence des lignes haute tension ?
- Est-il intéressant de rouvrir le ruisseau des Gohards busé pour prolonger la coulée verte ?

116

La réouverture d'un bassin d'orage sur le stade de la St Médard

Dans ce quartier où l'équilibre entre le bâti et la nature va être bouleversé, la densité est de mise. En réalisant les plans d'évacuation d'eaux pluviales, l'équipe de maître d'œuvre a dessiné un bassin d'orage sur le stade de la St Médard. Il s'agit d'un lieu stratégique en ce qui concerne l'écoulement des eaux et permettrait de prolonger le travail déjà entamé dans Bottière Chénaie.

«Mi : Non, c'est un bassin d'orage en fait. Quand il tombe un amas d'eau épouvantable et que l'eau ne peut pas s'évacuer, l'eau va ici et puis après elle s'en va.»

Aujourd'hui, le vallon des Gohards est confiné. Le ruisseau émerge au niveau de sa buse au niveau du stade de la St Médard et évolue dans son lit de 12m de large et de 5m de profondeur. Il se trouve à l'arrière des jardins des maisons. L'accès principal se trouve à l'est, dans le sens inverse du centre-ville de Nantes, dans la rue des Chaupières. L'accès est également possible par le Petit chemin des Chaupières, mais cet accès se trouve entre deux maisons et n'indique pas le ruisseau. Un accès est également possible depuis le stade de la St Médard. Ces accès sont peu indiqués et ne participent pas à trouver le ruisseau des Gohards et son vallon. Cependant, c'est peut-être sa confidentialité qui lui donne son caractère familial et secret.

Le bassin serait alors un moyen de gérer les eaux de pluie, mais également de prolonger la promenade des Gohards initié à Bottière Chénaie. Il permettrait de mettre en lumière le vallon.

Cependant, cela entraîne une délocalisation du stade de la St Médard un peu plus loin le long du ruisseau. Cette modification de l'équipement sportif n'est pas pour plaire à tout le monde. En effet, le stade a été érigé par les maraîchers eux-mêmes et l'association prend une place très forte dans le quartier. En effet l'ASC Saint Médard Doulon comprend 1500 adhérents à l'année et occupe un site de 18 000 m² au bord du ruisseau.

Michel était adhérent à la St Médard et Françoise habitant à 100m, j'en profite pour leur demander leurs avis :

«Ma : Vous êtes pour ou contre le projet de Doulon Gohards ?

Mi : Donc là, ils veulent rouvrir effectivement toute la partie du ruisseau qui se trouve à la St Médard. Il y a ses avantages, mais là il y a beaucoup d'habitations et beaucoup de riverains qui se plaignent des moustiques et tout ça. Donc ça c'est important aussi. Et puis, je ne sais pas dans quelle mesure, ça va se faire parce que en fait il n'y a pas beaucoup de terrain là pour urbaniser, ça ne sera pas facile. Et aussi, la St Médard qui va se retrouver un peu plus loin. Donc la St Médard qui représente quand même, il y a 1500 licenciés environs, ça les... ils n'aiment pas trop quoi.

Et puis il y a une histoire aussi. Donc là il y a vraiment une histoire sur le quartier parce que le terrain de foot, où ils vont creuser cet étang là, pour élargir, ouvrir le ruisseau, il a une ancienneté. Ça appartenait à l'évêché donc à la paroisse. Et donc là, c'est un terrain de foot qui a été créé pour la St Médard par les maraîchers, qui ont prélevé du terrain dans un lotissement plus loin. Donc, ils sont venus avec leurs camion, leurs tracteurs et remorques et aidés aussi par les cheminots. Parce que les cheminots ont participé à l'élaboration du terrain de foot. Donc ce terrain là a une histoire. Ainsi que les bâtiments de la St Médard, ils ont été construits aussi essentiellement par les cheminots d'ailleurs. Et donc ils venaient aider pendant leur temps libre pour construire tout ça. Il y a une salle de gymnastique, de tennis et tout. Donc il y a une vie ici, une vie de quartier très très grande, avec beaucoup d'histoire. Donc, c'est pour ça peut-être quand il faut changer tout ça, c'est une grande famille la St Médard et donc ils sont très attachés à leur patrimoine et ce qu'ils ont créé eux même d'ailleurs. Voilà.»

«M : Et du coup, par rapport à la réouverture au niveau du stade, vous avez entendu des plaintes ou des avis positifs ?

F: Ha je ne suis pas sûr. Les gens ne sont pas satisfaits de l'ouverture de Gohards. Au début, ils étaient comme moi, ils étaient un peu indifférents je crois. Actuellement, la tension monte... A cause du fait, que ça va modifier le stade. Et puis les gens de la St Médard, il y a beaucoup de monde, il y a 1500 personnes et je pense qu'ils sont tous contre. Alors nous on l'avait su à l'atelier. Mais l'autre jour, il y avait le concert de la chorale, il y avait toutes les associations parce qu'il y a je ne sais pas combien d'association à la St Médard. Et, les présidents des associations ne sont vraiment pas contents, il ne veulent pas que le Gohards soit ré-ouvert dans le bout du terrain.»

DOULON-DEMAIN : QUELS CARACTÈRES DES LIEUX ? LE VALLON INTIME DES GOHARDS



Concertation Doulon Gohards, réunion public de restitution-22 juin 2016-Nantes Métropole

CIRCUIT n°3 ⌚ 0h40 ≈
🔄 2.1 Km

Un parcours proposé par Delphine, Antoine, Grégory, Bernard, Hervé, Fabienne, Johan, Pascal, Catherine, Marcel, Gabriel, Nolwenn et Aurélien

le Vallon des Gohards

ANGLE DE LA RUE JEAN-JACQUES AUDUBON ET DE LA RUE BASSE CHÉNAIE

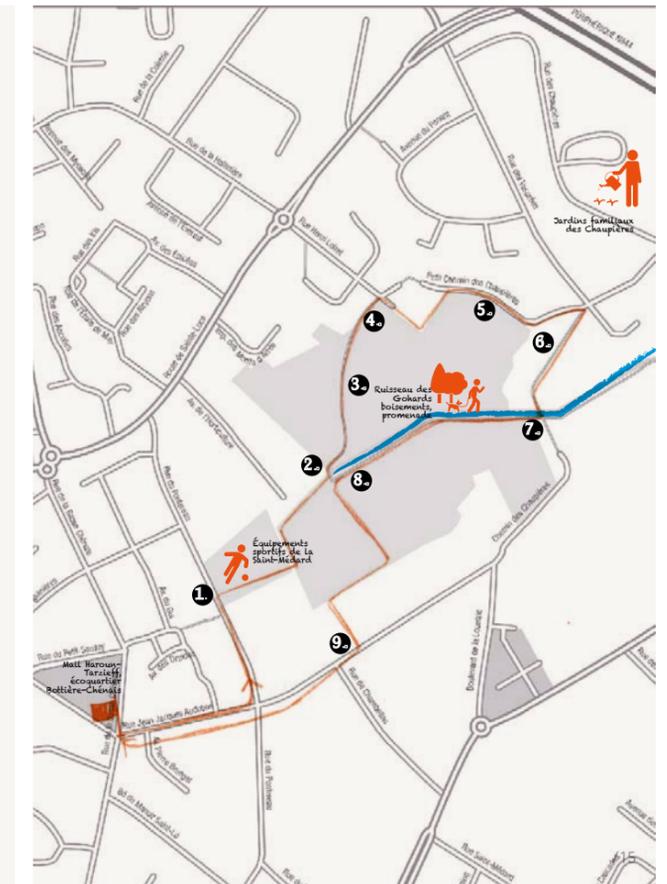
1. L'ENTRÉE SUR LES TERRAINS DE LA SAINT-MÉDARD SE FAIT PAR LA RUE DU PONTEREAU (ACCÈS PRIVÉ). ON TRAVERSE UN PREMIER TERRAIN DE FOOTBALL EN HERBE. APRÈS LA HAIE, LE TERRAIN SYNTHÉTIQUE OÙ JOUE LE RACC.

2. AU BOUT DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE, UN PASSAGE DANS LE GRILLAGE PERMET D'ACCÉDER AU RUISSEAU DES GOHARDS. SUR LA DROITE, LE STAND DE TIR DU CLUB DES ARCHERS DE DOULON.

«Le terrain en herbe est très souvent inondé.»

«Ici, le ruisseau des Gohards a été bouché et passe en limite de parcelle.»

«Ce passage est très emprunté, notamment par les résidents du nord du quartier, pour aller au marché du Vieux Doulon le dimanche matin par exemple.»



Carnet de balade Doulon Gohards-2016-Nantes Métropole



La création du bassin au début du vallon des Gohards pose aujourd'hui beaucoup de questions auprès des habitants qui veulent conserver le stade de la St Médard. Le nouveau stade proposé serait moins grand, avec moins de stationnements. Les habitants sont vraiment attachés à ce bout de terre. Comment savoir alors s'il est plus intéressant de rouvrir le ruisseau ou de valoriser le patrimoine sportif du quartier.

Le projet Doulon Gohards est proche du début des travaux. Ils sont prévus dès 2019. Pour le moment, les différents avis se rencontrent mais la réalité du chantier va bientôt rattraper les discours.

Une réouverture est-elle toujours justifiée ? Comment savoir si le gain écologique engendré par la création d'un bassin justifie la perte d'une mémoire collective ?

Ne pouvant répondre aujourd'hui sur la décision qui sera bientôt prise, je ne peux que me demander si une réouverture est toujours la meilleure solution.

A une plus large échelle, la réouverture des Gohards, la ZAC bottière Chénaie et la ZAC Doulon Gohards prennent sens à l'échelle de la ville. En effet l'Erdre et la Loire sont reliées par un cheminement de projet de renouvellement urbain tournant autour du ruisseau des Gohards, créant ainsi une liaison entre deux branches de l'étoile verte.

«C : On vient retrouver son lien à la Loire. Puisqu'en fait tout ce quartier vivait avant avec la Loire. Avec le développement des infrastructures donc ferroviaires au début du 20ème siècle et puis dans les années 70, implantation du périphérique. Les infrastructures sont venues fragmenter le quartier et surtout le couper de la Loire. Donc on vient demain essayer de trouver des parcours qui vont permettre de relier la Loire à vélo et les bords de Loire à tout ce quartier et trouver donc un parcours nord sud en s'appuyant sur les ruisseaux donc l'Aubinière, le ruisseau des Gohards. De Bottière Chénaie, on va pouvoir aussi trouver le parc boisé de Pin Sec qui est en cour de réalisation et puis après, retrouver des cheminements de qualité pour rejoindre l'Erdre qui n'est pas loin du tout. Et donc on vient créer le lien entre les deux branches qui sont l'Erdre et la Loire».



ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
SOUSMIS AU DROIT D'AUTEUR

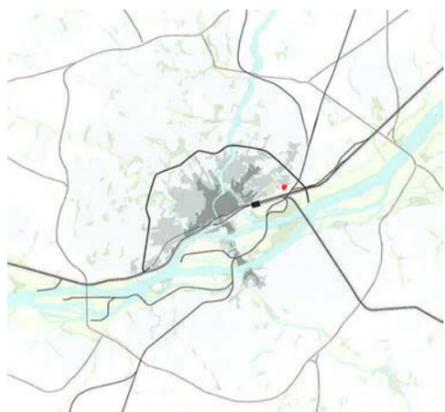
LE RUISSEAU DU GUÉ ROBERT

Un gué est un endroit où l'on peut traverser un cours d'eau à pied, à dos d'animal ou en véhicule sur le fond, sur des pierres de gués ou sur un radier ou une chaussée immergée construite par l'homme, sans s'embourber ni être emporté par le courant. (Wikipédia)

Étude d'un ruisseau enterrée et du projet de réaménagement du parc de la Moutonnerie.

Quels scénarios pour un ruisseau enterré et oublié, coulant sous un parc ?

PRÉSENTATION DU RUISSEAU DU GUÉ ROBERT



Le ruisseau du Gué Robert traverse le quartier Malakoff-St Donatien, constitué de nombreux micro-quartiers : le Pré-Gauchet, Dalby et Toutes-Aides, le quartier Mellinet, et la manufacture des Tabacs. Il s'agit d'un quartier nantais fort de son histoire, avec son passé cheminot et ouvrier. Il très bien situé dans l'agglomération, à deux arrêts de trames de la gare. Malgré cet emplacement idéal, le quartier reste encore peu mis en valeur.

Suite à des recherches sur les plans de Géoportail, en comparant les courbes topographiques et la carte de l'état major de 1820-1862, je déduis que la source du ruisseau du Gué Robert se situe au niveau de la fontaine Caron, lieu-dit proche de la maison d'arrêt Nantes-Carquefou dans le quartier Champs-de-Manœuvre.

Depuis les années 1950, le ruisseau du Gué Robert a été entièrement canalisé depuis sa source jusqu'à son exutoire dans la Loire. Il circule sur environ 2 km.

La carte issue de la DDTM Loire-Atlantique, relevant tous les cours d'eau de l'agglomération nantaise, relève le tracé du Gué robert de son exutoire au parc de la Noë Mitrie. Ensuite, le tracé est incertain.

Hors la carte de l'état major trace un parcours reprenant exactement le tracé du gué robert issu de la carte de la DDTM. A l'époque de la carte major, le ruisseau était à ciel ouvert. En supposant alors que les tracés des deux cartes représentent bien toutes deux le ruisseau Gué Robert, nous avons alors un tracé qui va de la Loire au ruisseau de l'étang de Hervé, au-dessus du parc de la chantrerie.

Comme on peut le voir sur la carte de l'État-major, le tracé est interrompu au niveau du lieu dit la Fontaine Caron, au-dessus de la maison d'arrêt de Nantes-Carquefou. Elle se trouve dans le terrain boisé Le Bêle. Selon les courbes topographiques issues des cartes IGN, il s'agit d'un point haut culminant à 32,5m au dessus de la mer. Une source se trouve toujours au point le plus haut d'un cours d'eau. De plus, la topographie descend ensuite à 27,5 puis 25, et continue de décroître jusqu'à l'Erdre. J'en conclus que la source hypothétique du Gué Robert se trouve à la Fontaine Caron.

Quant à sa source, comme celle du Nil, elle reste quelque peu mystérieuse. Les géographes les plus avertis le font descendre des abords de la route de Paris, à travers les grandes propriétés qui, au-delà de la Colinière, en occupent la pente sud. Et, en effet, c'est au pied de ces minuscules collines qu'il se montre en public, bordant pendant cent mètres la route de Sainte-Luce avant de s'enfoncer sous une fabrique d'eau de Javel et de réapparaître dans les tenues maraîchères dont nous avons parlé.

Nantes en flanant-19 le Gué Robert-1930-Henri Bardot



Carte d'Etat-Major
-1820-1862

Plan de la ville de Nantes-1990-Archives municipales de Nantes

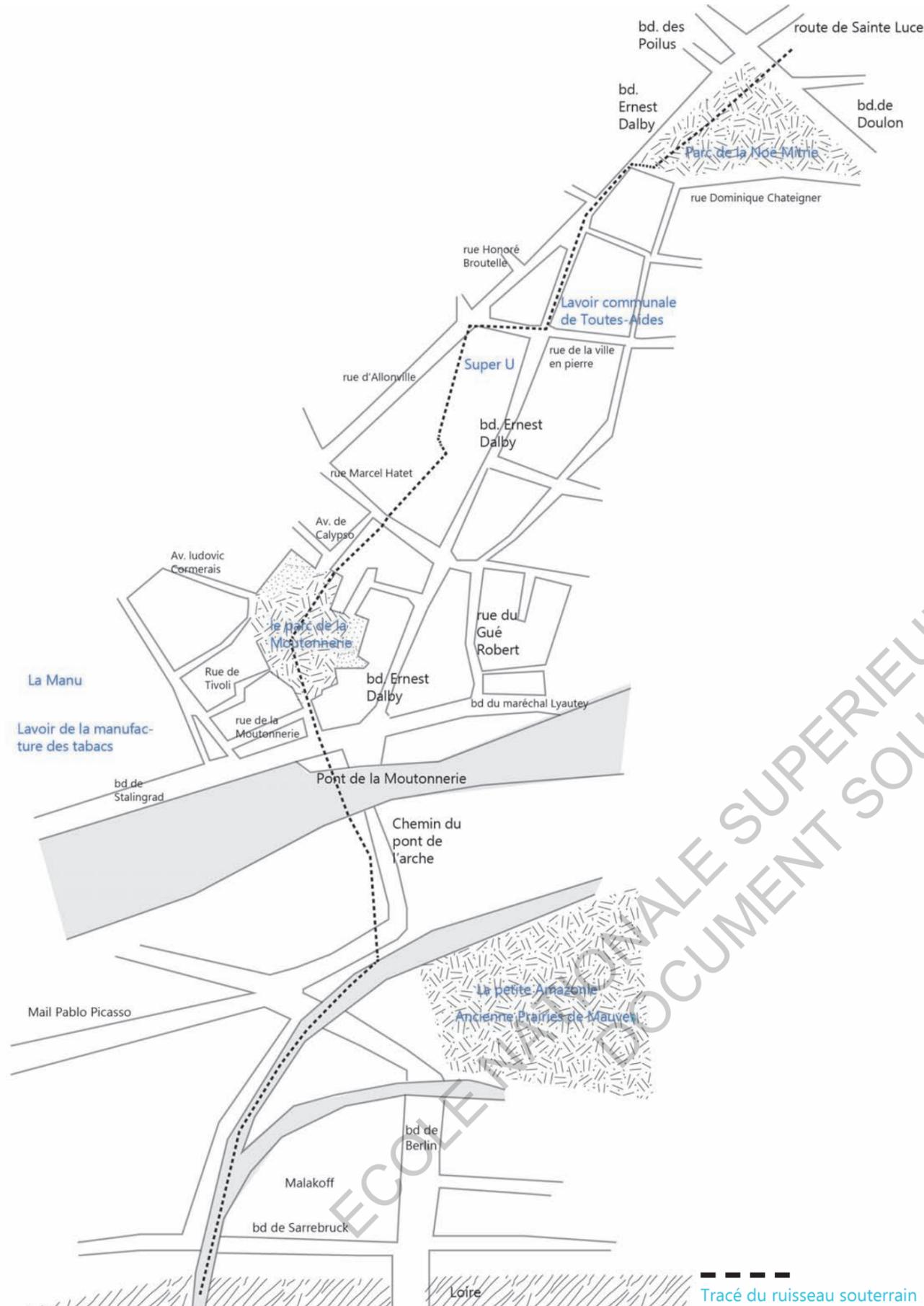
Le parcours du Gué Robert, aujourd'hui souterrain, est tracé sur la carte de la DDTM. Le parcours traverse le quartier Malakoff- St Donatien. Il débute au niveau du parc de la Noë Mitrie à côté du boulevard Doulon. Il descend le boulevard Ernest Dalby dans un parcours sinueux passant rue de la ville en pierre où se trouve un ancien lavoir, puis passe sous le Super U, traverse le cœur d'îlot pour rejoindre la rue Marcel Hatet.

«Mr. et Mme B :On voyait le ruisseau du Gué Robert rue Marcel Hatet à travers une palissade. Il passait par le pont de la moutonnerie avant de se jeter dans la Loire. Lors des crues, le pont était condamné pendant plusieurs jours. Il passait derrière le bureau de tabac, boulevard Dably où se trouve maintenant Super U. »

Le Gué Robert passe par l'avenue de la Calyspo, traverse la parc de la Moutonnerie, sort pas la rue Francisco Ferrer, coupe le boulevard de Stalingrad. Juste à côté se trouve l'ancienne manufacture du tabac où se trouvait également un lavoir. Il passe sous le pont de la moutonnerie ou le pont de l'arche de mauves, suit le chemin du pont de l'arche au niveau de l'étier des Mauves. Il suit la voie SCNF qui descend vers le sud , pour enfin atteindre son exutoire, en se jetant dans la Loire, sous le pont, sur le boulevard de Sarrebruck.

«Line : Dans le livre, ils disent : Franchissant sur les pierres, ce ruisseau du Gué Robert, on rencontrait à l'époque la maison et l'entreprise de Marceau dans le quartier de Doulon. Le quartier s'étendait le long des voies ferrées sur la rive droite de la Loire à l'est de la ville, jusqu'au vieux Doulon et St Luce. Venant de la gare d'Orléan, on passait devant le jardin des plantes, l'école publique de l'avenue MaryLand et la Manufacture des tabacs, ensuite on prenait la rue de la Manille ou la rue de la Havane, puis la rue de la moutonnerie pour s'approcher enfin du ruisseau »

Tout ce parcours se fait sous-terre, il passe tantôt sous des routes, sous des constructions et sous des parcs. Il traverse notamment le parc de la Moutonnerie.



Le parc de la Moutonnerie se trouve en cœur d'un îlot. Il est entouré de bâtis hétéroclites: maisons individuelles au nord-est, le bâtiment du parking de Tivoli sur 3 étages, du logements collectifs en R+3 à l'ouest et un front bâtis uniforme au sud le long du boulevard Ernest Dalby.

Le parc est donc entouré d'une zone résidentielle. Les commerces se situent le long du boulevard Ernest Dalby. A l'entrée principale est installée la Maison d'Accueil de Jour.

« Line : la MAJ existe ici depuis 1989, donc on a vraiment une histoire ici, on est vraiment implanté. »

Le parc a plusieurs accès. L'entrée principale se situe au sud, rue Francisco Ferrer. Elle est étroite et laisse entrevoir la présence d'un espace vert. Cet accès est directement accessible depuis le tram à l'arrêt Moutonnerie. Les autres accès sont plus confidentiels, par la rue de Tivoli, l'avenue Ludovic Cormerais, la rue des Stocks et un accès non-officiel, avenue de la Calypso. Ce qui lui fait 5 entrées de toute part du parc. Il est par conséquent traversé par de nombreux cheminements piétons, officiels ou non. Ces chemins sont empruntables à tout moment car le parc ne ferme pas la nuit.

D'une superficie de 1,57 ha, il est recouvert quasi-entièrement par du gazon. Il est équipé de deux espaces clos de jardins familiaux, d'une butte de terre que l'on peut descendre en toboggan, d'une petit parc avec des jeux d'enfants, d'un square à l'abri des regards, d'un terrain en bitume et d'une fontaine à l'entrée principale.

Quelques arbres ponctuent le parc ça et là, mais peu de variétés de végétations.

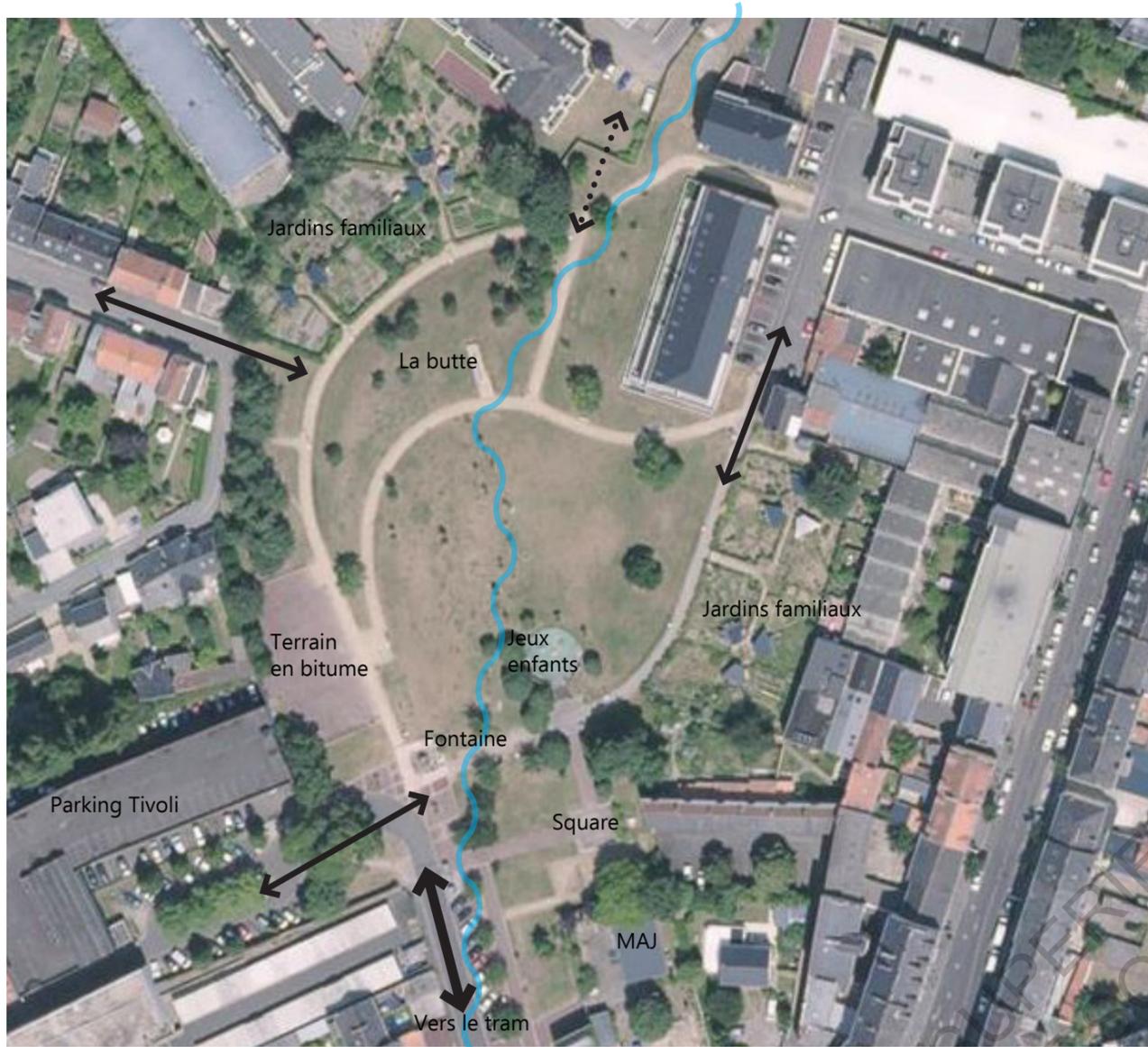
Cependant, lorsque l'on se promène dans le parc, il n'y a aucune trace apparente, ni même insignifiante, du ruisseau qui s'écoule sous nos pieds. Le ruisseau est littéralement effacé du paysage, et tend à être oublié.

Pourtant, le quartier est connu pour être un point bas de Nantes et par conséquent, un lieu couramment inondé lors de fortes pluies. De ce fait, les parcs et les terrains se situant au-dessus du Gué Robert sont classés en zone inondable selon le PPRI de Nantes.

«V : D'accord parce que ce parc en fait, il est plutôt en aval du bassin versant. Vous avez peut être identifié déjà que le ruisseau était soumis, enfin dans le périmètre des zones inondables du PPRI, c'est un ruisseau qui est aussi identifié comme sensible aux inondations par ruissellement.»

«Selon le Plan de Préventions des Risques Inondations (PPRI) établi par Nantes Métropole daté de 2013, la surface inondable représente un peu plus de 15 hectares sur une longueur totale de 1 560 mètres, soit du pont de la Moutonnerie jusqu'à après le parc de la Noé Mitrie. » (D Billaud, Nantes Métropole, 2013)





La fontaine à l'entrée du parc



L'immeuble parking



L'ÉPOQUE DES CHEMINOTS

Tout le quartier se développe autour de l'activité ouvrière et cheminot, qui forge son caractère.

En 1850, le quartier Malakoff-St Donatien a été très fortement marqué par l'implantation de la manufacture des tabacs et l'ouverture de la première ligne de train de la gare d'Orléans, qui deviendra par la suite la gare de Nantes.

Le quartier se développe alors autour du Gué Robert.

Il était symbole de lieu de vie. En effet, l'eau courante n'existant pas, les points d'eau étaient des lieux de société. Deux lavoirs ont été construits à partir des eaux du Gué Robert : Le lavoir de Toutes-Aides et le lavoir de la Manufacture.

«Line : Il y a une livre qui en parle, la montagne de Kaolin de Paul Louis Rosi., dans un de ses paragraphes. il y en a eu une pas très loin. Il parle des ouvrières de la Manu qui allait se rafraîchir au lavoir. »

Le ruisseau du Gué Robert était un cours d'eau étroit qui se remplissait avec les crues de la Loire ou par de fortes pluies. Il inondait régulièrement le boulevard Ernest Dalby. Comme en témoignent les photos de l'inondation de 1904, les rues étaient totalement impraticables et les rez-de-chaussée inondés. Ces inondations récurrentes étaient un frein pour l'économie du boulevard Dalby.

Dès 1880, le ruisseau a subi des modifications pour tenter de contenir ses eaux. Il a d'abord été mis en place des infrastructures d'assainissement et de pompages.

En terme d'assainissement, la priorité était de s'assurer que les eaux du Gué Robert ne transportent pas de maladie et ne polluent pas son sillage par des odeurs désagréables.

Les habitants ont monté des pétitions pour demander l'assainissement boulevard Ernest Dably. De plus, le fond du ruisseau a été curé plusieurs fois par an.

Dans un ruisseau, les sédiments transportés décantent et peu à peu tapissent le fond. Cette boue peut contenir des éléments nocifs, issus de rejets organiques ou des eaux usées. En effet, il était courant à l'époque de vider ses rejets dans les cours d'eau. Le curage consiste donc à retirer les boues pour « nettoyer » le ruisseau. Cette technique a des inconvénients. En effet, le fait d'enlever le fond du ruisseau détruit les habitats de la faune et de la flore. De plus, soulever des boues qui contiennent des éléments nocifs peut les répandre dans l'eau. Cependant, elle permet de ne pas laisser s'entasser les immondices dans le cours d'eau.

De plus, pour palier aux inondations, un système de portes et de pompes est mis en place. L'une des principales causes des inondations est due aux crues de la Loire. En effet, lorsque le niveau de la Loire augmente, elle remonte par l'étier de Mauves et atteint ensuite le ruisseau du Gué Robert. Pour palier à la propagation de l'eau, le pont de la Moutonnerie est utilisé comme barrière. Sous ce pont du chemin de fer, dit aussi l'arche de Mauves, le lit Gué Robert est maçonné. Une station de pompage et des vannes sont alors installées pour empêcher l'eau de la Loire de remonter et rejeter le surplus d'eau de pluie du Gué Robert dans l'étier de Mauves. Les travaux sur la station de pompage et de travaux d'égouts avec la canalisation du Gué Robert se poursuivent jusque dans les années 30, s'en pour autant régler les problèmes d'inondation.

De plus, depuis 1908, la commune de Doulon a été annexée à Nantes. Le ruisseau du Gué Robert représentait une frontière physique entre Nantes et Doulon. Sa maîtrise a permis de lier les deux territoires.

Puis survint la guerre 39-45. Les abords du ruisseau furent abandonnés et devinrent un lieu de dépôts sauvages. Les terrains environnants évoluèrent en friches. A la fin de la guerre, l'association du syndicat des propriétaires riverains du Gué Robert s'organise pour reprendre en main le ruisseau.

Dès 1952, une nouvelle période de fortes inondations marque le quartier. Il est temps d'agir et des grands travaux commencent pour buser le ruisseau et l'enterrer sous terre. La canalisation se réalise en plusieurs étapes. Elle débute en 1965 par la partie entre le parc de la Noë Mitrie et le rue de la ville en pierre, jusque dans les années 1977. Les années 70 marquent un tournant dans l'histoire du quartier. Le ruisseau du Gué Robert a disparu de la surface sur tout son long, la manufacture de tabacs ferme pour devenir la Manu (lieu qui rassemble différentes activités : crèches, locaux associatifs, auberge de jeunesse, bibliothèque...), et la gare d'Orléans devient la gare de Nantes. Le quartier perd ses ouvriers mais reste très cheminot.

Ouverture de la première ligne de train de la gare d'Orléans 1850

Ouverture de la Manufacture des tabacs, industrie qui nécessite de l'eau 1864

Première action sur le ruisseau du Gué Robert: 1880
-Curage du fond du ruisseau à plusieurs reprises
-Construction d'une vanne au niveau de l'arche de Mauves
-Installation de pompes centrifuges
 -Pétition pour un assainissement du bd Dably
 -Le Gué Robert est placé dans un aqueduc sous la levée du chemin de fer

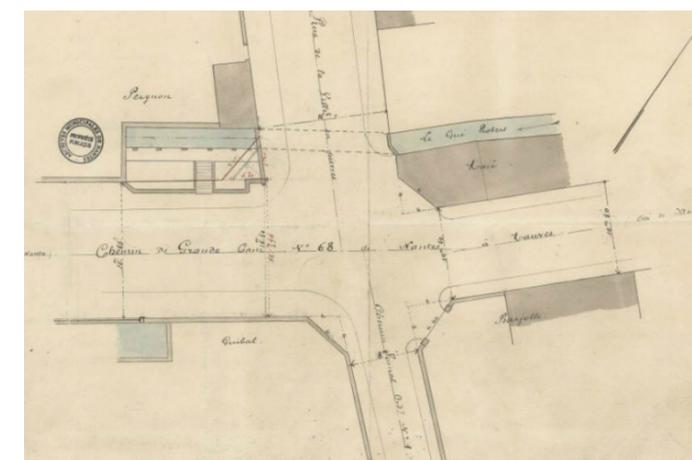
Grande inondation du Gué Robert dans le bd Dably 1903

Projet d'aliénation du lavoir de le rue de la ville en pierre 1904

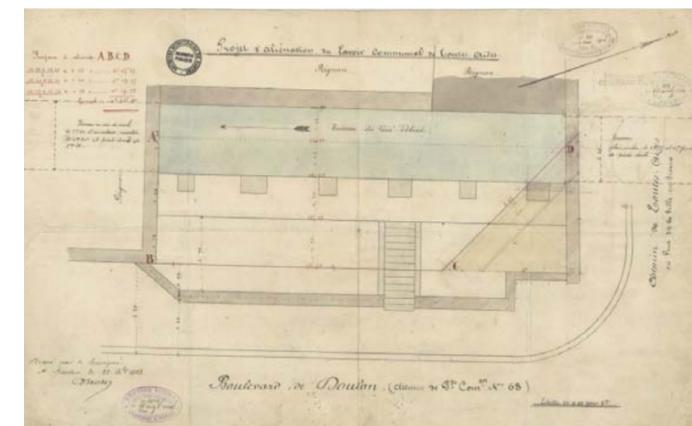
Suite aux inondations: plaintes des riverains: 1906
 -construction d'un mur de soutènement le long de la voie ferrée, citerne et pavillon aux abords du pont de la Moutonnerie
 -Acquisition de terrain pour réaliser le pompage de ruisseau

Annexion de la commune de Doulon à Nantes 1908

-Réalisation de la station de pompage
-Travaux d'égouts avec canalisation du Gué Robert 1932-38



Le ruisseau du Gué Robert le long de la rue de la ville en pierre -1904-Archives municipales



Projet d'aliénation du lavoir de Toutes-Aides, Boulevard de Doulon et chemin de Toutes-Aides-1903-Archives municipales



Cartes Postales du boulevard Enerst Dably pendant les inondations du Gué Robert -1904- Archives municipales

Lorsqu'on voit le ruisseau du Gué-Robert à son embouchure dans l'étier de Mauves, ras le pont de la Moutonnerie, on croit pouvoir le retrouver en suivant la rue qui porte son nom. Point ! Il suit, au contraire, la direction du boulevard National, derrière les maisons de gauche où il lui prend même la fantaisie de faire un marais.

Il vient alors de passer sous la rue du Dahomey, après qu'il a coupé le boulevard National prolongé, où quelques maisons se sont — irrespectueusement — assises dessus.

Peu avant il avait coulé au pied d'un lavoir municipal, à droite du boulevard où on peut remonter son cours dissimulé, ça et là, dans des jardins.

Avant son passage sous le boulevard de Doulon, il suivait la route de Sainte-Luce où, dans un beau parc, il alimente une pièce d'eau, avec une île, s'il vous plaît ! autour d'un gros arbre enlièrré.

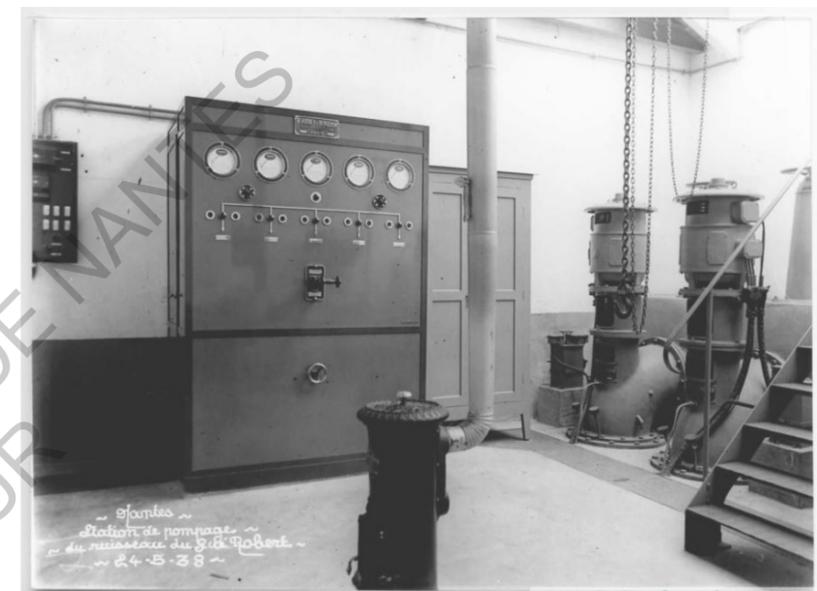
Tout petit qu'il est, il s'épanouit, quand on le lui permet, en des bassins propices aux tenues maraîchères qui le bordent en maints endroits.

L'eau va toujours à la rivière, cette rivière s'appelât-elle le Gué-Robert et les pluies, dans son bassin long de deux kilomètres, suivant l'inexorable ligne de plus grande pente, viennent enfler son cours.

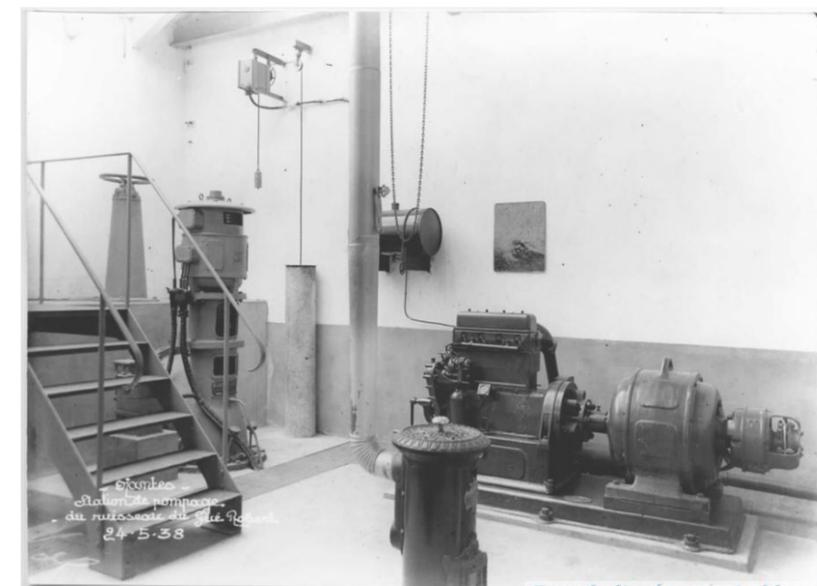
Il est facile, en général, de se défendre contre ses grandes eaux en fermant une simple trappe ; parfois aussi il faut actionner les pompes électriques qui ont été installées à la Moutonnerie pour le décongestionner.

Vous voyez qu'il a tout de même ses petites fureurs !

Nantes en flanant-19 le Gué Robert-1930-Henri Bardot



Tous droits réservés Archives M



Tous droits réservés Archives M

Photographie de la station de pompage du Gué Robert-1938-Archives municipales



Tous droits réservés Archives M

Travaux sur le boulevard de Sarrebruck, au niveau de l'embouchure du Gué robert dans la Loire-Archives municipales

Seconde guerre mondiale: 1939-45
 Les alentours du Gué Robert sont laissés en friche, avec des dépôts sauvages de déchets

1945
 L'association du syndicat des propriétaires riverains du Gué Robert établit une liste des propriétaires du foncier du ruisseau. C'est une association qui permet de gérer collectivement le ruisseau.

1951
 Achat du terrain et création du parc de la Noë Mitrie

1952-55
 Inondation du quartier par le Gué Robert

1965
Canalisation du Gué Robert de la rue de la ville en pierre à la rue Dominique Chateigner

1972-74
Station de pompage, redressement et recalibrage au niveau du pont du chemin de l'arche et de la rue du Gué Robert

1975-77
Canalisation rue Honoré Brouteille au boulevard Ernest Dalby

1977
Canalisation route de St Luce

1974-7
 Fermeture de la Manufacture en 1974
 Réhabilitation en 1977 par la ville sous le nom de La Manu.
 Le gare d'Orléans devient la gare de Nantes



Tous droits



Tous droits



Tous droits



Tous droits



Tous droits réservés Archives M

Travaux d'égouts du ruisseau du Gué Robert au niveau du pont de la Moutonnerie-1932-38-Archives municipales

LA CRÉATION DU PARC DE LA MOUTONNERIE

A partir des années 70, le ruisseau commence à être oublié ou du moins ne fait plus partie de la vie du quartier. C'est un souvenir. Les terrains au-dessus du ruisseau sont soit des îlots construits, soit des terrains en friche. C'est notamment le cas du terrain vague destiné à devenir le parc de la Moutonnerie.

La MAJ et ses habitants s'y trouvent depuis 1989. Ils ont connu cette période et en racontent leurs souvenirs :

« Line : la MAJ existe ici depuis 1989, donc on a vraiment une histoire ici, on est vraiment implanté. Et puis on a vu le changement, dans les années 90, le parc il était pas comme ça. C'était un noman's land.

P3 : Je dormais ici c'était des champs de vignes, je dormais ici et puis il y avait une maison devant là.
Line : Il y avait un baraquement.

P3 : Il y avait un ancien docker qui y habitait. Il y avait deux bungalows. Il y a une jeune fille qui avait fait une overdose dans l'histoire, souviens toi de l'histoire. Il y avait deux bungalows puis une maison en béton. Et dans la maison en béton, c'était bizarre, c'était quand même un blockhaus, mais c'était quand même une maison, il y avait un ancien docker qui habitait, il y avait des traces de balles encore, donc ça avait connu la guerre.

Line : Il y avait un superbe cerisier, je me souviens moi, juste devant.

P3 : Ha oui le cerisier oui

Line : N'empêche c'est important pour la MAJ qu'il y ait ce parc devant. »

«M : Et du coup, vous avez dit que le parc était différent, il était comment ?

Line : en fait, il y avait un parking là juste devant, enfin pas un parking officiel, il y avait pas mal de décharge aussi, devant la pareil. Il y avait des petites maison que les gens habitaient au tout début et aussi des baraques en planche. Après tout ça, ça a disparu. Ils ont réhabilité le parc. Ils ont mis un peu plus de verdure, parce que avant, la devant, il n'y avait pas de pelouse, il n'y avait rien, c'était un peu une friche.

Jérôme en parlait, dans les années 80, quand la MAJ a été ouverte, je disais que devant il y avait comme un parking.

P3 : Oui et devant les restau du cœur aussi il y avait un parking, il y a des immeubles devant.

Line : Mais juste devant, il y avait des petites maisons.

P3 : Il y avait des vignes partout hein, il y avait des vignes, moi je dormais dedans.

Line : Elles étaient où les vignes, Jérôme ?

P3 : Les vignes elles étaient là, là vers l'œuvre d'art, la fontaine. Oui c'était des pieds de vignes et il y avait des cépes. Et puis à 4h du matin, j'allais prendre un café chez le docker. Il y avait des copains qui m'ont emmené à Montoire, vers St Nazaire pour jouer à la belote et on revenait, on jouait au tarot vers ici. Ça a changé.

Line : Oui mais quand même tu vois de mémoire, à un moment donné, à la fin des années 90, c'est à cette époque qu'il y a eu le changement du parc. C'était devenu un peu craignos l'endroit.

P3 : Ha c'était sauvage quoi.

Line : Oui c'était sauvage. Hum et puis sale aussi. Parc que je me souviens, les gens, ils dépotaient les ordures devant la MAJ là. En arrivant le matin, il y avait toute sorte de chose, des gazinières, des matelas.

P2 : Oui, c'est parce qu'ils étaient habitués à ça.

Line : Oui, c'était un lieu ...à côté»



Tous droits réservés Archives M



Tous droits



Tous droits



Tous droits



Tous droits

Photographies des abords du Gué Robert: Friches avec dépôts sauvages et usines en arrière-plan-1973-Archives municipales

Le parc est en friche, c'est un no man's land, avec des dépôts sauvages, des pieds de vignes et quelques maisons de fortune 1980

La friche devient officiellement le Parc de la Moutonnerie, de la végétation y est planté 1997

Les services de la ville plantent des arbres et posent des bancs pour symboliser le tracé de Gué Robert oublié 2010



En 1997, la ville de Nantes inaugure le parc de la Moutonnerie, initialement axé autour du thème du jeu de société. Le terrain est lissé, l'herbe plantée, les chemins sont tracés. Son visage est aujourd'hui toujours le même.

«Line : En tout cas, moi je me souviens qu'on avait apprécié quand même l'amélioration du parc. Il y avait plus de gens qui venaient. Parce que c'est plus d'espace, même le matin pour tout le monde.»

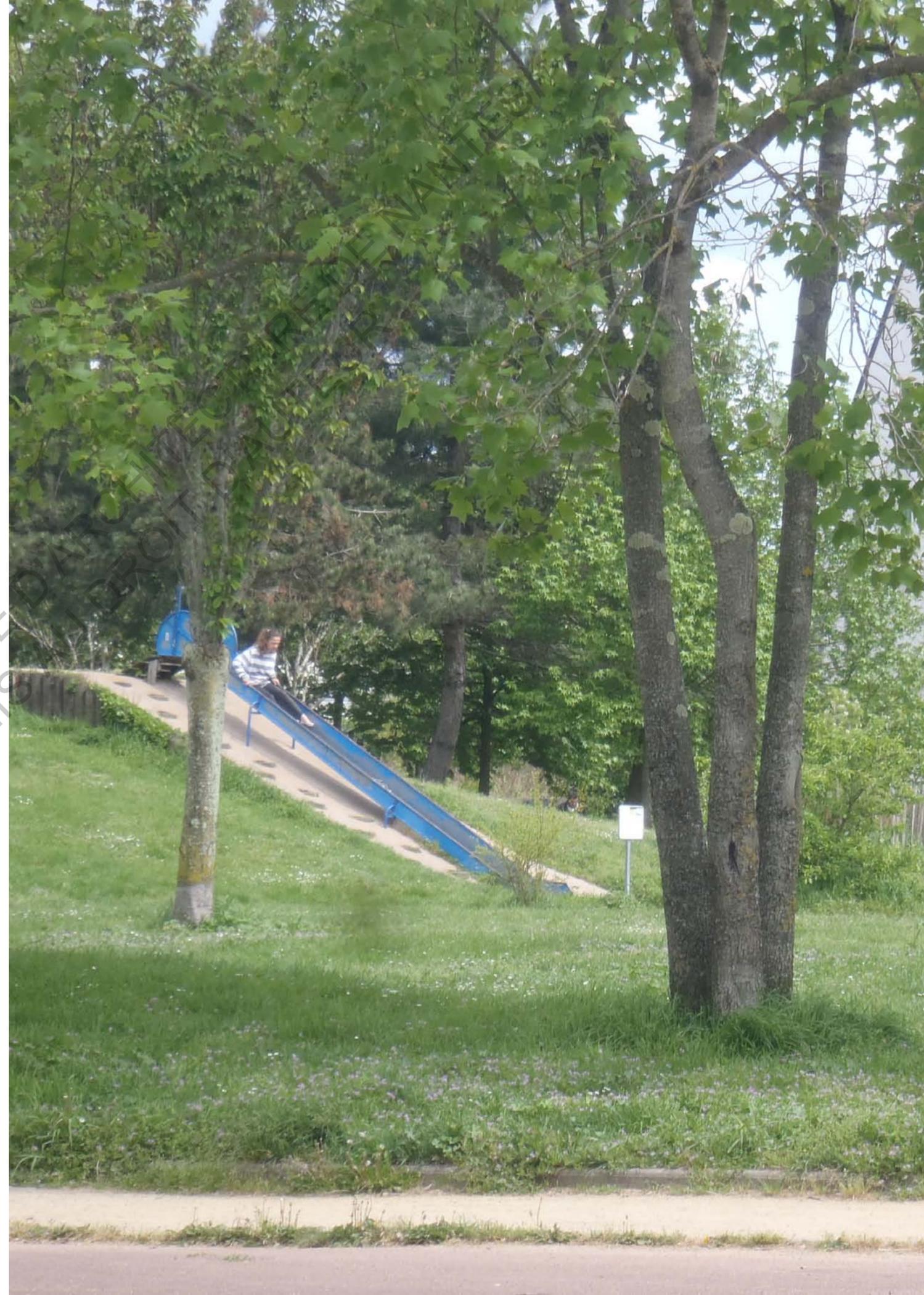
Le ruisseau du Gué Robert se fait alors un peu plus oublier. Rien dans l'aménagement du parc ne témoigne de l'existence du ruisseau, qui cependant continue de couler sous terre dans ses buses.

Au début des années 2000, la ville plante des arbres pour retracer le parcours du Gué Robert dans le parc, mais n'a pas mis de panneau explicatif. L'intention est là mais n'est pas menée jusqu'au bout. Pourtant, selon Edwige, les habitants se sont prêtés au jeu :

«Edwige : Je sais qu'il y a quelques années, c'était quand... C'était il y a un petit moment quand même. Je venais juste d'arriver dans le quartier, il y a 10 ans peut-être. Donc il y a eu un truc sur le parc. Il y avait eu un événement, organisé par la mairie. Et en fait, il y avait eu des jardiniers qui avaient..., justement ce ruisseau avait vraiment été évoqué. L'idée c'était pas de le rouvrir mais de le signaler. Donc il y a un parcours d'arbres qui le retrace alors plus ou moins ; En tout cas, la volonté était là. Il y a un alignement d'arbres qui est là pour montrer qu'un ruisseau est là. Voilà et puis c'était un petit peu ça l'idée. Il n'y a pas eu de suite, mais les arbres sont toujours là. Et ça c'était chouette. Et puis c'est un parc qui est assez chargé d'histoire. »

Tu as été au parc de la Moutonnerie, tu as vu les arbres et les bancs. Tu sais, il y a un tracé de bancs au milieu. Vraiment quand tu te mets au milieu du parc, il y a des bancs et des arbres pas très haut, et voilà ça c'est la tracé symbolique du Gué Robert. Il n'y a pas eu de plaque, il n'y a pas eu de suite. Et c'est bête parce que là il y avait des gens qui s'étaient intéressés à tous ça.

Moi je n'aime pas qu'une rivière soit enterrée par l'homme. C'est un truc pas du tout naturel c'est surtout contre naturel. »







Le parc de la moutonnerie s'intègre totalement dans le quartier et le ruisseau le traverse en silence.

Seulement, lors de fortes intempéries, l'eau de pluie ruisselle jusqu'au point bas qu'est le pont de la moutonnerie.

«S :Du côté paire, les caves sont inondées par temps de pluie. La maison orange en face du bar de la dérive a été construite il y a 7 ans. Ils ont été obligé de faire des fondation jusqu'à 6m, ce qui a entraîné des surcoûts et le propriétaire a dû la vendre dès qu'elle a été finie.

De la même manière, il y a eu des problèmes de fondation au niveau du super U. »

Les inondations sont aussi visibles dans les espaces sous-terrains, les caves et les fondations. Le Super U passe au-dessus du Gué Robert. Même si celui-ci est busé, il n'est resté pas moins que toutes les eaux de ruissellement s'écoulent vers l'ancien lit qui était le lit naturel d'écoulement des eaux de pluie.

Le quartier Malakoff-St Donatien reste malgré tout un territoire d'inondation, même si elles sont largement moindres qu'avant la canalisation du Gué Robert.



Inondation du pont de la Moutonnerie- 2017-Ouest France

La méconnaissance du Gué Robert

Aujourd'hui, la connaissance du Gué Robert par les habitants est assez hétéroclite. En effet, les habitants de longue date connaissent son existence, comme c'est le cas pour les habitants de la rue du Gué Robert. Cette rue porte le nom du ruisseau mais n'est pas sur son parcours.

«S : Le ruisseau est assez connus de tous. »

«Edwige : Non le Gué Robert n'est pas connu, pas tant que ça. Les gens qui arrivent dans le quartier, ils ne connaissent pas. Les anciens, peut-être pour avoir participé à des projets, tu vois, comme moi, mais c'est le hasard. Mais sinon pas du tout. Ça n'est pas très connu.»

Par contre les nouveaux arrivants, le ruisseau reste méconnu :

«C : Ceux qui connaissent le gué robert sont ceux qui y vivent depuis longtemps ; Les nouveaux arrivants s'en rendent compte quand ils sont dans une zone où l'eau converge avec les inondations (des caves en hivers). »

« P1 : Alors moi je suis ici depuis le mois de février.

M : oui donc c'est tout nouveau, vous saviez, qu'il y avait un ruisseau ici ?

P1 : Ha bon? pas du tout ! c'est un ruisseau en fait qui passe ? »

Après tout, puisque rien ne signale l'existence du ruisseau, comment peut-on en avoir connaissance.

«Edwige : Comme quoi en 50 ans, on peut perdre la mémoire. Mais en même temps, on l'a enterré. Regarde, c'est comme quand on enterre quelqu'un. Si on n'évoque pas sa mémoire, s'il n'y a pas un stèle, quelque chose, on le perd. Et c'est quand même embêtant, parce que je veux dire, anciennement, il y a quand même des choses. Bien avant nous même. »

Une question se pose alors. Puisque le ruisseau est enterré depuis au moins 50 ans, est-il encore aujourd'hui un ruisseau ? J'ai pu avoir une discussion avec Élise Vadaine à ce sujet :

«V : Après dans votre question, est-ce qu'on parle d'un point de vue hydraulique ou d'un point de vue juridique. Parce que ça n'est pas pareil. Nous on a une grosse question sur ces ruisseaux busés, on ne sait pas trop quel statut juridique leur donner. Est ce que c'est encore des cours d'eau ou est-ce que c'est des réseaux d'eau pluviale, enfin voilà, on ne va pas rentrer dans les détails du débat.

M : c'est vrai que c'est une question que je me pose, est ce que c'est un ruisseau : c'est devenu juste un élément hydraulique du réseau de la ville de Nantes ou est ce que c'est un ruisseau en tant que tel, c'est une question intéressante oui.

V : D'un point de vue technique, aujourd'hui il est exploité par l'exploitant du réseau d'assainissement parce que l'ouvrage en tant que tel techniquement. C'est un réseau quoi. [...]

Alors les DDTM en fait ce sont les services de l'état déconcerté, décentralisé dans des départements, c'est la police de l'eau en fait, entre autre, et donc ils ont établi une cartographie.

En fait, c'est eux qui sont garants de l'application et l'instruction de tout ce qui est dossier loi sur l'eau. Et donc pour établir les instructions, ils ont commandé la cartographie, enfin c'est une demande ministérielle qui descend de l'état hein.

Alors je ne sais plus quelle année, peut être 2016 ou 2015 , Ségolène royale qui avait dit : « voilà, maintenant je demande à toutes les directions départementales territoriales d'établir une carte des cours d'eau ». Donc celle de Loire atlantique là fait[...]. Je suis en train de le faire là en même temps et je vais vous dire si juridiquement, par rapport à la loi sur l'eau, cette axe a été identifiée ou pas dans la carte.

Donc là, le ruisseau du Gué Robert apparaît sur la carte, donc potentiellement il pourrait y appliquer le code de l'environnement.

Cela dit je pense qu'ils n'avaient pas réalisé qu'il était busé, le jour où il y aura un dossier je pense qu'il pourront revoir le statut. Il a plus un statut technique par rapport à l'approche de l'agglomération, un statut de réseau d'eau pluviale. Aujourd'hui, il sert surtout à évacuer les eaux de ruissellement de son bassin versant.»

Donc le ruisseau du Gué Robert est exploité par le réseau d'assainissement de la ville, mais il est également référencé comme cours d'eau sur les documents officiels du code de l'environnement.

Mais alors quelle eau s'écoule dans les buses?

«M : J'avais envie de connaître sa composition : de l'eau du ruisseau ou de l'eau de ruissellement de pluie ?

V : C'est les deux, certainement oui. Parce que à partir du moment où un ruisseau a été busé, l'eau il faut quelle passe. Donc ça reste avant tout à l'origine un ruisseau, un axe qui était alimenté par une source de manière naturelle. Et ça, ça ne disparaît pas. En plus ici il y a une connexion forte avec la nappe de Loire, donc il y a forcément une source à l'amont.

Alors le bassin versant, il se trouve qu'il a été fortement urbanisé et perméabilisé. Donc, l'eau devient principalement de l'eau de pluie.

Donc il y a forcément un écoulement permanent. C'est forcément un ruisseau qui doit être alimenté en dehors des périodes pluvieuses. Par contre, cette alimentation naturelle devient peut-être minoritaire en cas de forte pluie. Au niveau de la quantité, c'est certainement l'eau de pluie qui prend le dessus.»

Le ruisseau du Gué Robert existe donc toujours, ses eaux sont mélangées avec celles des évacuations d'eau pluviale de la ville.

Le ruisseau du Gué Robert existe donc toujours, ses eaux sont mélangé avec celles des évacuations d'eau pluviales de la villes.

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN MOUTONNERIE-TIVOLI

Nantes Métropole souhaite réaménager le quartier par un projet Moutonnerie-Tivoli. La ville de Nantes pilote l'opération et missionne Nantes Métropole Aménagement pour mener à bien l'aménagement du site. L'agence Traitclair est chargée de la concertation. AIA territoire, architectes-urbanistes, sont chargés de définir la programmation.

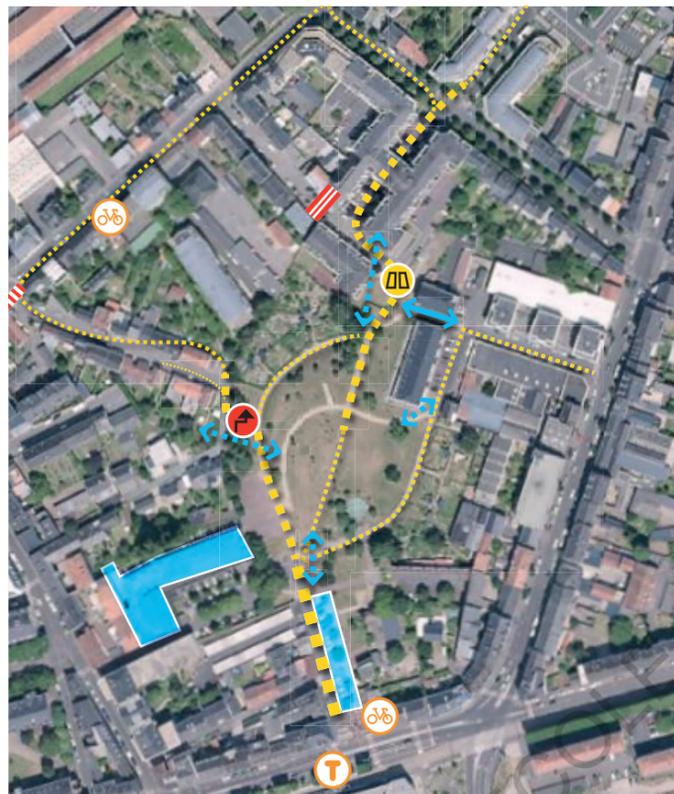
Le projet s'organise en trois phases :

- Phase de programmation en 2017, en lien avec les concertations et la participation citoyenne.
- Phase de conception du projet en 2018 : Une concertation centrée sur le parc et ses abords sera poursuivie avec le Service des Espaces Verts
- Phase de réalisation en 2019 - 2020 : Il est envisagé de débiter les travaux du parc en 2019. La construction des nouveaux logements commencera à partir de 2020.

«La concertation sur le parc aura lieu en fin d'année 2018/2019, vers décembre.» Céline Loup, Chargée de mission développement territorial, équipe de quartier Malakof / Saint-Donatien, Ville de Nantes

Cette concertation plus spécifique au futur aménagement du parc auront lieu bien après la fin de mon mémoire. C'est cependant une occasion de voir si les habitants prendront en compte le Gué Robert.

DIAGNOSTIC EN MARCHANT



Accès, déplacements et flux

- Barrières qui limitent l'accès automobile
- Mur freinant l'accès piéton
- Passage informel
- Chicane ; accès limité pour les vélos et scooters
- Bornes de stationnement vélo
- Arrêt de tram Moutonnerie ; proximité appréciée
- Accès ouverts
- Accès limités et peu agréables
- Parking public saturé et non utilisé par les habitants (rez-de-chaussée du parking Tivoli)
- Trajets piétons

La rue d'Allonville, c'est la rue des rétroviseurs arrachés. Les vélos rasant les voitures garées.

Le passage informel devrait devenir un véritable passage.

Lancement de concertation pour le projet de réaménagement du quartier
Réunion public: 16 mai 2017, 19 décembre 2017, juin 2018
Concertation sur la parc de la Moutonnerie en décembre 2018

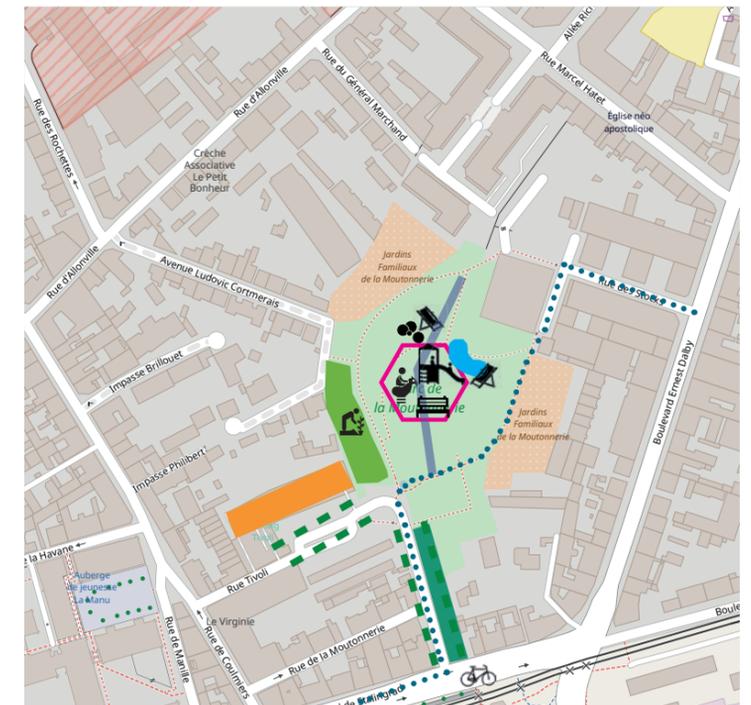


TABLE N° 2

Pour les participants il est primordial de renforcer la tranquillité et la sécurité du parc. Il serait intéressant que le parc ait une vraie identité, qu'il soit un espace familial, lieu de rencontre de proximité au sein du quartier. Les participants proposent également que le réaménagement du parc s'organise autour d'une thématique afin de créer une unité de cet espace vert.

En matière de mobilité, les participants proposent de supprimer des places de stationnement et de conserver le parking Tivoli dans son ensemble. Une chicane au niveau de la rue de Tivoli permettrait de ralentir les voitures. La piste cyclable pourrait se prolonger au niveau du boulevard de Stalingrad pour rejoindre la gare facilement. Les participants notent qu'il serait intéressant de faire le lien avec le projet de réaménagement de la gare en cours. Le cheminement central serait réaménagé et traverserait l'espace de rencontre. L'entrée du parc au niveau de la rue Francisco Ferrer serait revalorisée à travers une végétalisation grimpante sur les poteaux existants. Certains participants proposent que le parc soit fermé la nuit.

Concernant les usages et équipements, l'idée est d'avoir un point d'attraction que l'on ne retrouve pas dans d'autres parcs. Un gardien de square est envisagé. La délimitation permettrait d'avoir un espace dédié sans chien. Le groupe propose d'installer à proximité un jeu de boules et des transats afin de pouvoir surveiller en parallèle les enfants. La fontaine serait supprimée. Ils imaginent des espaces de rencontres ombragés éloignés des habitations, et des toilettes publiques.



Déplacements, accès, mobilités :

- Pistes et voies cyclables
- Ouverture, valorisation et réaménagement des accès. Suppression du stationnement sur voirie
- Revégétalisation pour valoriser et accompagner l'accès au parc
- Borne biclo
- Réaménagement du cheminement central

Usages et équipements :

- Jeu pour jeunes enfants
- Espace de rencontre
- Terrain de pétanque
- Bassin avec location de bateaux électriques
- Jardins partagés : zone tampon pour limiter les nuisances sonores
- Ruches et jardins partagés accessibles par tous sur le toit du parking Tivoli
- Espace de jeux pour enfants : tyrolienne, mur d'escalade, etc.
- Espace semi fermé interdit aux chiens

Compte-rendu atelier participatif N°1-6 juin 2017-Nantes&co

La ville lance la première concertation le 16 mai 2017, par une balade urbaine avec 80 participants. En ce début de réflexion, les objectifs sont de :

- Restructurer les espaces publics existants, et plus particulièrement les rues Francisco Ferrer et Tivoli
 - Requalifier le parc de la Moutonnerie.
 - Réaliser de nouveaux logements (80 à 100).
 - Réfléchir au devenir du parking Tivoli (destruction partielle ou totale, réhabilitation). Réorganiser le stationnement (public et privé).
- (Nantes&co, Compte-rendu Diagnostique en marchant, Projet Moutonnerie, 16 mai 2017)

L'une des propositions des habitants est « *d'aménager une patageoire comme au parc de la Noë Mitrie* ». On voit ici un désir d'apporter de l'eau dans le parc.

La seconde concertation se déroule le 6 juin 2017 à la Manu, avec un effectif de 40 participants. Il est introduit par David Martineau, adjoint de quartier Malakoff Saint-Donatien.

«*Le projet de réaménagement du secteur n'a pas encore été dessiné, c'est pourquoi la municipalité a décidé de consulter les habitants très en amont pour mener une démarche de concertation du futur projet urbain. M. Martineau rappelle les enjeux du projet urbain :*

- *Préservation et requalification du parc pour permettre aux habitants de diversifier leurs pratiques sur cet espace vert.*
- Création d'une nouvelle offre diversifiée de logements : logements sociaux, en accession aidée et en accession libre.*
- Requalification du parking Tivoli.*
- Relocalisation de la Maison d'Accueil de Jour, qui est classée en zone inondable par le PPRI (Plans de Prévention aux Risques d'Inondations). Ce bâtiment nécessite d'être rénové, or le PPRI empêche sa réhabilitation. La municipalité cherche à la relocaliser à proximité du centre-ville.*
- Requalification des espaces publics en lien avec l'opération en cours sur le secteur Dalby de réhabilitation des logements insalubres. Les logements restent à des prix abordables mais retrouvent les conditions d'une salubrité nécessaire grâce à une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).*

[...]

M. Martineau indique que désormais, l'un des enjeux majeurs est la préservation du parc et du végétal. La présence de la nature en ville est un sujet fort et une préoccupation primordiale de la municipalité qui souhaite faire bénéficier les citoyens d'un environnement urbain plus vert et agréable. C'est aussi un moyen de lutter contre le réchauffement climatique et de limiter les îlots de chaleur, plus importants en ville qu'à la campagne. »(NantesCo, Compte-rendu de l'Atelier Participatif n° 1, Quels usages de demain pour le quartier Moutonnerie, 6 juin 2017)

On constate que les objectifs énoncés au deux premières concertations exercent le besoin de requalifier le parc de la Moutonnerie. De plus, Mr. Martineau met en avant le parc comme une belle occasion de favoriser la nature en ville et de lutter contre les îlots de chaleur. La réouverture du ruisseau ne semble alors pas incongrue au regard de ces objectifs.

Lors de mes différentes rencontres avec les habitants du quartier, j'ai pu leur demander leur avis par rapport au projet d'aménagement.

«*S : Nous n'avons pas participé à la concertation mais nos voisins si. Le ruisseau est assez connu de tous. Ils en ont parlé un peu à la concertation.* »

«*Edwige : Alors par rapport à ce projet de réaménagement, il y a aussi un collectif qui est contre, qui s'oppose à toutes les politiques de la ville, à la gentrification etc, dont je fais partie. Donc je voulais te dire, on a joué le jeu de la concertation. Et donc du coup, voilà il y a une forte opposition au projet. Donc pour plusieurs raisons (...) Ils prévoient de raser le parking, il prévoient 80 logements, c'est énorme 80 logements. Donc en fait, dans leurs aménagements, ils prévoient de raser le parking, au début, il était aussi prévu qu'ils dégagent la MAJ, la maison d'accueil de jour. Et c'est ce pour quoi moi je me suis un petit peu mobilisée. Alors pour le moment, ils ont dit en fait que non mais bon. (...) Ils ne peuvent pas le rénover comme ils voudraient, parce qu'il est en zone inondable. En même temps ça n'est pas très clair, ni très transparent. Pour l'instant moi j'ai un peu lâché tous les mouvements donc je ne sais pas où ça en est. Pour l'instant je ne vois pas de travaux démarrer, mais il paraît que ça devait commencer en janvier 2019. Par contre pendant les journées de concertation, ça n'a pas été évoqué hein le ruisseau, pas du tout.*»

Aujourd'hui, les habitants sont dans l'attente des premiers dessins. La concertation a été menée mais pour l'instant rien n'est encore paru sur les décisions qui ont été prises par la ville de Nantes. En effet, nous sommes dans la période où AIA propose des scénarios de programmation à la maîtrise d'œuvre. Tant que le scénario n'aura pas été choisi, rien ne pourra être rendu public.

Adressé aux Habitants des abords du parc de la Moutonnerie ou toute personne qui se sent concernée.

A remplir et redéposer sous la Pile:

Le ruisseau du Gué Robert

Je suis étudiante à l'école d'architecture de Nantes. Dans le cadre de mon mémoire de master, je travaille sur la réouverture des ruisseaux urbains.

Savez-vous que dans le parc de la Moutonnerie coule le ruisseau du Gué Robert, aujourd'hui totalement canalisé. Ce ruisseau autrefois était un élément fondateur de l'organisation du quartier. Pourtant, on n'en voit pas une trace dans le parc.

En tant qu'habitant du quartier Donatien, Vous êtes les experts de ce territoire et du parc de la moutonnerie! J'ai besoin de connaître votre expérience dans le parc. Pourriez-vous m'accorder un peu de temps en répondant à ce questionnaire?

Questionnaire

Depuis combien de temps habitez-vous le quartier Donatien? Habitez-vous près du Parc de la Moutonnerie?

~ 12 ans
Quel est votre statue?

Votre âge?
0-10 10-20 20-30 30-40 40-50 50-60 60-70 70-80 80 et plus

Pour quelles raisons vivez-vous dans le quartier Donatien? Par choix, proximité de la gare et du centre ville.

Selon vous, quels sont les attraits du quartier? Le Parc de la Moutonnerie, Le Jardin des Pentes, Le Parc de la Roche, La Manufacture, Le Parc de la Mitri, Les vieilles maisons nantaises.

Pouvez-vous me raconter l'histoire du quartier? Autrefois 1 marais, des cultures maraichères, le ruisseau qui un jour à l'air en passant tout près du marais La Petite Amazonie.

Canalisé et enterré, savez-vous que le ruisseau du Gué Robert traverse le parc de la Moutonnerie? Oui
Pouvez-vous me raconter l'histoire du Gué Robert? Non

Comment vivez-vous quotidiennement avec le parc de la Moutonnerie? 1 lieu de passage régulier par aller vers Super U / 1 lieu de jeu (1 peu de paine de Pas) avec beaucoup de jeu avec les enfants. 1 lieu de pique-nique avec le Festival Le Rivage des Loups.

Quels sont vos endroits préférés dans le parc? Quels sont vos activités préférées? Les jardins s'ils ont été entretenus. Le toboggan.

Connaissez-vous les intentions des projets de réaménagement du parc de la Moutonnerie? oui
Avez-vous participé à la concertation? Si oui, quelles ont été pour vous les priorités? oui - Réinvestissement du parc par les habitants, entretien de celui-ci, réouverture via la Permette du public Tropic. Intégrer l'olympisme de l'air.

Pensez-vous que la réouverture d'une partie du ruisseau sur le parc serait une bonne manière de valoriser le parc? oui mais de façon intelligente, bien intégrée au reste du réaménagement et de manière récurrente par les enfants.

Pensez-vous que la présence du Gué Robert aurait un impact sur le parc? Quelles nouvelles activités cela induirait? Il est déjà là, mais pas visible. Serait plus joli que l'actuelle fontaine actuelle. Par d'activités particulières, juste le retour de la nature originelle.

Adressé aux Habitants des abords du parc de la Moutonnerie ou toute personne qui se sent concernée.

A remplir et redéposer sous la Pile:

Le ruisseau du Gué Robert

Je suis étudiante à l'école d'architecture de Nantes. Dans le cadre de mon mémoire de master, je travaille sur la réouverture des ruisseaux urbains.

Savez-vous que dans le parc de la Moutonnerie coule le ruisseau du Gué Robert, aujourd'hui totalement canalisé. Ce ruisseau autrefois était un élément fondateur de l'organisation du quartier. Pourtant, on n'en voit pas une trace dans le parc.

En tant qu'habitant du quartier Donatien, Vous êtes les experts de ce territoire et du parc de la moutonnerie! J'ai besoin de connaître votre expérience dans le parc. Pourriez-vous m'accorder un peu de temps en répondant à ce questionnaire?

Questionnaire

Depuis combien de temps habitez-vous le quartier Donatien? Habitez-vous près du Parc de la Moutonnerie? Sans, oui

impose Boullé
Quel est votre statue? Homme, père de 2 enfants, fonctionnaire, Ingénieur

Votre âge? 34 ans
0-10 10-20 20-30 30-40 40-50 50-60 60-70 70-80 80 et plus

Pour quelles raisons vivez-vous dans le quartier Donatien? Proximité Gare de Nantes et centre ville, prix immobilier raisonnables

Selon vous, quels sont les attraits du quartier? - vivre ensemble, diversité culturelle, manufactures des rochers (parc de la moutonnerie?), commerce de proximité + éléments supra

Pouvez-vous me raconter l'histoire du quartier? non.
Canalisé et enterré, savez-vous que le ruisseau du Gué Robert traverse le parc de la Moutonnerie? non
Pouvez-vous me raconter l'histoire du Gué Robert? non

Comment vivez-vous quotidiennement avec le parc de la Moutonnerie? il s'agit pour moi et de mes plus d'un lieu de passage que d'un lieu de promenade.

Quels sont vos endroits préférés dans le parc? Quels sont vos activités préférées? endroits préféré les jardins potagers

Connaissez-vous les intentions des projets de réaménagement du parc de la Moutonnerie? oui
Avez-vous participé à la concertation? Si oui, quelles ont été pour vous les priorités? oui et priorités: - maintenir la MAS et le vivre ensemble, maintenir les potagers, permettre de "vivre" le parc (DBO, compost, jeux, petit nic...)

Pensez-vous que la réouverture d'une partie du ruisseau sur le parc serait une bonne manière de valoriser le parc? oui un lieu d'eau est toujours apprécié.

Pensez-vous que la présence du Gué Robert aurait un impact sur le parc? Quelles nouvelles activités cela induirait? oui, je ne sais pas encore mais l'événement et les enfants nous le diront. mille et une nouvelles histoires s'écrivent dans les petites vagues lorsque l'eau coule entre les rochers 😊

S'il était réouvert

Au cours de mes recherches, j'ai demandé à différents acteurs ce qu'ils pensaient d'une réouverture du ruisseau du Gué Robert. Voici leurs avis :

«P3 : Non mais c'est vrai que si le lavoir pouvait être retrouvé un truc comme ça, s'il y a une sorte de point d'eau quelque part, ce serait sympa qu'il soit signalé dans le parc quoi. Rien qu'un petit ruissellement, ça serait sympathique.

M : Oui et puis c'est sur que là, on l'oublie .

P2 : Voilà, ça c'est sur.

Line : C'est vrai que ça serait bien de retrouver le passage, ça donnerait encore plus d'âme au lieu .

P3 : Oui de le signaler sur un plan, s'il passe à travers les bâtiments.

P2 : Ou dans le parc un petit pont fictif, en disant ici passait le Gué Robert.

Line : Oui oui ça c'est une bonne idée.

P2: En plus ça remémorait le passé .»

«M : Et aujourd'hui si vous deviez améliorer le parc vous penseriez à quoi ?

P2 : Le parc là l? Hum un bassin, une fontaine, de l'eau. Parce que de l'eau vous en avez partout là donc si vous en retrouvez, c'est bon . On pourrait faire une fontaine, avec vos eaux musées? là qui passe. Parce que maintenant on a les moyens de transformer l'eau. On pourrait la nettoyer, pour qu'elle soit buvable.

P1 : Mais le ruisseau on le voit pas non ?

M : Ha non il est enterré là.

P1 : Simplement le remettre à nu ça serait bien, avec un environnement naturel . On peut imaginer ça.»

«M : Est-ce que vous aimeriez qu'il y ait un bout du ruisseau qui réapparaisse dans le parc ?

Serge: oui, oui, j'aimerais s bien qu'il soit restauré dans ses dimensions, c'est trop facile de dire on l'enterre, non au contraire.

Edwige : Oui, tout à fait.

Serge : Mais quels moyens, quelles finances, qui va s'occuper de ça ? »

«S:Nous aimerions bien qu'il soit visible dans le parc. L'eau c'est agréable, pour les enfants, c'est très sympa, mais il faut qu'elle soit maîtrisée ! »

On y trouve alors des avis dans l'ensemble favorable. De plus, madame Vadaine y voit également un belle opportunité d'apporter la nature en ville. Cependant, elle pose quelques résistances face à la faisabilité. En effet, la réouverture du ruisseau des Gohards est une exception selon elle. Elle pense que les projets de réouverture sont de plus en plus nombreux.

«V : Notre leitmotiv c'est plus la restauration des cours d'eau. Donc on s'attaque plutôt aux cours d'eau qui sont avec un potentiel de restauration et quand ils sont entièrement busés en général, c'est quand même mal parti. »

[...]

Donc heu après ce qui est sûr c'est que l'ensemble du cours d'eau ne pourra pas être réouvert, donc là votre interrogation sur le réouverture du ruisseau, elle est vraiment ciblée sur le parc de la Moutonnerie.

M : Oui de toute manière, le cours du ruisseau, enfin la buse d?u coup, passe sous les immeubles donc de toute manière, on ne pourra pas le réouvrir.

V : Voilà, après c'est toujours intéressant de rouvrir des ruisseaux de notre point de vue, et en plus on en entend de plus en plus parler. le ruisseau des Gohards, c'est vraiment fi ?d'exception. Et heu là aujourd'hui il y a deux trois autres projets, enfin il y en a deux autres dont on a entendu parler, donc là vous citez le troisième aujourd'hui.

M : Et c'était quoi les deux autres ?

V : En fait, il y a une autre réouverture , dans la prolongation du Gohard, il y a la ZAC Doulon Gohards qui va sortir avec également un projet de réouverture dans la prolongation de ce qui a déjà été fait. Et le deuxième, c'est un affluent du Gèvre, qui s'appelle le ruisseau de Renard. On est sur la commune de Nantes, donc on est une partie à ciel ouvert et une partie busée. Il se situe dans le quartier que l'on appelle Nantes nord, le quartier numéroté 9, puisque la ville de Nantes est divisé en plusieurs quartiers. Ce quartier fait l'objet d'un programme à moyen long terme de renouvellement urbain. c'est à dire qu'on est déjà sur un quartier urbanisé, il n'y en a pas beaucoup de projet comme ça, c'est à dire que l'on conçoit, on revoit l'aménagement sur l'ensemble du quartier, la possibilité d'aménagement. En général ce sont aussi des projets à composante sociale donc voilà et donc à l'occasion de ce programme de renouvellement urbain, Il y a eu aussi une concertation avec les habitants notamment et puis avec un paysagiste, enfin un petit peu comme vous me le décrivez là sur le parc de la moutonnerie.»

«C : Oui oui c'est ça. Mais pour le gué robert il n'y aura pas de réouverture.

M : C'est à cause de l'urbanité ou des inondations ?

C : C'est très urbain. Non vous savez pour les inondations, on peut dire qu'on fait des zones d'expansion naturelle. Mais là tout est construit autour donc c'est pas possible. Il faudrait démolir des collectifs boulevard Dably.

M : Et par exemple sur le tronçon du parc, ça ne serait pas possible ?

C : je ne sais pas, je n'ai pas étudié, peut être que c'est possible, mais faut que cela ait du sens. On n'ouvre pas pour ouvrir.»

Le retour à la nature en ville et au ruisseau du Gué Robert dans le parc de la moutonnerie est donc vu d'un bon œil pour la plupart de mes interlocuteurs. Mais qu'en est-il des scénarios de programmation que prépare AIA territoire ?

«M : J'ai juste une question c'est par rapport au ruisseau du Gué Robert, Vous avez sûrement pris connaissance que le ruisseau était busé sous le parc de la Moutonnerie. Est ce que vous avez prévu de le prendre en compte dans votre projet ou pas ?

AIA : Oui alors en fait, On a effectivement regardé les plans du tracé d'implantation du lit et donc aujourd'hui on m'a assuré qu'il y aura une prise en compte dans le projet. Aujourd'hui, on est au stade de la programmation et dans le cadre de l'aménagement urbain, il y a effectivement dans l'un des scénarios, on a proposé de prendre en compte le ruisseau et de s'en servir dans la programmation, dans les usages. Donc c'est effectivement l'une des propositions qui a été faite mais il y en a beaucoup d'autres et donc les autres projets ne se déroulent pas forcément autour du Gué Robert. M : D'accord, ça veut dire que vous le signalez ou que vous le ré-ouvrez sur une petite portion?

AIA : L'idée c'est que effectivement, quand c'est compatible, le mettre à ciel ouvert partiellement et par ailleurs pouvoir éventuellement s'en servir avec des jeux d'eau ou ce genre de chose. C'est aussi pouvoir révéler un petit peu dans un scénario où il y a un peu de pédagogie aussi, donc c'est pouvoir mettre en valeur l'histoire de ce Gué Robert, son implantation etc. Voilà ce genre de chose mais ça n'est pas allé tellement plus loin que ça. Il a aussi une implantation qui n'est pas forcément évidente avec des tracés de voiries, d'accès. Et en plus, la ville était dans une idée de réaménagement, qui voila avec un certain budget et donc il ne fallait pas tout perturber, il fallait beaucoup prendre en compte les existants et donc on ne peut pas forcément. Aujourd'hui, les aménagements n'en tiennent pas du tout compte du Gué Robert. Donc révéler ça, ça perturbe déjà pas mal le parc.»

Un scénario de réouverture a bien été dessiné, mais il n'était qu'une proposition parmi tant d'autres. Maintenant, il en revient à la maîtrise d'ouvrage de décider de l'avenir du parc. Même si ce scénario n'est pas retenu, j'espère qu'il amènera à une prise en compte du ruisseau dans le futur projet pour que la mémoire du ruisseau puisse perdurer.

En attendant la décision, voici un des visages que pourrait prendre le parc si le ruisseau du Gué Robert était réouvert :



Perspective d'insertion
le ruisseau du Gué Robert
traversant le parc

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

DE L'OUBLI À LA RÉOUVERTURE

« La ville n'est pas un simple mécanisme physique ou une construction artificielle. Elle est impliquée dans les processus vitaux de gens qui la composent ; elle est une production de la nature, en particulier de la nature humaine. » (Robert EZRA PARK)

« Les villes sont des matrices de la société, à la fois leur expression et leur moule. Rien n'est plus nouveau que l'idée de la révolution urbaine. L'histoire de la ville est celle d'une réinvention continue. » (Baptiste Lanaspèze, photographies de Geoffrey Mathieu, Ville sauvage, Marseille, essai d'écologie urbaine, actes sud 2006, 208p)

« L'eau et les rêves contribuent à faire fonctionner la ville[...] L'eau dont je parle c'est l'eau nécessaire au rêve pour rendre une ville habitable. » (Illich Ivan, H2O, Les eaux de l'oubli, Lieu Commun, 1988, 168p)

« L'eau a été en tout temps moteur de rêve et d'inspiration. Les architectes et les urbanistes n'ont pas manqué de s'en inspirer pour servir à l'esthétique du cadre urbain. Avant même que l'on pense à refléter la ville dans l'eau des rivières ou que l'on aménage les rives pour les transformer en promenade, l'eau s'est introduite dans les villes à travers les fontaines. » (Catherine Carré et Jean-Claude Deutsch, L'eau dans la ville, une amie qui nous fait la guerre, l'aube, 2015, 320p)

Le besoin de l'eau pour la ville

Quelques que soient les époques, toutes les villes ont été construites proches d'une source d'eau, que ce soit une rivière, la mer, ou une nappe souterraine. Si l'eau n'a pas besoin de la ville, au contraire, la ville est intrinsèquement liée à l'eau. Elle ne peut répondre à ses besoins sans cette source vitale.

En effet, la ville gère l'accès à l'eau des habitants. L'eau répond aux besoins vitaux : boire, se laver, nettoyer. Elle permet également le développement des activités nécessaires à une ville comme le transport fluvial, l'industrie textile, le refroidissement des centrales thermiques, ou encore la fabrication d'électricité par des barrages hydrauliques... La liste est longue.

L'eau est également utilisée pour évacuer les déchets. Dès les prémices d'une ville organisée, l'eau a été instrumentalisée pour correspondre aux attentes des citoyens. La civilisation romaine a été la première à domestiquer l'eau par des ouvrages d'art de grande envergure.

« La ville de l'empire romain à son apogée, allait chercher l'eau pure à des dizaines de kilomètres par des aqueducs encore visibles aujourd'hui, pour alimenter des fontaines et des lieux de sociabilité et construisant des réseaux d'évacuation d'eaux usées pour l'assainissement urbain. »

(Catherine Carré et Jean-Claude Deutsch, L'eau dans la ville, une amie qui nous fait la guerre, l'aube, 2015, 320p)

En l'an 97, Rome compte un million d'habitants qui consomme 300 litres d'eau par jour et par habitant. En comparaison, Paris disposait de 4 litres par habitant et par jour en 1823 et de 35 en 1936. Les romains usent largement de l'eau, acheminée de loin. Il crée de très nombreuses fontaines et des bains publics gigantesques.

« A Rome, l'eau de la plupart des fontaines publiques coulaient le long des trottoirs, des rues dallées jusqu'au Tibre. La Cloaca maxima servait pendant des siècles à l'assèchement de marécages entre les collines de Rome. Elle ne devient un égout collecteur des eaux excrémentielles qu'à la période impériale et ne fut recouverte qu'assez tardivement. »

(Illich Ivan, H2O, Les eaux de l'oubli, Lieu Commun, 1988, 168p)

La Cloaca Maxima est le plus vieux système de drainage, encore utilisé aujourd'hui par Rome. Il permet d'évacuer les eaux pluviales, d'évacuer les eaux usées, et d'assainir les marécages.

En France, le moyen-âge marque l'époque de la ville humide. Elle était construite proche des cours d'eau et se servait de la dynamique des rivières pour limiter la pollution hydrique. Les moulins à eau et les marais étaient des outils pour l'artisanat. Les villes devenaient de véritables petites «Venise».

« La ville médiévale, repliée sur elle-même, laissait les eaux ménagères et les eaux-vannes s'écouler à la surface des rues non pavées et économisait une eau qui se trouve être un bien rare. »

(Catherine Carré et Jean-Claude Deutsch, L'eau dans la ville, une amie qui nous fait la guerre, l'aube, 2015, 320p)

L'eau est alors une alliée de la ville dans son développement. Les cours d'eau urbains commencent alors à être modifiés, détournés et utilisés.

La contre-partie de l'eau

« La ville s'est accommodée d'envoyer ses déchets dans les rivières proches. »

(Catherine Carré et Jean-Claude Deutsch, L'eau dans la ville, une amie qui nous fait la guerre, l'aube, 2015, 320p)

Cette usage de l'eau en ville se complique avec l'augmentation et la concentration de la population. Les rejets dans les cours d'eau s'intensifient. L'auto-épuration et le flux des cours d'eau ne sont plus suffisants pour traiter toutes ses pollutions.

L'usage est de déposer ses immondices dans la rue. L'eau de pluie nettoie le sol et se déverse dans les cours d'eau. Ils sont soit pollués par les déjections dans la rue, soit utilisés comme égouts. Les eaux dans les villes deviennent alors insalubres. Les cours d'eau sont couramment renommés « merderon » ou « cloac », qui signifie égout à ciel ouvert.

Les cours d'eau souillés contaminent les nappes souterraines et bientôt les puits et les eaux des fontaines le sont aussi. L'eau qui est bue n'est plus propre. Dans les villes, commence alors une période de grandes épidémies, tel que la peste. Elles sont synonymes de puanteurs et de morts. La peur de l'eau devient très forte.

Alors qu'au Moyen-Âge, les médecins préconisaient de prendre des bains régulièrement, plus personne n'ose en prendre dès le 16^{ième} siècle. La toilette sèche, par le frottement du corps avec des linges, est la nouvelle norme.

« Jusque année 1930, se laver n'était que pour les tout-petits avec un mouchoir de salive. Les gens ne se lavaient pas de leur vie. »

(Illich Ivan, H2O, Les eaux de l'oubli, Lieu Commun, 1988, 168p)

La peur de l'eau et la ville sèche

Pour pallier ces propagations violentes, la première réaction est d'éloigner l'eau des villes. Un combat s'engage.

Au Siècle des lumières apparaît l'idée d'une ville qu'il faut constamment laver. Pour la première fois naît l'utopie d'une ville inodore. Les architectes tentent de désodoriser l'espace urbain et le métier évolue. Ils entreprennent des travaux de construction de quais, de canalisations, de réseaux hydrauliques.

« A Londres, en 1660, des dépôts d'immondices sont créés au carrefour des rues et le métier d'éboueur est inventé pour s'occuper des îlots. En 1850, le génie hydraulique invente le concept du « Tout-à-l'égout ». Toutes les eaux usées de la ville sont déversées dans la Tamise. Son fond est alors recouvert d'une vase nauséabonde qui provoque de 1849 à 1853, une épidémie de choléra faisant 20 000 morts.

La législation devient alors beaucoup plus stricte sur les ébouages. En effet, Les boues sont issues des waterclosets des classes supérieures et sont vidés dans d'anciens cours d'eau, maçonnés et non couverts.

Vingt ans plus tard, les ingénieurs ont réussi à améliorer les conditions sanitaires sans proscrire les waterclosets. » (Illich Ivan, H2O, Les eaux de l'oubli, Lieu Commun, 1988, 168p)

La maîtrise de l'eau passe par plusieurs étapes. Les lits des cours d'eau sont maçonnés et non couverts, mais les rejets restent toujours importants. Pour les éliminer, il s'agit de repenser les habitudes mais surtout le fonctionnement des sociétés en entier.

La révolution industrielle apporte de grandes inventions qui changent totalement notre rapport à la nature et à l'eau. Les formes des villes évoluent vers une ville sèche, où la biosphère est à éradiquer. Tout d'abord la révolution industrielle a entraîné un exode rural des paysans pour devenir ouvrier. Les campagnes se vident, les villes se remplissent, et l'enjeu de fournir l'eau potable s'accroît.

De plus, certaines inventions comme le moteur à explosion, l'usage de l'acier et du béton dans la construction ont totalement modifié le visage des villes. La vitesse de l'expansion de la ville se multiplie. Les années 60 sont marquées par l'implantation des grandes infrastructures, qui fabriquent une ville à l'échelle de la voiture et non plus du piéton. Une distance est mise par rapport à la nature. Les sols sont goudronnés, les espaces naturels sont des parcs maîtrisés, et les rivières et cours d'eau sont peu à peu recouverts.

En 1865, Louis Pasteur met en évidence le rôle des micro-organismes dans la fermentation, la contamination et la contagion. Le lien entre les maladies et l'eau contaminée s'opère. Cette découverte est à l'origine de l'invention de l'hygiénisme. Il s'agit d'une doctrine qui a révolutionné les sociétés occidentales, notamment dans le domaine de la médecine, de l'architecture et de l'urbanisme. L'hygiénisme a notamment provoqué le développement des réseaux d'égouts, le traitement des eaux usées, le ramassage des déchets. Toutes ces avancées ont libéré la démographie:

« À partir de la découverte des germes et bactéries comme à l'origine des maladies, la ville cesse d'être ce lieu de maladie et de mort, alors qu'elle l'avait été pendant des millénaires. Le rassemblement dans un espace limité d'une grande quantité d'individus entraînant la prolifération de germes, (humidification des rues avec le manque de circulation d'air et de soleil. La ville est un mouiroir, jusqu'à la révolution sanitaire, pesant sur la démographie mondiale. »

(Baptiste Lanaspèze, photographies de Geoffrey Mathieu, Ville sauvage, Marseille, essai d'écologie urbaine, actes sud 2006, 208p)

L'hygiénisme et la révolution industrielle ont été à l'origine du comblement de bras de fleuves dans certaines villes. Cela a été le cas à Nantes avec le comblement du bras de l'Erdre qui a permis la création de l'axe de circulation Cours des 50-Otages ou encore à Rennes avec le comblement de la Vilaine pour en faire un parking. Les fleuves perdent leur primauté dans le développement économique des villes et sont mis à l'écart. L'eau pure devient un outil de lutte contre les maladies.

« Le canal de Marseille a été une révolution agricole, transformant en terre fertile des sols que l'on croyait stériles, capable de porter à lui seul les cultures méditerranéennes de la vigne et de l'olivier. En 15 ans de travaux, 420 km de canaux dont 17 en souterrain et 18 ponts ont été construits.

La première raison de ces travaux pharaoniques a été le choléra. En 1834, une sécheresse extrême entraîne la chute brutale du débit de l'Huveaune, principale source d'eau pour les habitants de Marseille. De 65 litres par jour par habitant, la rivière passe à 1 litre. Il n'y a plus d'eau propre dans la ville. Une épidémie de choléra éclate et fait 865 morts. L'année suivante, c'est le triple, 2576 morts. L'eau des rivières et les puits ne suffisent plus devant la démographie cependant grandissante de Marseille, de 150 000 hab. Le maire Maximin Consolat décide en 1834 de construire le canal de Marseille pour détourner l'eau de la Durance « quoi qu'il advienne et quoi qu'il en coûte »

La ville grecque pouvait vivre de la nappe phréatique du Panier, la ville industrielle a besoin d'un vrai fleuve. »

(Baptiste Lanaspèze, photographies de Geoffrey Mathieu, Ville sauvage, Marseille, essai d'écologie urbaine, actes sud 2006, 208p)

Les cours d'eau de différentes tailles sont mis au service de la cause sanitaire. L'eau alors est utilisée selon le besoin des habitants. Leurs lits sont canalisés, puis recouverts.

« Dans l'enceinte de Paris, il n'était pas question d'égout souterrain. Le grand égout, de 1412, c'était le ruisseau de Ménilmontant. Ces parois ont été maçonnées en 1740 et il a été recouvert en 1800. » (Catherine Carré et Jean-Claude Deutsch, L'eau dans la ville, une amie qui nous fait la guerre, l'aube, 2015, 320p).

Les cours d'eau vont alors continuer à être couverts jusqu'aux années 1970.

L'oubli de l'eau et ses raisons

La fermeture des ruisseaux a été réalisée pour des raisons de santé publique et des raisons d'urbanisme :

- le besoin de maîtriser l'eau pour la faire entrer dans le circuit de la ville : avoir de l'eau potable et de l'eau pour évacuer les rejets
- pour pouvoir continuer à utiliser les cours d'eau comme égouts sans en subir l'odeur ni les dangers sanitaires
- pour gagner du terrain dans les cœurs historiques des villes, pouvoir construire des axes de circulation routière ou poursuivre l'urbanisation

« On a mis une énergie folle à reboucher les ruisseaux, notamment pour la bonne raison des épidémies mais aussi pour pouvoir épandre la ville.

Quand ils ont enterré les ruisseaux, ils ont voulu que les gens les oublient. Et bah, on les a bien oublié car 80 ans après on est incapable de retrouver le tracé ou même la source. Les habitants de longue date sont au courant, mais ceux qui vivent depuis 4 ans ne savent pas qu'il y a un ruisseau qui a existé. » Les amis de l'Erdre

L'enterrement des ruisseaux entraîne inévitablement son oubli. Seul le souvenir des habitants l'ayant connu peut témoigner de son existence. Cet oubli entraîne parfois des opérations d'urbanisme qui prônent la création de parcs valorisant la nature sans prendre en compte la nature existante.

« A Marseille, le parc du 36^e centenaire, sorte de mini-Central Parc d'une dizaine d'hectares, riche d'intention naturaliste (300 espèces végétales revendiquées), et de bonheurs visuels (variété du relief, avec son lac et différentes collines) est créé de toute pièce sur l'emplacement de l'ancienne gare du Prado. Celui-ci se trouve au bord du boulevard Rabatau qui recouvre le ruisseau du Jarret, busé par Defferre en 1954 car il était devenu un égout à ciel ouvert. »

(Baptiste Lanaspèze, photographies de Geoffrey Mathieu, Ville sauvage, Marseille, essai d'écologie urbaine, actes sud 2006, 208p)

La première prise de conscience sanitaire

Les ruisseaux ont beau être canalisés, ils sont toujours utilisés comme dépotoirs. Les problèmes sanitaires ressurgissent à différents moments de l'histoire. En effet, à Paris, la loi de 1984 du « tout-à-l'égout » entraîne un rejet continu et non traité dans la Seine. De 1910 à 1960, plus de la moitié de ces effluents sont des rejets. Une prise de conscience sanitaire s'initie, mais cette fois il ne s'agit pas de modifier le lit du cours d'eau, mais la qualité de son eau.

Les trente glorieuses débutent et donnent la priorité à la satisfaction des usagers urbains. Le but est d'amener l'eau courante à tous les citoyens, puis dans toutes les campagnes. Pour se faire, le processus d'industrialisation de l'eau est poussé à l'extrême. 1960 voit l'essor des stations d'épuration. Le principe est de ne plus rejeter d'eau sale dans les cours d'eau pour que l'eau puisse être utilisée ensuite et devenir potable. Le concept de l'eau du robinet est né. C'est une eau aseptisée, dépersonnalisée, et dépourvu de bactéries. Il faut attendre 1980 pour que 90 pourcent des foyers français disposent de l'eau courante à domicile. Les habitants ne boivent plus l'eau de proximité issue de leurs puits, mais de l'eau provenant du bassin hydrographique et surtout de l'eau épurée. Si les cours d'eau commencent à retrouver un meilleur qualité, ils sont toujours oubliés. L'eau courante est une eau sans nom et peu de gens se demande d'où elle provient.

La prise de conscience écologique

La canalisation provoque un appauvrissement de la qualité d'auto-épuration des cours d'eau. L'artificialisation des cours d'eau a entraîné la destruction des habitats pour les espèces et donc une grande perte de biodiversité. De plus, la pollution des cours d'eau s'accroît par les rejets industriels non-réglementés et les nouvelles pratiques d'entretien chimique.

Dans le début des années 1900, la culture du loisir crée de nouveaux plaisirs, comme la randonnée ou la pêche de plaisance. Ces activités de plein-air ouvrent les yeux des participants et entraînent un prémisses de prise de conscience de l'action de l'homme sur la nature.

« Au XIXe, les calanques étaient surtout vouées à l'activité industrielle d'usines chimiques et métallurgiques. Des «cheminées rampantes» repoussent les rejets toxiques en haut des collines. Ces lieux étaient considérés comme trop abrupts pour être construits, le sol trop dénudé pour être cultivé, étaient tous simplement considérés comme des espaces vacants et inutiles.[...] La pratique de la randonnée pédestre et la peinture de paysage développent un intérêt esthétique de la société pour la nature. En 1897, la fondation de la société des excursionnistes marseillais est fondée. En 1910, un conflit entre les industriels et les randonneurs éclate au calanque de Port-Miou où il était prévu d'ouvrir une carrière. Il s'agit de la première manifestation en France pour la préservation d'un site naturel contre l'industrialisation. [...] Pour ces proto-écologistes, majoritairement citoyens, la nature sauvage est clairement et naïvement définie par opposition à l'univers urbain. Elle constituerait une antidote à son influence néfaste. »
(Baptiste Lanaspèze, photographies de Geoffrey Mathieu, Ville sauvage, Marseille, essai d'écologie urbaine, actes sud 2006, 208p)

Avec la pollution des cours d'eau, les poissons meurent et les pêcheurs sont les premiers à revendiquer ce problème.

« En 1909, pour la première fois, le FishingClub obtient la condamnation d'un industriel [...]. C'est alors que le mot « pollution » commence à être couramment utilisé pour désigner ce méfait » (Corbin 1995, p.339).

La dénonciation de la pollution industrielle est un premier pas. Cependant, une prise de conscience des pratiques des citoyens est également nécessaire.

« Les citoyens ont du mal à concevoir que leurs pratiques, leurs rejets soient la principale source de pollution des cours d'eau. Ils considèrent l'égout comme une poubelle à laquelle on confie ses déchets et ne relient pas leurs pratiques sur la voirie et dans leurs jardins avec la pollution de l'eau de rivière ou des nappes. »

(Catherine Carré et Jean-Claude Deutsch, L'eau dans la ville, une amie qui nous fait la guerre, l'aube, 2015, 320p)

En 1970, un changement de comportement radical vis-à-vis de l'eau en ville et de son rapport à ses cours d'eau s'opère. Il s'agit de l'émergence d'une politique environnementaliste.

« Depuis le moyen-âge, la transformation progressive des fleuves et des rivières les ont transformés en canaux de navigation ou en égout sous l'effet des besoins des citoyens. Les années 1970 marquent simultanément l'apogée de la dégradation des cours d'eau urbains et la prise de conscience de la nécessité d'enrayer cette dégradation. »

(Catherine Carré et Jean-Claude Deutsch, L'eau dans la ville, une amie qui nous fait la guerre, l'aube, 2015, 320p)

Cette prise de conscience est générale, elle se retrouve parmi les scientifiques, les politiques et les citoyens. Le besoin de protéger la nature et de lui rendre sa place chemine. « Même si les attentes matérielles restent fortes dans notre société, l'émergence de préoccupations écologiques n'en est pas moins réelle. On assiste en fait à un complet changement de nos représentations. »

(Pierre Bréchon et Olivier Galland, l'individualisation des valeurs, paris, Armand Colin, 2010)

« Ce retournement résulte d'une rencontre entre un mouvement social de remise en cause de la société de consommation et d'aspiration à un meilleur cadre de vie et l'écologie scientifique qui interroge les conséquences de l'industrialisation sur les milieux naturels »

(G. Bouleau, C. Barthélémy, les demandes sociales de restauration des rivières et leurs traductions scientifiques et politiques, 2007)

Aujourd'hui, ce besoin de protéger la nature s'ajoute à une forte envie de la part de la population de retrouver la nature en ville. Nathalie Blanc, sociologue urbaine, nous parle « d'un entre soi qui se retourne ». Avec l'instrumentalisation des cours d'eau et la multiplication des acteurs agissant sur l'eau, les associations des riverains des berges qui étaient en charge de son entretien ont disparu. Les habitants n'ont plus accès à la gestion des cours d'eau et s'en sentent éloignés. Les initiatives citoyennes pour l'environnement sont au nom de la volonté de vivre dans un environnement qui leur appartient. Une reconquête de l'espace public s'engage pour le droit de vivre dans un environnement sain et qualifié. Nathalie Blanc explique cet avis par les idées suivantes :

« Se réapproprier cet acte de jardiner, espace pour se confronter au concret, au saisissable de la vie, pouvoir agir à son échelle, la subsidiarité, envie d'accompagner, de faire croître, capacitiste à fabriquer son chez soi, participer à l'évolution de la ville, faire partie de son environnement »

(Blanc Nathalie, « De l'écologie dans la ville », Ethnologie française, avril 2004, Vol. 34, p. 601-607)

La peur de l'eau contagieuse et des inondations semble maîtrisée par les performances techniques mises en place. A présent, l'urbain souhaite vivre avec la nature au pied de sa porte. Il souhaite avoir des coins de forêt en ville ou encore voir jaillir un ruisseau entre deux avenues.

En 2005, Séoul crée une promenade le long d'un cours d'eau aménagée sur 6km en plein cœur de son centre-ville. En 1960, le cours d'eau Cheonggyecheon y avait été enterré pour construire une voie express. Sous la très forte demande des habitants, Lee Myung-bak (futur président) promet, pour gagner la campagne électorale, sa réouverture. Une fois la victoire remportée, d'important travaux sont engagés. Ils découvrent que le cours d'eau est presque à sec. Le projet doit continuer pour restaurer le Cheonggyecheon. Pour offrir la balade aux citoyens, 120 000 tonnes d'eau sont pompées par jour pour alimenter le courant. La promenade le long du cours d'eau ouvre au public en septembre 2005, et est saluée comme un grand succès de restauration urbaine.

Ce projet prouve la motivation des citoyens mais montre aussi que la prise en compte des enjeux écologiques n'est pas acquise pour tous. D'autant plus que le réchauffement climatique entre en jeu. Le concept du développement durable a été officiellement défini par Gro Harlem Brundland (femme d'État Norvégienne) en 1987 : « un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Le retour de la nature en ville se veut primordiale et se doit de permettre une amélioration environnementale.

Les actions enclenchées

Suite à toutes ces prises de conscience, de nombreuses actions sont menées de manière générale pour la nature mais aussi pour les cours d'eau. D'importantes modifications dans les politiques urbaines replacent les cours d'eau au cœur des stratégies urbaines et assurent un réaménagement des berges au nom d'une nécessité de rendre le fleuve aux habitants.

Suite à toutes ces prises de conscience, de nombreuses actions sont menées de manière générale pour la nature mais aussi pour les cours d'eau. D'importantes modifications dans les politiques urbaines replacent les cours d'eau au cœur des stratégies urbaines et assurent un réaménagement des berges au nom d'une nécessité de rendre le fleuve aux habitants.

Les politiques du monde s'accordent sur des enjeux communs, qui sont ensuite retranscrits au niveau européen et français. La prise de conscience des années 70 a été marquée par les travaux du club de Rome et les débats de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement humain à Stockholm en 1972. Les actions se poursuivent par le Sommet de la Terre sur l'environnement et le développement en 1992 à Rio, où sera adoptée la déclaration de Rio et l'Agenda 21. Plus de 170 chefs d'État, dont la France, s'engagent à élaborer une stratégie nationale de développement durable. L'Europe l'élabore en 2001 et la France en 2003. Cette stratégie prend en compte des engagements issus du Grenelle de l'environnement et se déploie à toutes les échelles du territoire : communale, départementale et régionale.

En France, il existe une politique de préservation de la biodiversité, une politique de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Toutes ses réglementations s'attachent à proposer une gestion équilibrée de l'eau tout en combinant différents objectifs. Des objectifs environnementaux et sociaux pour assurer l'accès à l'eau potable, et économiques (pour rendre possible les usages de l'eau dans un contexte financier particulier). Pour cela, tous les acteurs doivent s'associer à la définition de la politique de l'eau et à sa planification.

Les politiques de gestion de l'eau et des milieux aquatiques

La gestion de l'eau en France a été instaurée en 1964 par la loi de référence organisant la gestion de l'eau par des bassins. La France est alors divisée en six bassins hydrographiques. Chaque bassin est géré par une structure consultative (comités de bassin composés des représentants de l'État, des collectivités locales et des usagers de l'eau) et un organisme exécutif (agences de l'eau). Les agences de l'eau permettent d'assurer le financement par les usagers de la préservation de la ressource.

Cette loi instaure également le principe de pollueur-payeur et met en avant une réglementation pour lutter contre la pollution des eaux. L'agence de l'eau instaure notamment le premier indicateur de la qualité des cours d'eau en 1971.

« Ce n'est qu'à partir des années 1980 que les agences de l'eau commencent à sortir de la stricte épuration des rejets (urbains et industriels) et à s'investir progressivement dans l'aménagement et la remise en valeur plus globale des milieux aquatiques. Elles vont subventionner par exemple des actions d'aménagement sur les cours d'eau. »

(Catherine Carré et Jean-Claude Deutsch, L'eau dans la ville, une amie qui nous fait la guerre, l'aube, 2015, 320p)

La loi n°92-3 du 3 janvier 1992, s'appliquant sur le territoire français, est créée et devient la « loi sur l'eau ». Elle déclare que « l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation et que sa protection, sa mise en valeur [...] sont d'intérêt général ». Elle intervient parallèlement à la loi paysage de 1993, ce qui prouve que paysage et eau sont fortement liés. « La loi sur l'eau » pose les principes d'une gestion globale et équilibrée de l'eau.

Les collectivités locales obtiennent ainsi la responsabilité et la charge financière de la distribution d'eau potable, de la politique d'assainissement et de la mise en valeur des ruisseaux.

De plus, chaque bassin hydrographique doit avoir son propre Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux par le comité de bassin. Le SDAGE permet la répartition des compétences entre les différents acteurs (État, région, département, commune). Son but est de fixer les objectifs en terme de préservation des écosystèmes aquatiques, des zones humides, protéger contre toute pollution, restaurer la qualité des eaux superficielles et souterraines, des eaux de la mer dans la limite des eaux territoriales, de développer et protéger la ressource en eau, de valoriser l'eau comme ressource économique à répartir.

Pour préciser cette planification, les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le SAGE, agissent à l'échelle du bassin versant. Ils sont élaborés par les Commissions Locales de l'Eau et correspondent à une unité hydrographique. Ils contiennent deux documents, Plan d'Aménagement et de Gestion Durable PAGD, et règlement.

En 1993, le décret 93 743 précise les conditions de modification des cours d'eau. Le propriétaire d'un cours d'eau doit entretenir ses berges, seulement, il ne faut pas confondre l'entretien et les travaux d'aménagement. En effet, la modification minimale du cours d'eau nécessite une Déclaration auprès du préfet, comme un ouverture d'un cours d'eau naturel avec une longueur de busage entre 10 et 100m. Pour des travaux plus conséquents comme un détournement, dérivation, rectification du lit, canalisation d'un cours d'eau ou la couverture d'un cours d'eau naturel avec une longueur de busage sur une distance supérieure à 100m, il faut une Autorisation du Préfet. Celle-ci sera délivrée après étude du dossier, enquête publique et avis du conseil départemental de l'hygiène.

Le 30 décembre 2006 est déclarée la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, dite LEMA. Elle donne les moyens d'atteindre les objectifs de la DCE 2000, sur le territoire français. L'assainissement relève de la compétence des communautés de commune. Elles ont jusqu'en 2012 pour mettre en place :

- des opérations de contrôle des installations d'assainissement autonome, - la gestion par bassin versant et la fixation d'objectifs par « masse d'eau »,
- une planification et une programmation avec une méthode de travail spécifique et des échéances
- une analyse économique des modalités de tarification de l'eau et une intégration des coûts environnementaux,
- une nouvelle taxe sur la collecte des eaux pluviales pour favoriser la gestion de l'eau à la parcelle et réduire les coûts de gestion collective,
- une consultation du public dans le but de renforcer la transparence de la politique de l'eau.

De plus, le code de l'environnement fait appliquer les objectifs de la LEMA, en les retranscrivant par des articles.

la biodiversité (Grenelle 1 et 2, trames vertes et bleues)

Les lois Grenelle sont l'application de l'agenda 21 à l'échelle du territoire français.

Grenelle I - Loi n°2009-967 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement-3 août 2009

Ses orientations sont la lutte contre le réchauffement climatique, le bon état des eaux selon la DCE. D'ici 2012, dans chaque région doit définir une trame bleue, recensant les eaux de surface et leurs écosystèmes. Ces trames seront insérées dans les documents d'urbanisme et les schémas d'aménagement du territoire.

Le but est de préserver des masses d'eau et de la biodiversité, de réduire la consommation et les fuites d'eaux-vannes et de permettre au public d'être informé de la qualité des eaux

Grenelle II- loi n°2010-788 portant sur les engagements nationaux pour l'environnement-12 juillet 2010

Elle définit la notion de trame Verte et Bleue:

« La trame verte et la trame bleue ont pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques[...] Ces trames vont permettre de diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et de prendre en compte leur déplacement dans le contexte du changement climatique » Art.L.371-7.-I. de Code de l'Environnement :

Selon l'Art.L.214-17, les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux seront établis selon une liste fournie par la carte des cours d'eau de la DDTM pour le bassin de Loire-atlantique.

Pour mettre en application ces lois, de nouveaux modes de concevoir la ville apparaissent. Ils sont inscrits dans les documents d'urbanisme qui instaurent les règles de la manière de produire la ville. Ils sont constitués du Schéma de Cohérence Territoriale, SCOT, qui définit les objectifs de créations de logements en fonction de la pression foncière du territoire et du Plan Local d'Urbanisme. Le PLU définit les orientations d'aménagement dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, PADD. De plus, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation, PPRI, est annexé au PLU et ses objectifs sont à prendre en compte.

La loi n°2004-238 du 21 avril 2004 précise que les Schémas de Cohérence Territoriale SCOT, les Plans Locaux d'Urbanisme PLU doivent être compatibles aux objectifs qualitatifs et quantitatifs du SDAGE et du SAGE ainsi qu'aux orientations d'une gestion équilibrée de la ressource en eau selon le code de l'urbanisme.

Ainsi, les enjeux définis par la « loi sur l'eau » sont pris en compte dans les documents d'urbanisme.

« V : Toutes les dernières années, avec les collègues urbains, on a travaillé pour une meilleure prise en compte dans le PLUM et donc dans les projets urbains des zones inondables et des cours d'eau. Donc forcément, et puis c'est un PLU qui est nouvelle génération donc forcément avec des attentes plus fortes au niveau environnement, donc c'est un PLU Grenelle, suite à la modification un petit peu des textes de lois et suite à la modification du PLU intercommunale. Il y a une composante environnementale plus forte, qui fait qu'il y a aussi une acculturation, une sensibilisation qui s'est faite auprès des urbanistes. »

Ces nouvelles méthodes de penser l'architecture et l'urbanisme prônent un développement de la ville dans le respect de la nature. Pour cela, l'urbanisme utilise des outils comme les écoquartiers, l'architecture comme les maisons passives.

« Depuis 15 ans, à travers la réalisation d'écoquartiers, il existe une dynamique opérationnelle urbaine à l'eau et aux milieux aquatiques. Cette dynamique a une portée plus large que celle préconisant le retour du fleuve dans la ville des années 1980 ou que l'emploi de techniques alternatives depuis les années 1970. »

(Catherine Carré et Jean-Claude Deutsch, L'eau dans la ville, une amie qui nous fait la guerre, l'aube, 2015, 320p)

Le mode de penser l'eau par réseaux enterrés est remise en question. D'une part parce que son renouvellement coûte trop cher à la collectivité et parce que des méthodes de gestion des eaux pluviales à ciel-ouvert semblent intéressantes. En effet, l'imperméabilisation des sols empêche l'infiltration de l'eau dans le sol et augmente les risques d'inondation. De plus, l'eau, qui s'écoule sur les routes, récupère les rejets des voitures et s'écoule dans les cours d'eau. Pour limiter ses effets négatifs, favoriser un urbanisme conciliant espace perméable et imperméable semble un bon compromis. D'autant plus que le changement climatique risque d'augmenter les fortes pluies.

C'est ce que propose le concept de la ville résiliente. La résilience urbaine est un processus qui amène l'homme à renouer avec son milieu, sans opposer ville et nature. En écologie, selon la théorie du canadien Holling, la résilience est définie comme la capacité d'un écosystème, d'une population ou d'une espèce à retrouver un fonctionnement et un développement normal après avoir subi une perturbation importante due à un facteur écologique.

La réouverture et ses raisons

La présence d'un cours d'eau en centre-ville semble être un bon acteur de la ville résiliente. Il permet d'offrir des îlots de fraîcheur, des zones d'expansion en cas d'inondation, le traitement naturel de ses eaux par sa capacité épuratrice. Ces bénéfices, faits à la ville, s'appellent le gain écologique.

De plus, l'amélioration de la qualité de vie et la volonté de retrouver la nature en ville par les citoyens sont permis par la présence d'un cours d'eau.

« Le bénéfice sociales: un lien retrouvé entre les habitants d'un même quartier, autour d'une convivialité induite par les nouveaux usages des berges, ou entre les habitants de différents quartiers réunis grâce à la continuité retrouvée du linéaires des berges. »

(Catherine Carré et Jean-Claude Deutsch, L'eau dans la ville, une amie qui nous fait la guerre, l'aube, 2015, 320p)

Toutes ces raisons entraînent l'émergence de nombreuses réouvertures de cours d'eau en milieu urbain.

« Plus de 160 projets et réalisations sont recensés dans le monde, dont les trois-quarts sont localisés en Europe et en Amérique du nord ». (Idarraga, 2010)

C'est à nous d'imaginer le cours d'eau de demain, qui circulera dans nos centres-villes. Pour permettre ses réouvertures, certains ingrédients sont nécessaires. Premièrement, il faut que le sol abritant le cours d'eau enterré appartienne à la ville et ne soit pas bâti. Ensuite, il faut s'assurer de supprimer les rejets dans la rivière pour garantir une qualité physico-chimique. Il faut repenser tout le système des gestions du réseau d'eau pour ne pas entraîner des inondations. Il est également favorable de correspondre à un agenda politique pour mener le projet à son terme, avec les financements nécessaires. Il faut que les dirigeants soient convaincus de la nécessité de la nature en ville. Les maîtres d'œuvre les informent sur les possibilités techniques. Il faut donc une équipe de maîtrise d'œuvre forte d'innovations. Il faut que les citoyens perçoivent l'intérêt du changement et, si nécessaire, avec l'accompagnement d'associations. Les réouvertures des cours d'eau sont aujourd'hui réalisables, comme le prouve la résurgence du ruisseau des Gohards. La dynamique est enclenchée, il ne reste plus qu'à laisser libre cours au ruisseau.

CONCLUSION

L'état d'esprit des citoyens est en pleine mutation. Le désir de retrouver la nature en ville et de protéger l'environnement a autant d'importance que le besoin d'expansion et de densification de la ville.

Je l'ai constaté à travers mes deux cas d'étude:

- l'état du ruisseau : maltraité, pollué, pris pour un dépotoir, exploité par les transports, bétonné, recouvert puis réduit au silence....

-La réhabilitation des cours d'eau dans les villes est véritablement de retour. Elle nous offre un intermède, où le calme de l'eau qui coule apaise les remous de la ville.

Aujourd'hui, les infrastructures nous permettent de gérer la qualité d'eau sans oublier la nature et ses capacités à nous rendre service.

Nous devons rendre la place au ruisseau.

Mais cette fois, pour le laisser vivre, lui donner l'espace dont il a besoin pour croître et décroître en fonction des saisons et permettre à la biodiversité de foisonner .

Les erreurs que nous avons commises en pensant tout contrôler ne sont pas à reproduire. De l'oubli à la résurgence, il s'agit aujourd'hui de trouver l'équilibre entre notre mode d'habitation et la nature.

Le changement climatique s'accélère et nous entraîne dans une incertitude. L'enjeu de demain est de construire une ville modifiable à l'infini, rétractable puis déployable.

Ce pari a été aujourd'hui compris par beaucoup d'acteurs que ce soit chez les élus, les concepteurs de la ville, les citoyens. Les choix de projets résilients au travers d'écoquartiers, par exemple, sont de plus en plus populaires.

Une volonté d'action sur notre environnement et sur nos cours d'eau est en pleine émergence pour la cohérence de nos villes. De quoi donner de l'espoir aux futures générations citoyennes.



D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Illich Ivan, H2O, Les eaux de l'oubli, Lieu Commun, 1988, 168p

Catherine Carré et Jean-Claude Deutsch, L'eau dans la ville, une amie qui nous fait la guerre, l'aube, 2015, 320p

Baptiste Lanaspèze, photographies de Geoffrey Mathieu, Ville sauvage, Marseille, essai d'écologie urbaine, actes sud 2006, 208p

Écoquartier mode d'emploi, Catherine Charlot-Valdiou et philippe Outrequin, édition Eyrolles, 2009, 244p

Conférence

Nathalie Blanc, Esthétique, mobilisations et pratiques artistiques, Un art des environnements naturels et construits, 26 février 2018, Lieu Unique

Textes

Blanc Nathalie, De l'écologie dans la ville, Ethnologie française, avril 2004, Vol. 34, p. 601-607

Myung-Rae Cho, The politics of urban nature restoration, The case of Cheonggyecheon restoration in Seoul, mai 2010

Groupe de travail inter-associatif (ASTEE, SHF, Académie de l'eau, AFEID), Ingénierie écologique appliquée aux milieux aquatiques. Pourquoi ? Comment ?, décembre 2013

Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, étude sur la gestion de l'eau dans les projets présentés à l'appel à projet EcoQuartier 2009, Rapport novembre 2011

Deutsch Jean-Claude, Deroubaix José-Frédéric, Karleskind Eva, Bleijs Justine, Kavacks Yves, Quelle procédure pour construire une vision commune des problèmes de gestion des eaux urbaines ? L'exemple de la réouverture d'un ru urbain, Novatech, 2007

Alexandre Brun, Evariste Casetpi, métropolitiques.eu, Renaturer les rivières urbaines, Le projet du ruisseau des Planches à Lyon, 8 janvier 2014

Nantes Métropole, Plan Local d'Urbanisme, Réseau d'assainissement, 2007

ONEMA, Office Nationale de l'eau et des milieux aquatiques, L'entretien des cours d'eau et des fossés, informations techniques, mai 2015, disponible sur: www.legifrance.gouv.fr

Legifrance, Usage, recalibrage et dérivation d'un cours d'eau, fiche 9, réglementation sur les eaux : art. L. 211-1 et suivants du code de l'environnement (notamment art. L. 214-1 à L. 214-6)
Disponible sur: www.legifrance.gouv.fr

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire Atlantique, Plan de Prévention des Risques Inondation de la Loire Aval dans l'agglomération nantaise, Note de Présentation, Février 2014

Nantes Métropole, PLU Nantes Métropole, 2013

G. Bouleau, C. Barthélémy, Les demandes sociales de restauration des rivières et leurs traductions scientifiques et politiques, 2007

Eaufrance, Directive Cadre sur l'Eau, disponible sur :

<http://www.eaufrance.fr/comprendre/la-politique-publique-de-l-eau/la-loi-sur-l-eau-et-les-milieux>

Marie Toubin, Serge Lhomme, Youssef Diab, Damien Serre et Richard Laganier, La Résilience urbaine: un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine?, Vol. 3, n1, Mai 2012, disponible sur :
<https://developpementdurable.revues.org/9208>

CDU, Synthèse ville demain, 2016, disponible sur :

https://www.cdu.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/synthese-ville-demain-version_finale_cle12216.pdf

Nantes métropole et Nantes aménagement, Projet urbain Doulon-Gohards, études urbaines et paysagères pré-opérationnelles, 3 novembre 2015

Rapport de présentation du PLUm, cahier communal de Nantes, tome 6, 2018, disponible sur : <http://www.plum.nantesmetropole.fr>

Ruisseau du Gué Robert

Henri Barbot, Illustrations de Rylem, Nantes en flanant (Souvenirs, Scènes et Croquis), 19 – Le Gué-Robert, Imprimerie de Lajartre, Nantes, 1930, numérisation : Odile Halbert, avril 2007, disponible sur <http://odile-halbert.com/Paroisse/Loireat/NantesFlanant/Nantes.htm>

Nantes&co, Compte-rendu de l'Atelier Participatif n1, Quels usages de demain pour le quartier Moutonnerie, 6 juin 2017

Nantes&co, Compte-rendu Diagnostic en marchant, Projet Moutonnerie, 16 mai 2017

Ruisseau des Gohards

POPSUS plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines, LAUA, Laurent Devisme, Pierre-Arnaud Barthel, Célia Dèbre, Marc Dumont, Élise Roy, Fiche-projet de la ZAC Bottière Chénaie, NANTES, Décembre 2007

L'observatoire des CAUE, CAUE 44, Christophe Boucher, Ecoquartier Bottière-Chénaie, 2011

Nantes aménagement, ville de Nantes et Nantes métropole, Bottière chénaie, Nantes des idées neuves pour la ville, Journal de projet, n°15, septembre 2016

Bruel Anne-Sylvie, Notice générale, pré-étude générale de la ZAC Bottière Chénaie, 2005

Bruel Anne-Sylvie, Notice générale, 2013

Nantes aménagement, ville de Nantes et Nantes métropole, Nantes&Co, Carnet de balades commentées par les habitants du quartier dans le cadre de la concertation sur le projet urbain, 2016

In Situ, Bruel Delmar, Scopio, Nantes Aménagement, ville de Nantes, Nantes Métropole, Concertation Doulon-Gohards, Réunion publique de restitution, 22 juin 2016

Nantes Aménagement, Nantes Métropole, Ville de Nantes, Image D. Clavreul, doublemixte, droits réservés, Doulon-Gohards, De quel projet agricole parle-t-on ?, 2017

Revues

Journal de Nantes métropole, prendre soin de nos cours d'eau, mars 2018, p9

Édito métropolitain du dossier la nature irrigue la ville, 2018

Jean-Pierre Pranlas-Descours, Nantes Passion, 2006

Nantes Aménagement, Ville de Nantes et Nantes Métropole, Journal de projet Doulon Gohards, n°3, nov. 2015

Ouest France, Orage et déluge, 2017, disponible sur :

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/orage-et-deluge-les-pompiers-sont-inondes-d-appels-nantes-5124218>

Jean-Louis Violeau et Joca Serice, Nantes et Rennes sous le regard des architectes du 21e siècle, place public, 2014

Site internet des Images

-Plan d'actions du SEVE ville verte et bleue-Parcs et jardins Nantes

<https://jardins.nantes.fr/N/Information/Telecharger/pdf/Plan-Action-Seve-Nantes.pdf>

-L'étoile verte Nantaise, réseau de continuités écologiques et paysagères-2017-Quentin Lefèvre

<http://quentinlefevre.com/projets/urban-analysing-maps-design/>

-Plan de la ville de Nantes-1993-Archives municipales de Nantes

http://www.archinoe.fr/am44/visu_affiche.php?PHPID=0526aa52aebb7162cbb2514c2bcd6b¶m=visu&page=1

-Photographies aériennes historiques-1950-65-Géoportail

[http://remonterletemps.ign.fr/telecharger?x=-1.527497&y=47.230719&z=13&layer=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN-EXPRESS.STANDARD&demat=DEMAT.PVA\\$GEOPORTAIL:DEMAT;PHOTOS](http://remonterletemps.ign.fr/telecharger?x=-1.527497&y=47.230719&z=13&layer=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN-EXPRESS.STANDARD&demat=DEMAT.PVA$GEOPORTAIL:DEMAT;PHOTOS)

-Photographies des frises maraichères-2002-POPSUS
<http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/832/files/nantes-offre-urbaine-projet-zac-bottiere-chenae.pdf>

-Plan réseau d'eau à ciel ouvert- 2005-20018- Bruel Delmar
-Plan de la ZAC- 2005-20018- Bruel Delmar
<http://www.brueldelmar.fr/fr/project/12/ecoquartier-bottiere-chenae-a-nantes-parc-espaces-publics/>

-Bottière Chénaie, Nantes Des idées neuves-Journal de projet-Sept. 2016
http://www.nantes-amenagement.fr/wp-content/uploads/2016/11/Botti%C3%A8re-Ch%C3%A9naie_JdP-15_sept-2016.pdf

-Projet urbain Doulon Gohards, études urbaines et paysagères pré-opérationnelles-nov.2015-Nantes Métropoles
<https://www.nantesco.fr/home/quartiers/doulon-bottiere/participer/2015/le-projet-doulon-gohards.html>

-Carte Doulon Gohards-Janv.2018-Nantes Métropole
<https://www.nantesco.fr/home/quartiers/doulon-bottiere/participer/2015/le-projet-doulon-gohards.html>

-Projet Doulon Gohards, études urbaines, missions opérationnelles-2016-IN SITU et Bruel Delmar
<http://www.sainte-luce-loire.com/images/stories/cdl/cdl-centreville210416.pdf>

-Carnet de balade Doulon Gohards-2016-Nantes Métropole
https://www.nantesco.fr/files/live/sites/nantesandco/files/contributed/doulon-bottiere/le-projet-doulon-gohards/DG_CA-HIERS_A4_BD.pdf

-Concertation Doulon Gohards, réunion public de restitution-22 juin 2016-Nantes Métropole
http://www.nantes-amenagement.fr/wp-content/uploads/2017/02/Doulon-Gohards_JdP-4_juin-2016.pdf

-Carte de l'Etat major-1820-1862
<http://remonterletemps.ign.fr/comparer/basic?x=-1.553640&y=47.218383&z=11&layer1=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN-EXPRESS.STANDARD&layer2=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.ETATMAJOR40&mode=doubleMap>

-Plan de la ville de Nantes-1990-Archives municipales de Nantes
http://www.archinoe.fr/am44/visu_affiche.php?PHPSID=0526aa52aebbab7162cbb2514c2bcd6b¶m=visu&page=1

-La zone inondable suit le tracé du Gué Robert-2012-PPRI de l'agglomération nantaise
https://plum.nantesmetropole.fr/mp_plum_ged/5_Annexes_du_PLUm/5-1_Servitudes_d'utilit%C3%A9_publicue/5-1-3_PPRI_Loire_Aval/Note_pr%C3%A9sentation_PPRI_Loire_%20Aval.pdf

-Nantes en flanant-19 le Gué Robert-1930-Henri Bardot
http://www.odile-halbert.com/Paroisse/Loireat/NantesFlanant/NantesFlanant_19.pdf

-Le ruisseau du Gué Robert le long de la rue de la ville en pierre-1904-Archives municipales
-Projet d'aliénation du lavoir de Toutes-Aides, Boulevard de Doulon et chemin de Toutes-Aides-1903-Archives municipales
-Carte Postale du boulevard Enerst Dably pendant les inondations du Gué Robert-1904- Archives municipales
-Photographie de la station de pompage du Gué Robert-1938-Archives
-Travaux sur le boulevard de Sarrebruck, au niveau de l'embouchure du Gué robert dans la Loire-Archives municipales
-Travaux d'égout du ruisseau du Gué Robert au niveau du pont de la Moutonnerie-1932-38-Archives municipales
-Photographie des abords du Gué robert: Friches avec dépôts sauvages et usines en arrière-plan-1973-Archives municipales
https://catalogue-archives.nantes.fr/WEBS/Web_GT_Call_Selection/30177_34/ILUMP3674

-Carte Postale du boulevard Enerst Dably pendant les inondations du Gué Robert-1904- Archives municipale
http://www.archives.nantes.fr/PAGES/RESSOURCES/actualites/inondations_1904.htm

-Inondation du pont de la Moutonnerie- 2017-Ouest France
<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/orage-et-deluge-les-pompiers-sont-inondes-d-appels-nantes-5124218>

-Compte-rendu atelier participation N°1-6 juin 2017-Nantes&co
https://www.nantesco.fr/files/live/sites/nantesandco/files/contributed/malakoff-saint-donatien/projet-urbain-moutonnerie/CR%20atelier%20programmation%201_Moutonnerie.pdf

ANNEXES

Madame S

Appel téléphonique avec Madame S, habitante retraitée de la rue du Gué Robert coté impaire (27) :

« S : Du côté paire, les caves sont inondées par temps de pluie. La maison orange en face du bar de la dérive a été construite il y a 7 ans. Ils ont été obligés de faire des fondations jusqu'à 6m, ce qui a entraîné des surcoûts et le propriétaire a dû la vendre dès qu'elle a été fini.

De la même manière, il y a eu des problèmes de fondation au niveau du super U. »

« Je connais une personne âgée de 94 ans, qui a connu le ruisseau était petit. »

« Le parc de la Moutonnerie, on l'aime bien, avec les jardins familiaux. On le traverse quand on rentre du tram. C'est agréable de la traversé mais parfois de mauvaises fréquentations. Ça dépend des heures. »

« Nous n'avons pas participé à la concertation mais nos voisins si.

Le ruisseau est assez connu de tous. Ils en ont parlé un peu à la concertation.

Ils aimeraient bien qu'il soit visible dans le parc. L'eau c'est agréable, pour les enfants, c'est très sympa, mais il faut qu'elle soit maîtrisée ! »

Mr. et Mme B, ayant vécu depuis 1961 rue du Gué Robert :

« On voyait le ruisseau du Gué Robert rue Marcel Hatet à travers une palissade. Il passait par le pont de la moutonnerie avant de se jeter dans la Loire. Lors des crues, le pont était condamné pendant plusieurs jours.

Il passait derrière le bureau de tabac, boulevard Dalby où se trouve maintenant Super U. »

Boulangier Bonjour

Discussions avec le boulangier de la Boulangerie Bonjour, au coin de l'entrée sud du parc de la Moutonnerie, le long du boulevard Ernest Dalby.

Il est au courant qu'il y a un ruisseau enterré et qu'il y a un projet d'aménagement.

Il pense que le parc va diminuer de surface et que le promoteur veut acheter les barres d'immeuble ancien, longeant le boulevard pour les détruire et en faire des nouveaux.

Lui qui est locataire, il pense qu'il n'aura plus les moyens de reconduire sa boulangerie.

Il pense Nantes métropole veut instaurer une unité dans le quartier, notamment avec le projet de la gare et de la caserne Mellinet, juste derrière.

Céline Loup

Coup de fil entre midi et deux, Charger du projet de l'aménagement de la moutonnerie à Nantes Métropole. Chargé de mission de développement territoriale Malakoff-St Donatien).

Questions sur le résultat de la concertation, organisé par l'agence Traitclair:

- Les concertations sur la programmation urbaine ont commencé l'année dernière (16/05/2017).

Lors d'une marche urbaine avec les habitants, ils ont discuté de la programmation immobilière sur l'immeuble parking de la rue de Tivoli. Le parking à 2 étages avec des mur en parpaing aveugle.

-La concertation sur le parc aura lieu en fin d'année 2018/2019, vers décembre.

- Lors de la dernière concertation (19/12/2017) : Ils n'ont pas évoqué le gué robert, car trop tôt pour parler du parler. Il s'agit de la programmation urbaine. Cependant, ils ont parlé des zones inondables et du problème de la MAJ : Elle a besoin de travaux de rénovation, mais on ne peut rien faire car classé en zone inondable.

-Ce qui connaissance le gué robert sont ceux qui y vivent depuis longtemps ;

Les nouveaux arrivants s'en rendent comptent qu'ils sont dans une zone où l'eau converge avec les inondations (des caves en hivers).

-Les éléments de programmes qui sont ressortis pour la programmation du parc : jeux pour les enfants autour du jardin, côté conviviale et familiale.

-Il y aura probablement une réunion publique avant l'été.

Edwige

Artiste-écrivaine et habitante du quartier depuis une dizaine d'année. Rencontre au Jardin des plantes. Nous avons été rejoints vers la fin de la rencontre par Serge, un résident de la MAJ.

Interview tronqué car beaucoup de partie ne se rapporte par au sujet.

« Alors par rapport à ce projet de réaménagement, il y a aussi un collectif qui est contre, qui s'oppose à toutes les politiques de la ville, à la gentrification etc., dont je fais partie. Donc je voulais te dire, on a joué le jeu de la concertation. Et donc heu du coup, voilà il y a une forte opposition au projet quoi. Donc heu pour plusieurs raisons (...) Ils prévoient de raser le parking, ils prévoient 80 logements, c'est énorme 80 logements. Donc en fait, dans leur aménagement, ils prévoient de raser le parking, au début, il était aussi prévu qu'ils dégagent la MAJ, la maison d'accueil de jour. Et c'est pour ce que moi je me suis un petit peu mobilisée. Alors pour le moment, ils ont dit en fait que non mais bon. (...) Ils ne peuvent pas le rénover comme ils voudraient, parce qu'il est en zone inondable. En même temps heu ça n'est pas très clair, ni très transparent. Heu pour l'instant moi j'ai un peu lâcher tous les mouvements donc j'en sais pas où ça en est. Heu pour l'instant je ne vois pas de travaux démarrés, mais il paraît que ce devait commencer en janvier 2019. »

« Il y a eu une phase de concertation cette été, il y a une phase bah là là, d'ailleurs, ils nous ont baladé sur le jardin là, il y a eu une réunion à la mairie en septembre. Il y a eu une première réunion en juillet, septembre, il y en a eu une en novembre-décembre je crois bien. Et ils ne disent pas qu'il y en a d'autre hein. »

« Par contre pendant les journées de concertations, ça n'a pas été évoqué hein le ruisseau, pas du tout. »

« Je sais qu'il y a quelques années, c'était quand... C'était il y a un petit moment hein quand même. Je venais juste d'arriver dans le quartier donc heu il y a eu un truc sur le parc. Il y avait eu un événement, organisé par la mairie. Et en fait, il y avait eu des jardiniers qui avaient, heu justement ce ruisseau avait vraiment été évoqué. L'idée c'était pas de le rouvrir mais de le signaler. Donc il y a un parcours d'arbre qui le retrace alors plus ou moins ; En tout cas, la volonté était là. Il y a un alignement d'arbre qui est là pour montrer qu'un ruisseau est là. Voilà et puis c'était un petit peu ça l'idée. Il n'y a pas eu de suite, mais les arbres sont toujours là. Et ça c'était chouette quoi. Et puis c'est un parc qui est assez chargé d'histoire. »

« Tu as été au parc de la Moutonnerie, tu as vu les arbres et les bancs. Tu sais, il y a un tracé de banc au milieu. Vraiment quand tu te mets au milieu du parc, il y a des bancs et des arbres pas très haut hein, et bah voilà ça c'est le tracé symbolique du Gué Robert.

Moi : Mais c'est marrant parce que je n'ai pas vu de petite plaque pour l'expliquer.

Alors il n'y en a pas. Il n'y a pas eu de plaque, il n'y a pas eu de suite. Et c'est bête parce que là il y avait des gens qui s'étaient intéressés à tout ça hein. »

« Moi je n'aime pas qu'une rivière soit enterrée par l'homme. C'est un truc pas du tout naturel c'est surtout contre naturel. »

« Non le Gué Robert n'est pas connu, pas tant que ça. Les gens qui arrivent dans le quartier, ils ne connaissent pas. Les anciens, peut-être pour avoir participé à des projets, tu vois, comme moi, mais c'est le hasard. Mais sinon pas du tout. Ça n'est pas très connu »

« Serge : mais c'est un cours d'eau, c'est un petit ruisseau... ha bah je ne l'ai jamais vu.

Edwige : bah il est enterré c'est pour ça !

Serge : ha bah évident, s'il est en-dessus. »

« Comme quoi en 70 ans on peut perdre la mémoire. Mais en même temps, on l'a enterré. Regarde, c'est comme quand on enterre quelqu'un. Si on n'évoque pas sa mémoire, s'il n'y a pas une stèle, quelque chose heu on le perd. Et c'est quand même embêtant, parce que je veux dire, anciennement, il y a quand même des choses. Bien avant nous même. »

« Bah si hein mais c'est vrai il y en a un, à la manu un lavoir. Bah oui ça devait être alimenté par ces eaux-là. »

« Moi : Est-ce que vous aimeriez qu'il y ait un bout du ruisseau qui réapparaisse dans le parc ?

Serge : Heu oui, bah oui, j'aimerais bien qu'il soit restauré dans ses dimensions, c'est trop facile de dire on l'enterre, non au contraire.

Edwige : Oui, tout à fait.

Serge : Mais quels moyens, quelles finances, qui va s'occuper de ça ? »

« Le parc moi j'y vais beaucoup, il y a toujours des événements heu le rêve du Loup, la MAJ. Et même c'est un poumon dans le quartier et un espace de lien pour les gens. Tous les générations, les enfants ils y vont. Moi je vais pique niquer l'été avec mes enfants, même s'ils sont plus grands, leurs copains heu. C'est un lieu qui fonctionne. »

La MAJ

P1 : Alors moi je suis ici depuis le mois de février.

M : ah oui donc c'est tout nouveau, vous saviez, qu'il y avait un ruisseau ici ?

P1 : Ha bon pas du tout ! c'est un ruisseau en fait qui passe ?

M : Alors c'est un ruisseau qui a été enterré, il y a presque 70 ans. Il a été enterré à l'époque pour des raisons d'hygiène, avec les propagations de maladie. Il est busé, c'est à dire qu'il est dans un gros cylindre de béton. Et donc du coup moi j'essaye de retrouver son tracé et heu je sais qu'il y a quelques habitants qui ont parfois quelques caves inondées, et j'essaye aussi de savoir, comment vous, les personnes qui côtoient le parc, vous vivez dans ce parc, comment vous y vivez au quotidien. Est-ce que peut être pour vous ce ruisseau pourrait apporter la mémoire du site etc.

P2 : Parce qu'il passe dans le parc ?

M : Oui, il vient de la route de St Luce, il traverse le parc et après il se jette dans l'étier de Mauves avant de se jeter dans la Loire.

P2 : Donc ici ça serait la fin du gué robert.

M : Oui en fait ici, c'est un point bas, au niveau du pont de l'arche de la Mauves.

P2 : Ah oui le petit pont.

M : Donc du coup, je voulais savoir comment vous vivez ici, comment vous vivez au quotidien avec le parc, quels sont vos relations avec.

P3 : On y trouve beaucoup d'inspirations, maintenant est ce que s'est lié... ça fait combien de temps vous dite qu'il est enterré.

M : Alors j'ai rencontré une habitante qui connaît une personne qui a 94 ans, qui l'a connu quand il était petit. Donc ça doit faire environ 70ans.

Line : Il y a une livre qui en parle, la montagne de Kaolin de Paul Louis Rosi.

Et fait, je l'ai trouvé par hasard ici et il parle à un moment donné de la Moutonnerie, alors n'a pas réussi à savoir exactement de quel lieu il parlait. Mais à mon avis c'est vraiment dans le secteur. Donc il y a vraiment un paragraphe où il parle par exemple de la rue des Stocks où il y avait dans le temps une fabrique de balais. Donc nous par rapport à votre question, donc nous on s'est baladé quand le quartier, et on s'est amusé, on a créé une histoire. Alors bien sûr c'est entre réalité et fiction, c'est histoire d'Ernest le peintre. Parce que votre question, c'est comment nous on vit le quartier. Nous, ici c'est un lieu d'accueil en fait. Ici c'est l'espace de l'atelier. Et nous on a créé une histoire à partir d'une balade écrite dans le parc.

On est en lien avec Frédéric une habitante du quartier qui est photographe et graphiste et on réalise des ouvrages dès fois ensemble. Donc là, c'est des photos de la balade sur le quartier et on a fait des liens avec notre histoire.

M : Ah oui c'est chouette.

P2 : Alors moi ce qui me préoccupe c'est de savoir s'il y avait une sorte de lavoir, dans le parc heu.

Line : Bah il en parle lui dans un de ses paragraphes, il y en a eu une pas très loin. Il parle des ouvrières de la Manu qui allait se rafraîchir au lavoir.

M : Est c'est qui pour vous Ernest le peintre ?

Line : Un personnage inventé qui aurait habité heu ici.

P2 : Et qui aurait rencontré une jeune fille heu qu'il aurait peint, elle était américaine.

P3 : Non mais c'est vrai que si le lavoir pouvait être retrouvé un truc comme ça, s'il y a une sorte de point d'eau quelque part, ce serait sympa qu'il soit signalé dans la parc quoi. Rien qu'un petit ruissellement, ça serait sympathique.

M : Oui et puis c'est sûr que là, on l'oublie quoi.

P2 : Voilà, ça c'est sûr.

Line : C'est vrai que ça serait bien de retrouver le passage, ça donnerait encore plus d'âme au lieu quoi.

P3 : Oui de le signaler sur un plan, s'il passe à travers les bâtiments.

P2 : Ou dans le parc un petit pont fictif, en disant ici passait le Gué Robert.

Line : Oui oui ça c'est une bonne idée.

P2 : En plus ça remémorait le passé quoi.

Line : Dans le livre, ils disent : Franchissant sur les pierres, ce ruisseau du Gué Robert, on rencontrait à l'époque la maison et l'entreprise de Marceau dans le quartier de Doulon. Le quartier s'étendait le long des voies ferrées sur la rive droite de la Loire à l'est de la ville, jusqu'au vieux Doulon et St Luce. Venant de la gare d'Orléan, on passait devant le jardin des plantes, l'école public de l'avenue Maryland et la Manufacture des tabacs, ensuite on prenait la rue de la Manille ou la rue de la Havane, puis la rue de la moutonnerie pour s'approcher enfin du ruisseau »
La MAJ existe ici depuis 1989, donc on a vraiment une histoire ici, on est vraiment implanté. Et puis on a vu le changement, dans les années 90, le parc il était pas comme ça. C'était un no man's land hein.

P3 : Je dormais ici c'était des champs de vignes hein, je dormais ici et puis il y avait une maison devant là.

Line : Il y avait un baraquement.

P3 : Il y avait un ancien docker qui y habitait. Il y avait deux bungalows. Il y a une jeune fille qui avait fait une overdose dans l'histoire, souviens toi de l'histoire. Il y avait deux bungalows puis une maison en béton. Et dans la maison en béton, heu c'était bizarre, c'était quand même un block, mais c'était quand même une maison, il y avait un ancien docker qui habitait, il y avait des traces de balles encore, donc ça avait connu la guerre. Il y avait encore les traces de balle, comme dans certains platanes qui sont devant la préfecture.

Line : Il y avait un superbe cerisier, je me souviens moi, juste devant.

P3 : Ah oui le cerisier oui

Line : N'empêche c'est important pour la MAJ qu'il y ait ce parc devant

P3 : Il y avait les petits moutons passant au Gué robert, et allant s'abreuver, parce que la moutonnerie ça pourrait faire partie d'une moutonnerie qui a existé autrefois, et qui a subsisté assez longtemps du fait que le parc garderait ce nom...

Line : C'est pour ça qu'il y a le rêve du loup haha ! c'est une fête qui a lieu tous les deux ans, pour garder l'idée de se faire rencontrer les gens et faire vivre le parc. Et puis être en lien avec les habitants, c'est important ! Et c'est vrai que depuis quand même le temps qu'on est là, on a vraiment des liens, on est plus ouvert, sur heu et ça se passe bien hein avec les gens du quartier.

M : Oui c'est important. Et du coup est ce que vous avez eu vent un petit peu vent du projet qu'ils ont l'intention de faire ici ?

Line : Ha bah oui ! On a eu vent du projet de la délocalisation.

M : Vous avez participé à la concertation ou pas ?

P3 : Bah plus ou moins, parce qu'il ne nous acceptait pas tous donc bon.

Line : On s'est tenu au courant.

P3 : Oui, et en fait il fallait s'inscrire par internet je sais pas quoi heu.

Line : Mais heu on sait maintenant qu'appartement on va rester sur le parc.

M : Oui en fait le problème c'est qu'ils auraient voulu rénover les locaux et que vue que vous êtes en zone inondable, ils n'ont pas le droit.

Line : hum...

M : Et du coup, vous avez dit que le parc était différent, il était comment ?

Line : Bah en fait, il y avait un parking la juste devant, enfin par un parking officiel hein, il y avait pas mal de décharge aussi, devant la pareille. Il y avait des petites maisons que les gens habitaient au tout début et aussi des baraques en planche.

Après tout ça, ça a disparu. Ils ont réhabilité le parc. Ouai ils sont mis un peu plus de verdure, parce que avant, la devant, il n'y avait pas de pelouse, il n'y avait rien, c'était un peu une friche.

Hum Jérôme, Jérôme en parlait, dans les années 80, quand la MAJ a été ouverte, je disais que devant il y avait comme un parking.

P3 : Oui et devant les restau du cœur aussi il y avait un parking, il y a des immeubles devant.

Line : Mais juste devant, il y avait des petites maisons.

P3 : Il y avait des vignes partout hein, il y avait des vignes mais je dormais dedans.

Line : Elles étaient ou les vignes Jérôme ?

P3 : Les vignes elles étaient là, là heu vers l'œuvre d'art, la fontaine. Oui c'était des pieds de vignes et il y avait des cèpes. Et puis à 4h du matin, j'allais prendre un café chez le docker. Il y avait des copains qui m'ont emmené à Montoir, heu vers St Nazaire pour jouer à la belote et on revenait, on jouait au taro vers ici. Ça à changer.

Line : Oui mais quand même tu vois de mémoire, à moment donné, à la fin des années 90, c'est à cette époque qu'il y a eu le changement du parc. C'était devenu un peu craignos l'endroit quoi.

P3 : Ha c'était sauvage quoi

Line : Oui c'était sauvage. Hum et puis sale aussi. Parc que je me souviens, les gens, ils dépotaient les ordures devant la MAJ là. En arrivant le matin, il y avait toute sorte de chose, des gazinières, des matelas.

P2 : Oui, c'est parce qu'ils étaient habitués à ça. Il y a 100 ans, il n'y avait pas de gens qui ramassaient, il y avait pas de services d'épuration.

Line : Oui, il y avait des lieux comme ça, dépotoirs quoi.

P2 : On a eu quand même une progression en 50 ans qui a été phénoménale, de l'évolution. Avant, on était quand même au temps des roi, même s'il y a eu la révolution.

Line : En tout cas, moi je me souviens que, on avait apprécié quand même de l'amélioration du parc, il y avait plus de gens qui venait. Parce que c'est plus d'espace, même le matin pour tout le monde... oui

M : Et aujourd'hui si vous deviez améliorer le parc vous penseriez à quoi ?

P2 : Le parc là là ? Hum un bassin, une fontaine, de l'eau. Parce que de l'eau vous en avez partout là, donc si vous en retrouvez, c'est bon hein. On pourrait faire une fontaine, avec votre "eau musée"-là qui passe. Parce que maintenant on a les moyens de transformer l'eau. On pourrait la nettoyer, pour qu'elle soit buvable.

P1 : Mais le ruisseau on le voit pas non ?

M : Ha non il est enterré là.

P1 : Bah simplement le remettre à nu ça serait bien, avec un environnement naturel quoi. On peut imaginer ça.

Line : C'est vrai que ce parc là, il est ouvert, il n'est pas fermé, c'est un lieu de passage, il n'y a pas d'horaire.

M : Et par rapport à la sculpture fontaine dans le parc. Il paraît qu'il y a de l'eau mais je ne l'ai jamais vu fonctionner.

Line : Ah oui elle fonctionne l'été. Mais c'est vrai qu'elle ne fonctionne pas l'hiver. Ça serait bien de l'améliorer non ? Il y a quoi dans le parc, il y a des jeux de boules qui sont utilisés l'été, c'est sympa.

P2 : Barbecue aussi on pourrait mettre. On pourrait organiser avec les gens du quartier.

M : Ça marche, bah écoute je ne vais pas vous embêter plus longtemps.

Line : On vous fait visiter les lieux un peu.

Pendant la visite, Line me montre leur jardin et une flaqué d'eau et elle me dit qu'elle ne comprend pas pourquoi ils sont placés en zone inondable alors qu'elle n'a jamais vu plus d'eau que cette flaqué.

Elice Vadaine

Rendez-vous téléphonique de 20min.

Madame Élise Vadaine, responsable du service «gestion intégrée des eaux pluviales et milieux aquatiques, à la Direction du cycle de l'eau de Nantes métropole.

M : Bonjour, je suis étudiante à l'école d'architecture, nous avons été en contact par mail. Je fais un mémoire sur les ruisseaux urbains et leur réouverture. Du coup je travaille sur le ruisseau du Gué Robert et j'avais quelques petites questions.

V : Oui.

M : Du coup, j'aimerais savoir quel est l'état actuel du ruisseau. Est ce qu'il y a un fort débit ou est-ce que parfois il est sec ?

V : Alors heu donc vous êtes sur le Gué Robert hein c'est ça ?

M : Oui c'est ça.

V : Alors en fait moi je... le Gué robert je ne le connais pas, c'est un ruisseau qui est complètement canalisé à ma connaissance. Pour vous dire, on a 600km de cours d'eau sur toute l'agglomération donc heu notre light-motif c'est plus la restauration des cours d'eau. Donc on s'attaque plutôt au cours d'eau qui sont avec un potentiel de restauration et quand ils sont entièrement busés en général, c'est quand même mal partie. Donc heu ça fait vraiment partie des cours d'eau que l'on ne connaît pas et qui sont plus heu comment dire qui ont plus un statut, heu je ne parle pas d'un statut juridique, mais un statut technique par rapport à l'approche de l'agglomération, plus un statut de réseau d'eau pluviale. Puis qu'aujourd'hui, il sert surtout à évacuer les eaux de ruissellements de son bassin versant.

Donc heu, je crois qu'Isabelle Besançon avait du quand même vous renvoyer vers le collègue de la DPA qui suit l'exploitation des réseaux.

Moi je suis d'accord pour avoir un petit échange avec vous mais c'était plus pour vous donner notre approche, notre vision sur ce cours d'eau dans le sens, où s'il y a un ruisseau à rouvrir, puisque je crois que c'est l'objet de votre travaille, heu ça ne serait pas forcément sur celui-ci que ce serait le plus évident quoi.

Donc je ne sais pas après d'où vient votre choix du Gué Robert, quelles sont les critères qui vous ont fait pencher vers ce ruisseau heu. Voilà mais aujourd'hui, on a une connaissance sur l'agglomération, enfin vous nous parlez de débit, on a aucune connaissance sur le débit sur nos ruisseaux ni sur nos réseaux d'eau pluviale, donc ça fait vraiment partie des choses que auxquelles je ne peux pas répondre.

Donc on a une connaissance du tracé, de l'existence des cours d'eau, on a les distinctions. Est ce qu'ils sont cours d'eau est ce que c'est plutôt des fossés hydrauliques, heu est-ce que ce sont des cours d'eau busés ou non busés. Heu mais heu après on a une connaissance plus qualitative sur les descriptions d'état des ruisseaux quand on fait des études poussées de diagnostic. C'est-à-dire qu'on missionne un bureau d'étude qui va aller regarder quel est l'état des berges, quel est l'état du fond du lit, est ce qu'il y a de la ripisylve, oui non, elle est dans quel état, etc. Mais là on est vraiment dans un objectif de restauration et ça on a pas une donnée exhaustive à l'échelle de l'agglomération quoi.

M : D'accord, donc pour répondre à votre question de pourquoi le ruisseau du Gué Robert, c'est parce qu'en fait je travaille aussi sur le ruisseau des Gohards, qui lui a été ré-ouvert et je m'intéresse également au ruisseau du gué robert, parce qu'en fait c'est un ruisseau qui est busé. Et en ce moment, il y a un projet de réaménagement au niveau du parc de la Moutonnerie, et donc je questionne : est-ce qu'on prend en compte le ruisseau qui traverse le parc, est qu'on le rouvert ou pas, est ce qu'on fait un parcours pour le signaler, donc c'est plus heu dans ce sens-là.

V : Alors moi je n'ai pas connaissance de ce projet de réaménagement au niveau du parc de la Moutonnerie, j'en ai jamais entendu parler, et heu, enfin c'est vrai qu'on ne suit pas forcément les projets de restauration urbaine, puisque ce ne fait pas parti au sein de notre service hein. Mais c'est un projet qui est planifié là, qui est programmé ou c'est plutôt dans les cartons ?

M : Heu il est tout neuf, il est en cours de réflexion donc heu, la concertation a commencé depuis un ans. Il est vraiment encore en réflexion par les architectes et les urbanistes, donc il n'y pas encore eu de plan qui sont sorti n'y rien.

V : Et vous avez eu des contacts avec des collègues de Nantes Métropole qui vous ont mis sur ce projet ?

M : Heu j'ai contacté les personnes qui ont organisé la concertation et heu j'ai eu un contact avec l'architecte qui s'en occupe.

V : Et donc les personnes qui se sont occupées de la concertation ? Je suis désolée, je prends des informations, mais on n'est pas toujours les premiers informés.

M : les personnes qui s'en sont occupé c'est l'agence TraitClair. Mais il y a encore plusieurs étapes de concertations à venir. La première concertation qu'il y a eu c'était pour le projet urbain sur le quartier moutonnerie Tivoli dans le sens assez large, mais du coup sur le parc la concertation n'a pas encore eu lieu, je crois que c'est en septembre.

V : D'accord parce que ce parc en fait, il est plutôt en aval, heu, du bassin versant. Vous avez peut-être identifié déjà que le ruisseau était soumis, enfin dans le périmètre des zones inondables du PPRI, c'est un ruisseau qui est aussi identifié comme sensible aux inondations par ruissellement. C'est-à-dire qu'au-delà, heu je ne sais pas trop si ça vous parle heu.

M : Oui bah en gros, quand il pleut trop, le ruisseau n'a pas la capacité de contenir toute l'eau et ça déborde.

V : Oui voilà c'est ça, en fait ça n'est pas forcément des inondations par remonté de la Loire, comme le PPRI le traite, mais par rapport à des inondations sur le bassin versant. Donc heu après ce qui est sûr c'est que l'ensemble du cours d'eau ne pourra pas être rouvert, donc là votre interrogation sur la réouverture du ruisseau, elle est vraiment ciblée sur le parc de la Moutonnerie.

M : Oui bah de toute manière, le cours du ruisseau, enfin la buse au coup, passe sous les immeubles donc de toute manière, on ne pourra pas heu le rouvrir.

V : Voilà, après c'est toujours intéressant de rouvrir des ruisseaux de notre points de vue, et en plus on en entend de plus en plus parler. Le ruisseau des Gohards, c'est vraiment fi d'exception. Et heu la aujourd'hui il y a deux trois autres projets, enfin il y en a deux autres dont on a entendu parlé, donc là vous cité le troisième aujourd'hui quoi.

M : Et c'était quoi les deux autres ?

V : Ba heu en fait, il y a une autre réouverture heu, dans la prolongation du Gohard, il y a la ZAC Doulon Gohards qui va sortir avec également un projet de réouverture dans la prolongation de ce qui a déjà été fait. Et le deuxième, c'est un affluent du gèvre, qui s'appelle le ruisseau de Renard. On est sur la commune de Nantes, heu donc on est une partie à ciel ouvert et une partie busé. Il se situe dans le quartier que l'on appelle Nantes nord, le quartier numéroté 9, puisque la ville de Nantes est divisée en plusieurs quartiers. Ce quartier fait l'objet d'un programme à moyen long terme de renouvellement urbain. C'est à dire qu'on est déjà sur un quartier urbanisé, il n'y en a pas beaucoup de projet comme ça, heu c'est à dire que l'on conçoit, on revoit l'aménagement sur l'ensemble du quartier, la possibilité d'aménagement. En général ce sont aussi des projets à composante sociale donc heu voilà et donc à l'occasion de ce programme de renouvellement urbain, heu Il y a eu aussi une concertation avec les habitants notamment et puis avec un paysagiste, enfin un petit peu comme vous me le décrivez là sur le parc de la moutonnerie.

M : Oui donc c'est marrant en fait c'est trois projets qui se recoupe, heu donc en fait c'est une tendance assez forte que de rouvrir des ruisseaux que l'on a busé ou d'en avoir l'intention.

V : Alors pour l'instant ce n'est pas fait hein, on est au stade d'intégration dans les projets mais c'est vrai que nous c'est pas quelques choses qui se faisaient jusqu'à maintenant. Alors je ne sais pas si c'est parce que les espaces qui restent à urbaniser sont heu comme dire, heu ce sont ce qui sont sur les cours d'eau que l'on a busé jusqu'à maintenant, ou si c'est parce qu'il y a une vraie tendance de prise en compte environnementale dans les projets urbains. Heu après c'est vrai que nous aussi on a beaucoup travaillé avec les collègues urbanistes à l'occasion de la réalisation d'un plu métropolitain ces dernières années. Je ne sais pas si vous avez vous des infos là-dessus, il y a un site dédié au PLUM qui a été élaborer ses dernières années, qui va passer en enquête public en septembre et qui fera l'objet d'une approbation définitif si tout va bien en février 2019. Donc heu toutes les dernières années, nous avec les collègues urbains, on a travaillé pour une meilleure prise en compte dans le PLUM et donc dans les projets urbains des zones inondables et des cours d'eau. Donc forcément, et puis c'est un PLU qui est nouvelle génération donc forcément avec des attentes plus fortes au niveau environnement, donc c'est un PLU grenelle, suite à la modification un petit peu des textes de lois et suite à la modification du plu intercommunale. Il y a une composante environnementale plus forte, qui fait qu'il y a aussi une acculturation, une sensibilisation qui s'est faite auprès des urbanistes.

Heu donc voilà, Après nous on trouve ça tout à fait intéressant parce que ça remet redonne de la place à l'eau en ville, ça permet de la rendre visible, de préserver des espaces, ça contribue au cadre de vie, ça permet de concilier des différents enjeux, différents usages, entre le paysage, la gestion de l'eau, heu le fait de laisser des espaces végétalisés en ville heu, le rapport des habitants avec l'eau et le cours d'eau, la représentation qu'ils peuvent s'en faire du cours d'eau. Après d'un point de vue purement hydrogéologique, c'est à dire heu le cours d'eau comme support d'habitat pour heu la vie aquatique c'est assez limite quoi hein, parce que souvent c'est des espaces qui sont quand même coincés entre deux espaces busés donc heu.

M : Oui il n'y a pas de continuité écologique

V : Voilà c'est très limité sur le gain écologique en générale, mais c'est toujours ça de pris je dirais. Et ça a tout un tas d'autres vertus que j'ai exposé tout à l'heure. Donc heu c'est pour ça on est un petit peu débordé, on n'a pas beaucoup de temps à accorder au gens comme vous, mais toujours intéressant. Voilà, je ne peux pas vous apporter plus d'informations.

M : D'accord peut-être qu'il faut que je me retourne vers votre collègue technicien alors.

V : Oui, il aura plus connaissance de l'ouvrage en lui-même enfin l'ouvrage, je ne sais pas si c'est un ovoïde ou une buse, ou les caractéristiques techniques. Mais on a pas beaucoup de connaissance en tant que cours d'eau en fait, si ce n'est les éléments comme je vous disais, de descriptions du cours d'eau.

M : En fait ce que j'avais envie de savoir c'est dedans, est ce que c'est encore de l'eau du ruisseau ou est-ce que c'est l'eau de ruissellement de pluie ?

V : C'est les deux, certainement oui. Parce que à partir du moment où un ruisseau a été busé, canalisé, à partir d'un moment, l'eau il faut qu'elle passe, heu. Donc c'est rare, enfin à ma connaissance, ça reste avant tout à l'origine un ruisseau donc ça veut dire un axe qui était alimenté par un source enfin de manière naturelle, et ça, ça ne disparaît pas. En fait, s'il y a une source en amont et puis c'est les écoulements aussi du bassin versant c'est à dire qu'il reçoit les eaux naturelles du bassin versant. Alors ce bassin versant il se trouve qu'il a été fortement urbanisé et perméabilisé, donc ça devient principalement de l'eau de pluie, mais ce veut dire qu'il y a un lien forcément avec la nappe. En plus ici il y a une connexion forte avec la nappe de Loire. Il y a forcément une source à l'amont. Donc ça veut dire forcément qu'il est sensible au ruissellement pluvial. Donc il y a forcément un écoulement permanent, enfin je serai étonnée du contraire, c'est forcément un ruisseau qui doit être alimenté en dehors des périodes pluvieuses. Par contre cette alimentation naturelle devient peut-être minoritaire en cas de forte pluie. Au niveau de la quantité, c'est certainement l'eau de pluie qui prend le dessus.

M : Oui c'est sûr.

V : Après dans votre question, est-ce qu'on parle d'un point de vue hydraulique ou d'un point de vue juridique. Parce que ça n'est pas pareille. Nous on a une grosse question sur ces ruisseaux busés, on ne sait pas trop quel statut juridique leur donner. Est-ce que c'est heu encore des cours d'eau ou est-ce que c'est des réseaux d'eau pluviale, enfin voilà, on ne va pas rentrer dans les détails du débat.

M : Ha c'est vrai que c'est une question que je me pose, est ce que c'est ruisseau : c'est devenu juste un élément hydraulique du réseau de la ville de Nantes ou est-ce que c'est un ruisseau en tant que tel, c'est une question intéressante oui.

V : D'un point de vue technique aujourd'hui il est exploité par l'exploitant du réseau d'assainissement heu parce que l'ouvrage en tant que tels techniquement c'est un réseau quoi. C'est un usage ; d'un point de vue juridique, alors vous avez sur le département, je vais y aller en même temps que je vous le dis, La DDTM44, donc la direction départementale du territoire et de la mer, je ne sais pas si ça vous parle.

M : Non, ça je ne connais pas.

V : Alors les DDT en fait ce sont les services de l'état déconcerter, décentralisé dans des départements, c'est la police de l'eau en fait, entre autres, heu et donc ils ont établi une cartographie. En fait, c'est eux qui sont garant de l'application et l'instruction de tout ce qui est dossier loi sur l'eau. Et donc pour établir les instructions, ils ont commandé la cartographie, enfin c'est une demande ministérielle qui descend de l'état hein. Alors je ne sais plus quelle année, peut-être 2016 ou 2015, Ségolène royale qui avait dit : « voilà, maintenant je demande à toutes les directions départementales territoriales d'établir une carte des cours d'eau ». Donc celle de Loire atlantique là fait, donc c'est sur le site internet, je vais vous envoyer le lien par mail. Je suis en train de le faire là en même temps et je vais vous dire si juridiquement, par rapport à la loi sur l'eau, cet axe a été identifiée ou pas dans la carte. Je dis leur carte mais c'est nous qui l'avons fournie donc bon. Mais comme ils apportent quelques ajustements.

Heu donc là, le ruisseau du Gué Robert apparaît sur la carte, donc heu potentiellement il pourrait heu y appliquer le code de l'environnement.

Cela dit je pense qu'ils n'avaient pas réalisé qu'il était busé, le jour où il y aura un dossier je pense qu'ils pourront revoir le statut.

M : D'accord, bah écoutez, je pense que vous avez répondu à mes questions.

V : Ha bah super.

M : Je vous remercie en tout cas de m'avoir accordé un petit peu de temps.

AIA

Appel téléphonique

Il s'agit des personnes en charge du diagnostic et de la proposition de scénario de réaménagement du quartier et du parc. Le maître d'œuvre est Nantes Métropole. Au début de l'appel téléphonique, il me demande comment j'ai eu connaissance du projet. En effet, mis à part les concertations qui ont eu lieu sur le quartier, le projet n'est pour l'instant pas public.

Il me demande si une personne de Nantes Métropole m'a mis en contact avec lui. Je lui réponds que j'ai eu connaissance du projet à travers la plateforme de NantesCo et des comptes-rendus de concertation.

M : Bah écoutez, moi j'ai juste une question c'est par rapport au ruisseau du Gué Robert, Vous avez sûrement pris connaissance que le ruisseau était busé sous le parc de la Moutonnerie. Est-ce que vous avez prévu de le prendre en compte dans votre projet ou pas ?

AIA : Oui alors en fait, On a effectivement regardé les plans du tracé d'implantation du lit et donc aujourd'hui on m'a assuré qu'il y aura une prise en compte dans le projet. Aujourd'hui, on est au stade de la programmation heu et dans le cadre de l'aménagement urbain, il y a effectivement dans l'un des scénarios, on a proposé de prendre en compte le ruisseau et de s'en servir dans la programmation, dans les usages. Donc c'est effectivement l'une des propositions qui a été faite mais il y en a beaucoup d'autres et donc les autres projets ne se déroulent pas forcément autour du Gué Robert.

M : J'entends bien.

AIA : Oui donc c'est pour l'instant seulement une proposition, donc on l'a relevé dans notre diagnostic et au stade de la programmation, ça a fait l'objet d'un petit travail, mais voilà encore une fois heu c'est un scénario possible. Et puis en plus c'est directement la ville, normalement, et le service des espaces verts de la ville qui sera en charge de la maîtrise d'œuvre du réaménagement du parc, par conséquent, ils feront ce qu'ils veulent du travail d'étude et de programmation. Donc heu ça reste heu avec beaucoup d'hypothèses. Mais en tout cas voilà ça a fait quand même l'objet d'une prise en compte, nous, au stade du diagnostic et ensuite au stade de la conception et de la programmation. Voilà ce que je peux vous en dire.

M : D'accord, et dans votre scénario, quand vous avez dit « quelques peu révélé », ça veut dire que vous le signalé ou que vous le réouvrir sur une petite portion ?

AIA : Bah l'idée c'est que effectivement quand c'est compatible, de le mettre à ciel ouvert partiellement et par ailleurs pouvoir éventuellement s'en servir avec des jeux d'eau ou ce genre de chose. Heu c'est aussi pouvoir révéler un petit peu dans un scénario où il y a un peu de pédagogie aussi, donc c'est pouvoir mettre en valeur l'histoire de ce Gué Robert, heu son implantation etc. Voilà ce genre de chose mais ça n'est pas allé tellement plus loin que ça. Il a aussi une implantation qui n'est pas forcément évidente avec des tracés de voiries, d'accès. Et en plus, la ville était dans une idée de réaménagement, heu qui voilà avec un certain budget et donc il ne fallait pas tout perturber, il fallait beaucoup prendre en compte les existants et donc on ne peut pas forcément. Aujourd'hui, les aménagements n'est tienne pas du tout compte du Gué Robert. Donc révélé ça, ça perturbe déjà pas mal le parc.

M : Oui, c'est sûr que quand on est sur le parc, pour l'instant, il n'est pas visible.

AIA : Non non pas du tout visible et puis je pense que peu de gens en connaissent son existence.

M : Hum est-ce que par hasard vous auriez la date exacte où il a été busé ?

AIA : Heu de mémoire je vous dirai non, mais je vais regarder si on la noter dans le cadre de notre diagnostic heu... Non je n'ai pas l'information... Je ne peux pas vous en dire tellement plusieurs

M : Non mais écouté, c'est déjà beaucoup, je vous remercie, bonne fin d'après-midi.

Michel

Ancien maraîcher, fils de maraîcher Nantais (environ 75 ans, 1944), il a perdu toutes ses serres suite à l'orage de grêle de 1983 et il n'a pas pu continuer. Il a ensuite travaillé au jardin des plantes. Enregistrement dans l'atelier Photosonor avec Kat.

K : Allez, on parle du Gohards.

Mi : Allez, on parle du Gohards.

Ma : Alors, on commence par cette photo ?

Mi : Oui

Ma : Alors, est-ce que vous pouvez un peu décrire cette image, et quel est cet objet.

Mi : Alors, ça c'est un jeune maraîcher, qui arrose à la manière d'autrefois. Ça c'est une photo qui a dû être prise aussitôt après la guerre 14-18. Elle a été prise entre les deux guerres de toute façon, parce que le système d'arrosage a énormément évolué par la suite. Alors là, pourquoi il a un arceau autour de sa taille ? Alors, bon, c'est facile à comprendre en fait, l'arceau est fait de telle façon que les accessoires ne lui tapent pas dans les jambes, dans les genoux. Parce que quand il va chercher l'eau, puiser l'eau. Heu en générale, il la puise dans le ruisseau des Gohards, hein qui passait au fond des tenus maraîchères. L'eau était très propre à cette époque-là. Donc là, ils allaient chercher l'eau dans le fond du ruisseau. En général, ils creusaient même un petit trou d'1 mètre ou 80cm, ça leur permettait d'attraper l'eau. Il y avait un accès qui était fait aussi pour descendre dans le ruisseau. Et donc ça leur permettait de prendre de l'eau facilement quoi. Et puis, ils allaient arroser, les arrosoirs, c'était fait pour arroser au pied des jeunes plantations. C'est quand ils plantaient des choux, du céleri, de la salade. Eh bien, ils mettaient un peu d'eau à chaque pied, comme ça, il n'y avait pas besoin d'arroser ensuite tout le terrain en lui-même quoi. Donc là, ils limitaient l'arrosage quoi. Donc c'était bénéfique de suite à la plante.

Ma : Ils devaient faire pas mal d'aller-retour ?

Mi : Ah oui, là avec un arrosoir, ils devaient faire une vingtaine de plantes, pas plus. Donc quand ils en plantaient des milliers. Des milliers oui je dis, bah là il fallait faire plusieurs tours. Ils étaient plusieurs. Là on voit un homme mais j'ai vu une femme aussi. Madame Simone, qu'elle s'appelait. Et elle aussi elle allait chercher l'eau dans le ruisseau des Gohards. C'est les parents qui me l'ont raconté.

K : Est-ce que tu pourrais nous parler de la mère Simone ?

Mi : Oui, alors la mère Simone c'était une femme, une bonne qui travaillait chez ma grand-mère à l'époque. Donc c'est elle qui allait chercher l'eau, parce que les hommes à l'époque étaient partis à la guerre ou heu... Il y en a beaucoup qui ne sont pas revenus en fait. Donc cette femme-là, elle était mariée bien-sûr et mais son mari était paralysé après la guerre. Et donc elle, elle est venue travailler chez ma grand-mère, et Simone c'est elle qui arrosait les légumes. Souvent c'était les hommes, mais là il n'y avait pas beaucoup d'hommes à la maison.

Ma : Alors ensuite, j'aimerais savoir quels sont vos souvenirs au bord du ruisseau, quand vous étiez petit. Est ce qu'il y avait des jeux ?

Mi : Oui, alors ce que je peux dire, c'est que je l'ai connu, le ruisseau à l'époque. Il était très petit. Comme vous le voyez aujourd'hui, il a été recalibré deux fois. Et il serpentait, il était tout tortillé, il y avait plein de méandres. Et il serpentait en gros, avec 1,5-2m de large et en profondeur, heu 1 m quoi, un peu après. Et donc on s'amusait nous, enfants, dans les serpentins, les méandres, on faisait des courses ! Des courses de petit bateau. Alors c'était un bout de bois et hop on mettait un numéro sur le bout de bois. Et on le posait, on disait : « Top ! ». Tout le monde le posait en même temps. Et puis comme avec les méandres, le ruisseau, l'eau accélérât par endroits et ralentissait par d'autres, même dès fois stagnait. Alors, celui qui arrivait à prendre le bon courant, bah hop, il gagnait ! Bah je ne sais pas moi, le ruisseau tout le long de la tenue maraîchère, il faisait bien heu 100 m. Donc on courait le long du ruisseau, à côté, pour savoir quel allait gagner. On avait un petit bout de bois, ceux qui étaient bloqué, qui étaient dans l'eau stagnante, ils avaient le droit de le chasser uniquement quand les autres étaient passés. Ça c'était le jeu. Et puis, aussi, il y avait autre chose. On fabriquait des moulins à eau. On avait deux fourches qu'on plantait dans le ruisseau, comme ça. Et plus, on mettait un axe, qu'on faisait avec des cageots qui étaient détériorés, on fabriquait des ailettes. On faisait tourner le moulin à eau comme ça juste pour rigoler.

Ma : Est-ce que vous vous y baigner des fois ?

Mi : Ah oui c'est arrivé ! Ah oui oui. Mais c'était au tout début, au tout début ! Parce que le ruisseau après il a été pollué et là c'était impossible. C'était dégoûtant.

C'était quand on était petit, mais quand il faisait très chaud uniquement. Parce que avec nos parents, on recevait des réprimandes quand on tombait dans l'eau et qu'il faisait froid. Donc là heu, là attention, nos parents ils rouspétaient. Parce qu'on avait froid, on avait mouillé nos affaires, on allait attraper un rhume etc.

Ma : Parce que je me souviens avec votre cousine, vous n'aviez pas le droit d'aller jouer au petit pont c'est ça ? C'était un lieu interdit ?

Mi : Oui, le petit pont c'était disons très à l'écart. C'était très à l'écart des habitations et tout, il n'y avait personne autour. Et on peut dire que parfois, il était mal fréquenté. Donc heu, nos parents nous disaient : « tu ne vas surtout pas là-bas, je ne veux pas te voir là-bas. »

Ma : D'accord. Et heu, aujourd'hui, qu'est-ce que vous pensez des usages au bord du ruisseau ? Est-ce que vous allez vous y promener, quelles sont vos habitudes en étant voisin du ruisseau ?
Et est-ce que vous pensez que les enfants ont accès au même type de jeux que vous ?

Mi : Pas du tout, depuis quelques années, ils ont aménagé les bords du ruisseau. Donc il y a une promenade qui a été faite par Nantes Métropole. Et heu c'est très agréable de s'y promener, il y a beaucoup de gens qui vont faire du jogging, ou même du VTT tout le long et on peut s'y promener jusqu'à Saint Luce voire Thouaré. Et donc c'est très intéressant, c'est boisé, on entend le ruisseau couler. Il redevient aussi un petit peu plus heu, un petit peu moins pollué. Parce qu'on a connu des moments excessivement pollués. Donc là, ça n'était pas possible d'aller arroser nos légumes. C'était hyper dangereux. L'eau passait de toutes les couleurs.

Ma : Et par rapport du coup à ce changement de qualité d'eau, Est ce que vous pouvez faire des étapes peut-être, où elle n'était pas polluée ou ...

Mi : Alors, la pollution du ruisseau des Gohards est intervenu dans les années 60. Oui, 60. Là donc heu, on a commencé à voir l'eau qui sentait d'une part, beaucoup. Et puis heu qui, et bah, qui passait de toutes les couleurs. Donc à mon avis, c'était des déjections d'usines qui étaient à la source du ruisseau de Gohards. Ça remonte vers Jules Vernes, route de Paris. Et donc là, quand ça descendait, ça passait chez nous, les herbes, les herbes du ruisseau étaient brûlées. C'était épouvantable, alors que avant, on voyait les anguilles. Les anguilles arrivaient dans le ruisseau, il y en a qui en ont pêchées. Et on voyait aussi les grenouilles et tout, c'était très agréables, très agréable. Et là après c'était fini quoi, c'était fini.

K : Tu sais quel genre d'entreprises ? Les gens savaient qu'elles heu...

Mi : Oui oui oui, mais heu pff. A l'époque, ce n'était pas comme aujourd'hui. Donc aujourd'hui l'entreprise serait pénalisée. Tandis qu'à l'époque, non personne ne disait rien. Personne ne disait rien hein, non non. Même les maraîchers. Non, heu nous, on l'utilisait pas beaucoup parce qu'on avait des puits. Et donc heu c'était des sources. Heu le ruisseau en fait il coulait en surface, tandis que nous en fait on plongeait heu dès fois profond, des fois jusqu'à 30m. Donc on avait l'eau potable, enfin pour arroser les légumes, enfin pour la boire je ne sais pas on ne l'a jamais analysée. Mais à proximité du ruisseau ça allait, mais ne fallait surtout pas en prendre dedans. Il y avait quelques maraîchers qui en prenaient hein. Ils ont eu des soucis...hum.

Ma : Qu'est-ce que ça faisait ?

Mi : Bah ils brûlaient leurs légumes carrément. Invendables. Ha bah oui. Il n'y en a pas beaucoup, ils étaient deux ou trois. Ils ont arrêté parce que ça n'était pas la peine, ils brûlaient leurs légumes.

K : Et à l'époque de l'arrosoir, l'eau elle était bu ?

Mi : à l'époque de l'arrosoir, je ne sais pas. Jamais entendu mes parents le dire.

Ma : Et donc du coup pour en revenir au nouveau tracé, est ce que vous savez pourquoi ils ont transformé le ruisseau sinueux en ruisseau plus canalisé ?

Mi : Alors heu pourquoi. Parce qu'il y a eu beaucoup d'inondations. Ça remontait par la Loire. Parce que, je ne sais pas moi, mais il est peut-être que 4m au-dessus du niveau de la Loire hein c'est tout. Et donc ça ne s'évacuait pas. Ça descendait, quand il pleuvait beaucoup, du haut de Gohards et puis bah ça inondait hein. Nous on avait heu je dirais peut-être une vingtaine de mètres de notre exploitation qui étaient inondés hein, en bordure. Ah oui, c'était épouvantable. Donc à la suite de ça, la ville a décidé de recalibrer le fossé. Une première fois. Donc heu la première fois c'était 6 m de large en haut et 3m en profondeur. Et puis la seconde fois, là il faisait 12m d'empattement là heu et puis 6 m de largeur en fond et 4 à 5m de profondeur.

Ma : Ce qui fait, en fait qu'aujourd'hui, on a plus cette proximité avec l'eau qu'on avait avant.

Mi : Bah c'est à dire, directement à la sortie du ruisseau là, là c'est difficile, parce que c'est trop profond, c'est dangereux. Par contre, au fil, du débit enfin du cours, plus loin, il est à 2m pas plus. Donc là c'est plus facile. Mais bon est ce que l'eau est vraiment potable, pour y jouer encore et tout je sais pas. Parce qu'il faut dire, dans l'avenue de l'horticulture, l'ancien ruisseau avant qu'il ne soit recalibré, il passait dans le fond des habitations du lotissement de l'avenue de l'horticulture. Et là, il y avait beaucoup de gens, des propriétaires particuliers qui déversaient dedans. Et puis heu bah parfois ce n'était pas très bon ce qu'ils y mettaient. Des eaux usées ou n'importe hein. Donc là ce ruisseau-là a été bouché. Et puis après il a été dévié. Et bon bah là heu, les gens qui déversaient dedans ils ne pouvaient plus hein, il n'y avait plus de fossé. Du fait qu'il ne servait plus, il a été bouché.

Ma : Il ne servait plus comment ça ?

Mi : Il ne servait plus c'est à dire du fait du détournement du ruisseau, c'était le recalibré qui était prioritaire. L'ancien tracé, ils l'ont rebouché, il ne servait plus à rien. Par contre les gens, ils n'étaient pas contents parce qu'ils évacuaient et il avait fait toute leur installation pour évacuer dedans et après ils ne savaient pas comment faire. Il fallait qu'ils refassent toute leur installation.

Ma : Mais ils n'avaient pas trop le droit non plus ?

Mi : Bah ils n'avaient pas le droit, surtout pas.

Ma : Et du coup, est ce que vous voulez bien que l'on trace ces déviations sur le plan ?

Mi : Oui

Ma : Alors, là on a le ruisseau qui a été rouvert, et là on a le stade de la St Médard. Peut-être faite moi en pointillés l'ancien tracé.

Mi : L'ancien. Donc là, il partait comme ça.

Ma : ah oui d'accord c'est là les fonds de parcelle de l'avenue de l'horticulture.

Mi : Oui, donc il passait là, jusque-là. Voilà. Jusque-là quoi. Tac.

Ma : Il passait là quand vous étiez enfant ?

Mi : Oui.

Ma : et pourquoi il a été fermé là ?

Mi : Bah parce qu'il n'avait pas assez de débit. Parce que là, ça inondait la route de Saint Luce aussi, donc là ça ce n'était pas possible que ça continue.

Ma : Donc c'était à cause des inondations alors ?

Mi : Ah oui et puis à cause des odeurs aussi, ça passait entre beaucoup d'habitations. Donc les gens respiraient un air pas très sain hein effectivement. Donc là heu voilà et donc ça a été refermé là tout ça. Enfin là ici, ils ne l'ont pas fermé parce que eux, ils l'ont diminué en sous-sol. Ce sont des buses qui passent en sous-sol pour irriguer toutes les maisons ici. Mais il n'a plus l'appellation Gohards quoi.

K : Est-ce que vous pourriez refaire une phrase pour expliquer pourquoi on l'a fermé et une date aussi ?

Mi : Alors là, pourquoi on l'a enfermé. Parce que c'était plus facile du fait qu'il n'était pas très très propre, plus facile pour urbaniser autour. Ils ne pensaient pas du tout à faire ce qu'il y a aujourd'hui, le mail et tout. Donc là, ils pensaient uniquement à le recalibrer de manière importante, uniquement pour pouvoir urbaniser des deux côtés. Et puis le couvrir parce que bah, ils le considéraient comme une nuisance quoi. Il attirait les moustiques, enfin plus de choses quoi hein. Et puis aussi la propreté du ruisseau qui était défectueuse quoi. Donc voilà. Oui et puis les inondations aussi. C'est d'abord les inondations en fait. Et puis là une fois que ça a été bouché, bah la section recalibrée a été agrandie. Donc il n'y avait plus de problèmes. Quand il y a beaucoup d'eau qui arrive, ça sort à pleins (au niveau de la bouche de la St Médard). Et ailleurs ça ne sort pas hein. Donc ça a été bien canalisé pour ça.

K : Mais est-ce que tu penses qu'il y avait des inondations à cause de l'urbanisation ou est-ce qu'à l'époque de ta grand-mère, il y avait aussi des inondations ?

Mi : alors les inondations, à l'époque oui il y en avait, pourquoi, parce que ça ne partait pas assez vite, le débit n'était pas assez fort. Heu donc heu, et parce que le ruisseau était tout petit. Il n'était pas assez gros. Là du fait, qu'ils ont agrandi avec le calibrage énorme. C'est énorme hein, c'est multiplié par 4 ou 5 hein. Donc là, ça s'évacue, il n'y a pas de soucis. Et donc ça a été fait cette heu ce débit a été fait pour recevoir l'urbanisation future.

K : Mais s'il n'y avait pas eu de maisons à construire de toute façon, il y avait quand même des inondations.

Mi : Oui, ils auraient fait quelque chose de toute façon. Mais certainement pas avec un débit aussi énorme. Parce que c'est énorme hein.

Ma : C'est sûr que l'urbanisation, ça participe à l'imperméabilisation du sol.

Mi : bah oui c'est ça. Là après, là il traverse là, ici. Et du coup après tu as vu par où il passe ?

Ma : Heu je veux bien qu'on reprenne à partir de là.

Mi : Là, il traverse là. Ici, alors ça c'est. HA oui c'est une nouvelle rue, alors après, elle est où la rue du Pontereau... Ha si l'allée des provinces, Voilà, il passe là ! Oui c'est ça il passe là. La rue du Pontereau là, ici passe ici. Après, il va remonter comme ça. Comme ça et il fait ça.

Ma : Est qu'est-ce que vous pensez du fait, qu'ils aient rouvert le ruisseau des Gohards, dans la ZAC Bottière Chênaie ?

Mi : Bah ce qui est agréable, c'est d'entendre les grenouilles. Quand je passe, c'est très agréable. Bon ça c'est très intéressant, maintenant heu, c'est le fait qu'il y ai de l'eau, il y a beaucoup de gens qui se plaignent par ici des moustiques quoi hein. Il y a beaucoup de moustiques, mais autrement c'est agréable hein c'est sûr.

K : Parce que cette partie-là elle a été ouverte quand du coup ?

Mi : Ha bah, elle a été ouverte année 2000...2007-2008.

Ma : Oui il y a une dizaine d'années.

K : Ha donc il y a plusieurs phases en fait.

Ma : En fait, l'étape 1 c'était l'époque sinieuse avec de l'eau qui s'épand partout. Ensuite, on a eu l'époque 2, le premier recalibrage, le moins large. Ensuite, il y a eu l'époque 3, où on a fait ça.

Mi : Oui c'est ça.

K : L'actuelle en fait.

Ma : Et pourquoi on a fait celui-là déjà ?

Mi : Bah c'est pareil, pour heu encore augmenter le débit.

Ma : Et en suite, il y a le nouveau projet qui date de 10 ans, qui serait l'étape 4.

Mi : Oui, c'est ça. Ça a été pendant la création de la ZAC. Uniquement pour amener des espaces verts et puis pour le bien-vivre du quartier quoi hein. Parce qu'à l'origine, c'est un écoquartier qui est unique en France hein.

Ma : Ça a été le premier écoquartier de France.

Mi : Oui oui c'est ça. Donc heu je me rappelle, moi j'ai participé à l'élaboration de ce quartier là aussi. Donc c'était innovant. Mais ici, j'étais administrateur d'une société d'HLM, il y a plein d'HLM ici. Ils étaient les premiers à faire des HLMs. Ils se sont représentés les tours droites et là maintenant, on va les mettre à plat. C'est la Nantaise Habitation qui a fait ça. J'étais administrateur de la Nantaise. Et puis, bah à l'inauguration, j'avais été invité pour les visiter. C'était bien hein. C'est-à-dire que la proximité n'était plus du tout la même et heu le vis-à-vis non plus. Et ça a été apprécié par les gens. Et c'était le premier projet comme ça, le premier en France.

K : Et il y a aussi la 5ième étape qui est le futur projet.

Ma : Bah le 5ième projet, je crois qu'en fait, ils vont faire un petit bassin comme ça, et que du coup de stade de la St Médard il va se décaler là.

Mi : Ce n'est pas encore 100 % arrêté.

K : Du coup le surplus irait dans le bassin, c'est ça ?

Mi : Non, c'est un bassin d'orage en fait. Quand il tombe un amas d'eau épouvantable et que l'eau ne peut pas s'évacuer. Hop l'eau va ici et puis après elle s'en va.

K : mais ça c'est un projet, ça n'est pas le cas aujourd'hui ?

Ma : Oui

Mi : c'est la même chose qu'il y a juste au-dessus là, ici.

K : Parce que je croyais que Véronique avait dit que le parcours changerait encore.

Mi : Oui oui, Bah c'est pour ça je dis. Ce n'est pas sûr qu'ils ouvrent là hein c'est pas sûr qu'ils ouvrent là. Pas sûr. Parce que là, il y aurait simplement une allée verte ici pour rattraper l'ouverture ici (la sortie de la buse). Mais en faisant ça, bah ils n'ont pas la place de mettre des immeubles hein. Alors que normalement, dans le quartier ici, il est prévu 500 logements. Uniquement ici et là.

K : Mais c'est comme la ZAC Bottière Chênaie, avant c'était des tenues maraîchères.

Mi : Oui 80 % du territoire du vieux Doulon, c'était des maraîchers. Donc heu je les connais bien moi les gars.

Ma : parce que j'ai entendu dire qu'il y avait encore des personnes en activité au début du projet de Bottière Chênaie.

Mi : ha bah oui bien sur oui.

Ma : Du coup, ils ont été expropriés ?

Mi : Oui oui oui.

K : Ha ils ont été expropriés et maintenant, ils veulent mettre des fermes urbaines. Pour faire un truc ultra fun, ultra tendance, alors qu'ils ont été expropriés ! Ah oui quand même. La mémoire collective s'oublie vite pour eux.

Mi : Ça n'est pas les mêmes pratiques et puis ce ne sont pas les mêmes personnes non plus.

K : Ils ont été expropriés en quelle année ?

Mi : Je dirais en 95-96.

Ma : Qu'est ce qu'ils ont fait de 95 à 2005 ?

Mi : Bah rien, c'était en friche. En attendant, parce qu'une ZAC, ça ne se met pas en place comme ça hein. Il faut les enquêtes publiques, les recours éventuels.

K : Et même tous les terrains, s'il faut qu'ils rachètent tous les terrains.

Mi : Ah oui oui. Par contre moi je n'ai pas les dates. Peut-être je peux me replonger dedans, phase 1, phase 2... (envoyer un mail de confirmation des dates)

Ma : Peut-être que je peux vous envoyer un mail avec le récapitulatif, comme ça vous pourrez les dater.

Mi : Oui oui

K : Oui alors là on a l'époque 1

(...)

Mi : Je dirai 1918-1920

K : A ce moment-là, les maraîchers allait chercher l'eau dans le Gohards mais est-ce que c'était leur seule ressource ?

Mi : Ha non non, à l'époque c'était bah ça bien-sûr, mais c'était uniquement pour faire les arrosages heu aux pieds. Après, ils avaient soit des puits qui faisaient 4 à 6 m de diamètre, enfin plutôt 4m. Et puis heu profondeur, 15m 16m, voir plus hein des fois 20m. Et puis là, ils avaient une pompe qu'ils envoyaient dans le château d'eau, ou alors ils envoyaient directement dans les mouilleurs, les arroseurs, qu'on disait. Voilà. Et puis heu

K : Du coup, récupérer l'eau dans le Gohards, ça s'est arrêté à quelle année à peu près ?

Mi : Au niveau de la pollution du coup. Oui au moment de la pollution, il n'y avait rien, plus rien. Et puis l'autre source d'eau c'était les services d'eau de la ville, alors là qui coûtaient cher hein. Et par contre on avait des dégrèvements sur les taxes d'assainissement. Une facture se présentait comme ceci, c'est à dire qu'on avait la consommation globale du ménage et puis la consommation extra qui passait pour la tenue maraîchère. Alors ils taxaient la taxe d'assainissement sur la consommation du ménage mais pas sur la tenue. Vous imaginez une taxe sur tout, parce qu'on consommait des dizaines de milliers de mètres cubes au service d'eau.

K : Il y avait forcément un apport d'eau quoi.

Mi : Ha bah oui, on avait des plantations extrêmement demandeuses d'eau, on avait du chou-fleur, du céleri branche. D'autant plus que le céleri, on le cultivait pour les conserveries essentiellement. Donc les conserveries nous achetaient le céleri à bas prix. Alors bah les gens qui avaient des sources ou le ruisseau des Gohards pour arroser, et bah ils pouvaient faire cette culture là à fond quoi. Parce que ce n'était pas cher. Mais ceux qui utilisaient le service d'eau, il ne faisait pas de céleri, ça coûtait trop cher, ça n'était pas rentable.

K : Et est ce qu'il y avait des maraîchers qui n'habitaient pas au bord du Gohards qui quand même allaient puiser dans l'eau ?

Mi : Ah non, ils ne pouvaient pas. Non c'était les puits. Non ceux qui habitaient au bord du Gohards c'était un privilège presque. Bien-sûr.

Ma : Et du coup est ce que vous pensez que le Gohards a participé à la construction de l'âme du quartier ?

Mi : Bah on a toujours entendu, enfin moi j'ai toujours entendu parler du Gohards quoi. Ça d'autres historien, comme Noël Guillet il pourrait vous en dire plus parce qu'il a connu ça avant moi. Mais heu moi j'ai toujours entendu parler du Gohards, pour moi c'était un repère à la fois et aussi une source de gains quoi parce qu'on profitait des avantages. (...)

Mi : Je sais que là autour du Gohards, il y a une zone verte d'un peu près 30m, par rapport à ça, de réserver pour les espaces verts hein, dans le projet Doulon Gohards. Après ce s'en va comme ça là, tout ça ce sont des espaces verts.

K : Et donc pour la période 2, est ce que tu as des souvenirs ? Des buses peut-être ?

Mi : Des buses qui ont été posé, ah oui ! Ici là, mais j'ai des photos hein. Bah oui c'était une échelle énorme hein, je vois double. Peut-être 8 à 10m de profondeur hein, c'est énorme. Et d'ailleurs, le maraîcher qui était là, il exploitait à l'époque. Donc c'est passé dans une de ses parcelles, un des carrés. Il voulait absolument que ça passe là. C'est pour ça qu'il y a là rue ici maintenant. Il voulait que ce soit le plus creux possible de façon à avoir lui, assez importante pour pouvoir cultiver dessus hein. Et il a demandé aussi à avoir tous ses drainages dans le ruisseau, donc ils vont tous dedans.

Moi, aussi quand j'étais là, je leur ai demandé : « je peux mettre tous mes drainages ? » « Oui oui as de soucis ». Donc on évacue toutes les eaux pluviales etc. On évacuait. Et puis heu donc là un homme debout peut se promener dans la buse, un homme d'1m70 à l'aise. Et puis la largeur, peut-être 2m50 de large, c'est énorme. Donc heu on imagine le débit.

K : Et tu te souviens, c'était un peu une curiosité du quartier non ?

Mi : Ah oui c'était une curiosité du quartier oui. Ici ça se situait en fait chez un maraîcher. Donc on n'y allait pas, mais tout ce qui s'est passé ici, on allait voir. Ouai c'est impressionnant ! Nan, je dirai que c'est un canal enterré, une rivière enterré je dirai. Parce qu'à la sortie là, c'est presque une rivière hein parce que ça fait peut-être bien heu presque 20 m de large là. Ah oui c'était énorme.

K : Et les gens, à cette époque-là, est ce qu'ils protestaient, est ce que tu te souviens.

Mi : Bah moi je me souviens, ici, j'avais un puits un peu loin ici. Et j'avais une source qui était à 6m de profondeur, même pas. Alors il m'avait averti déjà : « Si vous voulez, on peut voir faire un forage plus creux parce que votre puits » bah, la source partait dans le... Faut dire que c'est un point bas ici à Nantes. Donc les sources elles ne sont pas creuses. Donc le simple fait de creuser ici, hop, ça capte les sources dans le ruisseau. Alors bah moi j'avais plus d'eau, alors comme j'allais arrêter, c'était après le 18 juillet 1983. Donc j'avais fermé boutique, donc j'ai dit « ça n'est pas la peine, j'arrête alors ». Mais autrement, il me creusait un forage. L'orage de grêle qu'il y a eu en 1983, ça a été fatale pour moi, j'ai arrêté le métier. [...]

K : Et du coup, maintenant, il faudrait une histoire pour l'étape 3. Mais peut-être qu'on a un peu mélangé les étapes là.

Ma : Bah là en fait ce que l'on vient de raconter c'est une histoire pour la 3. Et la 2, peut-être qu'on pourrait raconter l'histoire de l'avenue de l'horticulture, avec les gens qui déversaient ?

Mi : Heu attend, ça c'est quelle année ça. 1998 non ? C'est les photos que je t'ai données.

Ma : Oui c'est ça.

Mi : Bah c'est là qu'ils ont bouché.

Ma : Ha donc en fait c'était en même temps ! En fait, ils ont dévié le ruisseau, ils l'ont canalisé et en même temps ils ont rebouché l'avenue de l'horticulture.

Mi : Ah oui oui c'était en même temps. Ah oui parce que le ruisseau des Gohards a été dévié comme ça. Donc il n'avait pas lieu d'être à l'avenue de l'horticulture, par contre ils ont conservé des conduits souterrains pour irriguer les maisons de chaque côté, pour évacuer les eaux pluviales, qui se déversaient plus loin dans le ruisseau.

K : Et donc la période 4, c'était 2008, c'est ça ?

Mi : Alors là suite à l'urbanisation et la création de l'écoquartier, dans le cadre de la ZAC Bottière Chênaie, le ruisseau a été rouvert, rue de la Sècherie. C'est le ruisseau des Gohards rue de la sècherie. Il a été rouvert là heu pour heu donner un espace vert, que ce soit plus convivial, plus vivable dans le quartier, plus sympa. Alors maintenant on entend les grenouilles heu, c'est intéressant, c'est très bien. Bon il y a peut-être un inconvénient, c'est les moustiques. Mais bon, faut bien s'y faire. Mais c'est joli, c'est très beau, avec des éoliennes en plus, ça rappelle l'extraction de l'eau dans le ruisseau hein, c'est bien. Et puis, après donc heu, c'est le projet à la St Médard.

Bah on les entend les grenouilles sur la place où il y a les 2 poteaux au feu dans le bassin en pente. Et puis à travers les bâtiments, ça résonne, alors on les entend bien hein.

Ma : Et du coup, j'aurai deux dernières questions. Ça serait de raconter si vous êtes pour ou contre le projet de Doulon Gohards. Et puis la deuxième, je la poserai après.

Mi : Donc là, ils veulent rouvrir effectivement toute la partie du ruisseau qui se trouve à la St Médard. Bah il y a ses avantages, mais là il y a beaucoup d'habitations et beaucoup de riverains qui se plaignent des moustiques et tout ça. Donc ça c'est important aussi. Et puis, je ne sais pas dans quelle mesure, ça va se faire parce que en fait heu pfff... Il n'y a pas beaucoup de terrain là pour urbaniser, ça ne sera pas facile. Et aussi heu, la St Médard qui va se retrouver un peu plus loin. Et les handicapés, parce qu'ils récupèrent un outil qui les aidait vraiment où ils se trouvent actuellement et qu'ils n'auront pas forcément plus loin quoi. Donc heu la St Médard qui représente quand même, il y a 1500 licenciés environs hein. Bah ça les... ils n'aiment pas trop quoi.

Et puis il y a une histoire aussi. Donc là il y a vraiment une histoire sur le quartier parce que le terrain de foot, où ils vont creuser cette étang-là, pour élargir, ouvrir le ruisseau, il a une ancienneté. Ça appartenait à l'évêché donc à la paroisse. Et donc là, c'est un terrain de foot qui a été créé pour la St Médard par les maraîchers, qui ont prélevé du terrain dans un lotissement plus loin. Donc, ils sont venus avec leurs camions, leurs tracteurs et remorques et aidé aussi par les cheminots. Parce que les cheminots ont participé à l'élaboration du terrain de foot. Donc ce terrain-là a une histoire. Ainsi que les bâtiments de la St Médard, ils ont été construits aussi essentiellement par les cheminots d'ailleurs. Et donc ils venaient aider pendant leur temps libre pour construire tout ça. Il y a une salle de gymnastique, de tennis et tout. Donc il y a une vie ici, une vie de quartier très très grande, avec beaucoup d'histoire. Donc, c'est pour ça peut-être quand il faut changer tout ça, c'est une grande famille la St Médard et donc ils sont très attachés à leur patrimoine et ce qu'ils ont créé eux même d'ailleurs. Voilà.

Ma : D'accord. Et comme dernière question, j'aurai : quel est le rôle des Gohards aujourd'hui dans le quartier ? Est-ce que ça participe à l'amélioration de la qualité de vie des habitants proches ?

Mi : Le rôle des Gohards ? Le rôle des Gohards, le ruisseau en lui-même, c'est quand même un lieu de vie agréable, on s'y promène. Il faudrait que les poissons et les anguilles reviennent, parce que là on pourrait pêcher ou autre chose hein. C'est faisable hein, c'est très très faisable. Et puis heu, la qualité de vie, c'est sûr c'est intéressant d'avoir un cours d'eau qui, on peut faire pleins de choses autour. Il y a des espaces verts qui vont être créés. Pour la vie des gens, c'est bien. Se promener, pique-niquer, faire du VTT, du jogging, des jeux d'enfant. C'est intéressant quoi.

K : Mais parce que ici, c'est un espace vert là ?

Mi : Ici c'est le terrain de la St Médard, et ici c'est un terrain synthétique pour la St Médard. Et après ici, c'est un petit bois. Là, je pense que le bois va être conservé parce qu'il rentre dans la zone NL, hein vous connaissez, la zone nature. Parce que ici, c'est 1Au.

Mais dans le nouveau PLUm, il va y avoir des changements. Parce que la Loueterie là, bah tout ça va être en 1Au. Aujourd'hui ça appartient encore à l'évêché, mais d'après le plan que vous avez fait voir l'autre jour, et bah c'est là qu'il va y avoir la salle omnisport, le foyer pour la St Médard. Donc ils se battent pour ça, en ce moment, la St Médard. Alors c'est pour ça que, ce n'est pas définitif encore. Mais par contre les travaux doivent débiter en. Donc c'est dans peu de temps hein.

Ma : Et vous avez participé à la concertation sur le projet Doulon-Gohards ?

Mi : Oui ha bien-sûr oui

Ma : Parce que j'ai entendu dire qu'en fait la concertation qu'il y a eu sur ce projet-là, c'était un peu heu « on vous présente le projet pour vous tenir au courant, mais il n'y a pas forcément d'échange pour le concevoir ensemble ». Vous l'avez ressenti comment vous ?

Mi : Bah oui, comme vous le dite. Celui-là pareille hein c'est comme ça hein. M'en fin bon tant qu'ils ne font pas heu... Enfin c'est pour ça qu'ici, la St Médard se bat des fers.

En fait moi, je ne comprends pas pourquoi ils veulent faire un étang ici, parce que c'est en bordure de rue. C'est là normalement que l'on construit les maisons.

[...]

Les enfants de CP de l'école Maurice Macé

Avec Kat, nous sommes allée à l'école Maurice Macé, qui se situe à 1km du ruisseau des Gohards dans la partie à ciel ouvert (22 rue du Pontereau). De 14h à 16h, nous avons eu des groupes d'environ 4 CP pour leur montrer des photos et enregistrer leur réaction. Ils sont allés faire une visite de la promenade des Gohards avec leur maîtresse, ont pris des photos des arbres et on écrit des histoires avec.

Nous leur avons montré trois images:

A-Image des arrosoirs

B-Image du ruisseau

C-Images des travaux de Bottière-Chênaie

IMAGINAIRE DE L'EAU

« Mais moi quand je suis passé sur le pont j'avais peur de tomber dans l'eau. Non mais surtout au grand Blottereau, il y a un petit pont sans barrière. Donc t'a l'impression de tomber avec les grenouilles. Parce qu'il y a des grenouilles et même des poissons. »

« Ouai, Il y a un pont immense qui fait comme ça, et en dessous il y a des grenouilles et des poissons et aussi il y a un petit chemin, et il y a une grande flaque d'eau et tu dois sauter par-dessus parce que sinon on peut se faire emporter. »

« Nan »

« Nan mais on peut glisser, tomber dans l'eau. »

A-Image des arrosoirs

« Pourquoi ce n'est pas en couleur ? Ha c'était à l'époque »

-Qu'est-ce que vous voyez sur cette image ?

« Un monsieur, Il fait du jardinage, il arrose les plantes. »

« Un arrosoir, un cerceau. »

« C'est un monsieur, qui porte des arrosoirs pour arroser les plantes. Et je crois, ça c'est au jardin des ronces normalement. »

« Là c'est le jardinier qui porte des arrosoirs qui va arroser ses plantes. »

« En fait, il a un cerceau d'hula-hoop autour de sa taille, qui va lui servir pour

« Heu un garçon, qui va arroser des plantes hum, et derrière lui il y a des plantes »

« Il a des arrosoirs dans sa main, on dirait qu'il a un cerceau, il a une casquette ».

« Le cerceau, c'est pour accrocher les arrosoirs. »

- L'eau il allait la chercher où ?

« Dans le puits »

Et vous voyez des gens qui arrosent comme ça aujourd'hui ?

« Nan »

« Ça ça veut dire c'était il y a très très longtemps. »

« Pourquoi il a un cerceau ? »

« C'est pas un cerceau ! C'est un truc qui est accroché à deux arrosoirs et il les porte. Ça sert à porter, comme ça c'est beaucoup plus facile de porter les seaux. »

« Sinon c'est trop lourd. »

R-Image du ruisseau

« Ah ça je sais où c'est ! c'est au ruisseau de Gohards normalement. J'ai visualisé l'image »

« Ho c'est au ruisseau des Gohards, on a vu un petit ruisseau comme ça avec de l'eau, et des rochers qui lui bloquent le passage. En fait, l'eau elle passait par-dessus ou à côté. »

« Mais moi quand je suis passée sous le pont, j'avais peur de tomber dans l'eau »

-Est-ce que vous y êtes déjà allé avec vos parents ?

« Moi je suis déjà partie en vélo. »

« Humm non ! »

« Moi je suis partie pour aller à la fête de du jardin des Ronces. »

« Moi je suis pas allé. »

« Oui moi je suis allé avec papa. Et par contre, moi je suis allé dans un petit bois. Et puis dans le petit bois, j'étais le seul à y aller. Et puis, j'ai trouvé une souche d'arbre bizarre, toute mangée ! »

« Moi par contre, j'ai vu un trou »

« Moi, j'ai été avec toute ma famille. Moi, j'ai dormi un fois là-bas. »

-Est-ce que vous joué un petit peu au bord du ruisseau ou pas du tout ?

« Oui. »

« Ouai ! »

« Je joue avec mes sœurs. »

« Non, par contre c'était m-a-g-n-i-f-i-q-u-e ! »

-C'était quoi qui était beau ?

« Bah les fleurs ! »

« Ah oui, il y avait un arbre, il y avait du bois qui était par terre, on dirait une chenille quand il disait bonjour heu dans l'arbre. »

« Oui, on en a une photo comme ça »

« Il y avait le buisson là on dirait un tigre, non un lion ! »

-Et tes jeux, ils sont dans l'eau ?

« Non »

-Tu as envie d'y mettre les pieds ?

« Oui, mais j'ai pas le droit »

-Est ce que vous vous baigné dans le Gohard ?

« Non »

« Non »

-Vous avez envie ?

« 1 : Nonn moi j'ai pas du tout envie !

2 : Moi j'ai envie. Mais je vais dedans. Je nage

1 : Ha, tu es fou !

2 : Moi je te dis, je suis allée au-dessus des poissons, je te dis j'ai pas plongé dedans hein.

Si moi j'ai plongé dedans »

1 : Nan nan nan, c'est impossible que tu plonges dedans, là tu te fracasse et tu meurs.

2 : Non, parce que tout à l'heure moi, ma mamie, il y avait pleins d'eau là, elle ne me cherchait plus. Alors heu j'ai remonté. Ouai j'ai remonté sur le bord, parce que après je pouvais presque plus respirer. Je suis allé dans l'eau, je pouvais plus respirer presque »

-Vous connaissez bien le ruisseau des Gohards ?

« Oui ! »

« Non, mais j'étais pas y aller donc je sais pas, j'étais pas y aller à la visite. »

« Même que j'ai touché un ver de terre »

« Moi aussi je l'ai touché »

« Des canards »

Qu'est-ce que vous êtes allé voir avec la maîtresse ?

« Bah les arbres, la nature »

Françoise

Françoise est une personne retraité, femme d'horticulteur nantais, tenant un pharmacie, élus pendant la ZAC Bottière-Chênaie.

F : Alors ce qui me paraît intéressant moi sur ce sujet-là, c'est que dans les années je dirai 80, heu la municipalité de l'époque urbanisait si vous voulez un petit peu au coup par coup. Moi, si vous voulez, j'ai bien suivi surtout le projet Erdre-Porterie, qui ne s'appelait pas comme ça à l'époque, il s'appelait st joseph-porterie. Et du temps de monsieur Chénard, Il y avait eu un début d'urbanisation parce c'était une zone très peu peuplée, c'était surtout des maraîchers, avec une rue et des maisons à côté, en fait c'était ça. Et on a vu sortir de terre des lotissements, d'ailleurs c'est comme ça que j'ai créé ma pharmacie à ce moment-là. Mais on avait promis à ce moment-là, une urbanisation très importante. Et puis Mr. Chauty est passé à la municipalité et lui il a décidé d'arrêter cette urbanisation à cet endroit-là pour favoriser une urbanisation plutôt plus proche de la ville, les bords de l'Erdre tour ça ? Donc nous qui venions de nous installer comme pharmacien, on s'est trouvé un peu frustré parce que l'on espérait de la population.

En parallèle, ici, c'était un petit peu la même chose. Il y avait beaucoup de place et puis on sentait bien que ça allait être urbanisé. On pensait que ça allait se passer un petit peu comme à St Joseph, un petit peu rue par rue.

Et puis, Jean-Marc Ayrault est arrivé. Il s'est dit on bloque tout, c'est une richesse d'avoir ces espaces-là. Et moi j'ai salué ça à l'époque. Et plutôt que de faire des petites rues par-ci par-là, des lotissements par-ci par-là, qui n'ont pas forcément de cohérence. On bloque tout et on fait deux ZAC. Une ZAC Erdre-porterie et une ZAC Bottière-Chênaie. Donc ça c'est quand il est arrivé quoi (1989). Et moi quand je suis arrivée au conseil municipal en 2001, c'était son troisième mandat. Heu là, on a vu vraiment s'organiser les deux ZAC. Et évidemment, ça soulevait pas mal de polémique, comme à chaque fois parce qu'il y avait quand même du monde qui était concerné, et en particulier les maraîchers.

Donc effectivement, moi ça m'avait mis assez mal à l'aise parce que en tant que voisine de maraîcher, le jour où on avait voté cette décision, ça s'est fait en plusieurs fois hein. Mais à chaque fois, il y avait des représentants des maraîchers pour dire leur position et c'était parfaitement légitime. Parce que vous aviez dans le même secteur des terrains, qui était vendu à des promoteurs, trois fois le prix que proposait la ville, pour arriver à une urbanisation accessible quoi. Donc c'était délicat.

Et puis, finalement c'est passé parce que c'était une organisation raisonnable quoi. Il y avait un enjeu certes, mais la densité de population était quand même réduite par rapport à ce qu'on, ce qui est fait maintenant d'ailleurs.

Alors ça, c'est le principe général de la décision de la ZAC. En ce qui concerne l'écoquartier, heu c'est vrai que la municipalité était très à cheval sur le fait que les espaces verts soient respectés, qu'on en crée des nouveaux. Le PLU de l'époque disait, pas de maisons à plus de 500m d'un espace vert. Donc ça a été respecté. Et c'est vrai que c'était un écoquartier, il y a beaucoup de population certes, c'est très dense, mais il y a aussi beaucoup de verdure. Une verdure vraiment, on a l'impression d'être à la campagne, c'est très très chouette je trouve. Donc ça, ça me paraît assez réussi quoi.

Alors pour les Gohards, moi je me suis à peine rendu compte de la chose. Je trouvais que le principe était très bien. Je me disais pourquoi pas après tout. Je m'interrogeais quand même parce que je me suis dit : « Pourquoi les anciens ont fait des lourds travaux, c'était quand même quelque chose, si on défait plus tard. Il y a peut-être quand même des données nouvelles »

Enfin bon. En réalité, je ne suis pas certaine que l'opération soit si saine que ça.

Parce que moi personnellement ici, il y a des moucherons dans la salle de bain. Depuis que le Gohards est ouvert, on est infesté de bestioles. Tenez venez voir.

Alors un truc rigolo par contre c'est la grenouille. On a des grenouilles dans notre tout petit bassin du jardin.

[...]

Autrement heu que vous dire sur la ZAC, personnellement je trouve que tout est positif dans cette histoire de ZAC. C'est assez dense mais pas trop, c'est vert, ça favorise, les transports en commun sont bien faits donc heu c'est quand même pas très loin de la ville.

[...]

M : En fin de compte, là où ils ont bâti Bottière Chênaie, c'était surtout des maraîchages, il n'y avait pas beaucoup de maisons.

F : C'est pour ça que je vous dis que c'était un moindre mal. Parce que les gens, ils ont souffert de partir, mais le nombre de gens concernés était relativement réduit. Mais par contre, ils étaient encore en activité. Et ça c'était dure quand même, et comme on vous disait l'autre jour, un terrain maraîcher, ça se travaille quoi, on amende, on met de la terre, on rééquilibre, on met du sable... Il travaillait énormément pour arriver à ça. Donc quand on les a délogés, je comprends qu'il n'est pas été tellement content. Et puis il y avait un autre problème, parce que quand vous avez une zone d'aménagement concertée comme ça, votre terrain, il est à vous, foncièrement, vous payez les impôts dessus, mais vous ne pouvez plus rien faire dessus. Donc les grands terrains, quand les gens avaient des grands terrains comme ça, il espérait que leurs fils prennent un bout du terrain... Et bah non, les enfants sont partis, acheter à St Luce, à Thouaré. Ils ne pouvaient pas acheter ici. Et ils étaient très amère les gens. Ça c'est les coté difficile.

Et moi, je me souviens quand j'allais aux conseils municipaux, que je voyais les voisins venir manifester par leur présence hein, puisque l'on n'a pas le droit d'intervenir dans les conseils municipaux. Mais ils étaient là par la présence, avant et après, ils parlaient aux journalistes. Ce qui était totalement légitime. Moi je n'étais pas très à l'aise, parce que je faisais partie des gens qui allaient voter pour, parce que je faisais partie de la majorité. [...]

Donc là on a la chance inouïe d'avoir une ville qui a encore énormément d'espace vert à l'époque vierge, enfin par vierge mais vert au moins. Et c'était la réserve verte de Nantes et la réserve foncière de Nantes. Et tant mieux, parce que Nantes peut progresser. Et en plus ramener les gens dans le centre-ville, ce que j'ai ramené super aussi, c'est l'accessibilité au moins favoriser d'acheter leur appartement.

Par exemple, j'avais un employé, préparatrice de pharmacie. Et un jour, une assistante sociale qui s'occupait d'elle, lui a dit mais vous savez vous étés en HLM, mais maintenant, avec certaines conditions, vous pourriez peut-être acheter votre logement. Et à ce moment-là, on a eu les prêts à taux zéro, grâce à la ville, avec par contre l'obligation de rester 7 ans, pour pas qu'il y ait de spéculation immobilière.

[...]
Grâce à ça, elle n'aurait jamais pu acheter dans Nantes. Il y a pleins de gens qui sont aujourd'hui propriétaires, grâce à la politique urbaine de la ville. Faut quand même le reconnaître, parce qu'ils ont réussi à acheter des terrains pas trop chers.

[...]
Et ça c'est grâce au principe de la ZAC hein, alors avec des heures et malheurs parce que ça n'est pas toujours facile de déloger les gens ou de faire en sorte que les gens vendent leur terrain à bas prix, c'est sûr.

M : Et du coup, est ce que vous êtes au courant de la ZAC Doulon Gohards, qu'ils sont en train de faire juste au-dessus ?

F : Alors Doulon-Gohards, j'ai toujours suivi parce que... Je suppose que c'est un choix aussi d'équilibre et financier et de population. C'est un équilibre entre Bottière-Chênaie qui est assez dense, avec Doulon-Gohards, qui sera si j'ai bien compris, plus pavillonnaire et accueillera une autre population. Et c'est très bien.

Alors moi c'est un avis de quelqu'un qui a quand même été élu donc je ne vais pas cracher dans la soupe, puisque j'étais parmi les gens qui ont voté le projet. Donc si je n'avais pas été d'accord, je l'aurais fait savoir. Mais non seulement j'étais d'accord, mais je trouve que c'est positif quoi. C'est dans l'ensemble un projet assez bien mené.

M : Et du coup, par rapport à la réouverture dans le ZAC Doulon Gohards vous avez entendu des plaintes ou des avis positifs ?

F : Ha je ne suis pas sûr. Les gens ne sont pas satisfaits de l'ouverture de Gohards. Au début, ils étaient comme moi, ils étaient un peu près indifférents hein je crois. Actuellement, la tension monte et je pense que... ; A cause du fait, que ça va modifier le stade. Et puis les gens de la St Médard, il y a beaucoup de monde hein, il y a 1500 personnes et je pense qu'ils sont tous contre. Alors nous ont l'avait su à l'atelier. Mais l'autre jour, il y avait le concert de la chorale, il y avait toutes les associations parce qu'il y a je ne sais pas combien d'association à la St Médard. Et heu, les présidents des associations ne sont vraiment pas contents, ils ne veulent pas que le Gohards soit ré-ouvert dans le bout du terrain.

M : Parce que j'ai vu dans un compte-rendu de balade que le stade était inonder l'hiver et qu'il ne pouvait pas être utilisé.

F : Ho la, si c'est le cas, c'est un truc politique de la ville. Parce qu'écoutez, moi j'habite là et ça n'a pas dû arriver souvent. Ils jouent tout l'hiver. Enfin moi je suis pas footeuse hein, mais j'ai jamais entendu ça. Ils jouent toute l'année.

(...)
Ce que je trouve amusant, c'est que ce ruisseau des Gohards, il fait beaucoup parler quand même. Je suis sûr qu'il y a eu des phénomènes comme ça dans d'autres contextes et puis ça passe inaperçu parce que, ça ne concerne que quelques personnes. Là, je trouve que beaucoup de gens parlent.

(...)
Mais heu je m'interroge à ce moment-là, pourquoi on l'a canalisé par le passé.

M : Alors heu on a canalisé les ruisseaux, de manière générale, c'est pour des questions d'hygiène, parce qu'avant on ne maîtrisait pas la qualité de l'eau, ça propageait des maladies, pour des questions de propreté parce que c'était des endroits où l'on jetait des déchets parce qu'on ne triait pas. Et pour des questions d'inondation.

F : actuellement, on peut toujours craindre la même chose. Moi je trouve que quand on voit, si la place Cousteau toutes les cochonneries qu'il y a dans l'eau, ça n'est pas très jolie hein.

M : Bah moi je pense qu'on les réouvre parce que en terme technique on maîtrise l'eau, son écoulement, sa qualité. Après, c'est sûr que les déchets, ça ça vient de l'éducation des personnes. Et ça c'est toujours un travail en continue.

(...)
F : Alors je pense justement que c'est l'erreur de notre génération un peu folle là. C'est qu'on s'est dit : « ho faut laisser la nature faire, on doit pas y toucher... et puis en fait on est en train de redécouvrir. Et moi j'ai toujours pensé que c'est un dialogue permanent entre la nature et l'homme et qu'il faut respecter » (...) Et puis, l'air industriel qui a toujours fait fi de tout ça. Et puis il y a eu un balancier. Et puis, là j'ai l'impression qu'on est en train de trouver un équilibre, c'est bien.

Céline Coutant

Rendez-vous téléphonique du 9 mars-Madame Coutant - Charger de projet Nantes métropole, direction générale de la cohérence territoriale sur le projet de Bottière Chênaie.

Prise de rdv 2 semaine à l'avance avec sa secrétaire, 30min accordées.

C : Bonjour

M : Oui bonjour, je suis Maëlen Colson, donc je suis étudiante à l'école d'architecture de Nantes et je fais un mémoire sur la réouverture des ruisseaux urbains. Et donc je m'intéresse notamment à la réouverture du ruisseau des Gohards. Vous êtes responsable de cette réouverture et de la ZAC Bottière Chênaie.

C : Tout à fait

M : Donc est ce que je peux vous poser quelques petites questions ?

C : Oui oui oui allez-y.

M : Donc heu, par rapport à cette réouverture déjà je me demande qui était à l'origine de cette idée ? C'était peut-être vous ou les paysagistes ?

C : Alors non ce n'était pas nous, c'était les paysagistes. Donc heu l'agence Bruel-Delmar qui est une agence parisienne. Qui heu en fait a une méthodologie de travail, enfin a développé une méthodologie de travail sur heu bottière Chênaie à partir des anciens cadastres. Donc à partir des tracés anciens. Ça a été en fait tout le processus de genèse du projet, heu et donc à partir des tracés anciens, qui était maraîcher ? Ils se sont rendu compte que le ruisseau des Gohards avait été busé. Sur cette partie et que sur une autre partie du quartier le ruisseau était ouvert, à ciel ouvert. Et donc ils nous ont proposé dans le cadre du projet heu d'ouvrir le ruisseau des Gohards, afin de développer un nouveau paysage hein qui était plutôt assez sec, avec le secteur maraîcher. Et heu du coup développer la nature en ville, le Premier écoquartier.

M : De Nantes ?

C : Oui, le mot écoquartier n'existant pas d'ailleurs encore, puisque la ZAC a commencé en 2005. Donc c'était vraiment très tôt et heu donc la une nouvelle nature en ville et surtout la biodiversité en ville. Donc grâce à la présence de l'eau et à la réouverture du ruisseau, on a eu un développement de la faune et de la flore.

M : Et du coup quelles difficultés vous avez rencontré par exemple pour cette réouverture ?

C : Alors heu le problème en fait, c'est que comme on avait un ruisseau busé, on ne connaissait pas son état sanitaire, donc on s'est rendu compte quand même qu'il y avait une certaine pollution. C'est à dire que disons, on se soucis moins de la qualité de l'eau du ruisseau quand il est busé que quand il est en aérien.

Parce que quand il est en aérien, c'est tout le temps visible et sinon on peut aussi avoir des odeurs. Donc il a fallu travailler sur ce sujet-là, notamment avec toutes les entreprises qui étaient en amont, heu puisque le ruisseau vient d'au-delà de la route de Paris. Ensuite heu on a eu de difficultés heu alors techniquement, heu il fallait rouvrir. Heu ce n'est pas le tout de dire heu on ré ouvre un ruisseau, il faut aussi trouver un équilibre heu et surtout une bonne dynamique hydraulique pour éviter la stagnation de eaux au fil du temps avec aussi l'objectif d'avoir toujours un ruisseau en eaux. Il a fallu travailler sur le profil, il a fallu travailler sur le bassin de décantation puisque en fait le ruisseau heu à l'ouverture commence par un grand bassin, en tête du parc. Et heu donc après se développent des petits systèmes de digue, des systèmes de petite chute d'eau qui vont venir oxygéner l'eau.

M : Ah oui d'accord, donc voilà l'utilité des petites cascades.

C : Oui oui et ça permet d'avoir des aménagements et des traversés, et ça permet aussi oxygéner l'eau et d'apporter une qualité à l'eau : donc l'oxygénation. Donc c'est ce qu'on appelle les mares hein, vous avez un développement de végétaux et donc étouffement des eaux.

M : Oui parce que aujourd'hui, l'eau est très clair.

C : Oui oui tout à fait, donc il n'y a pas de pollution aujourd'hui. Donc on a fait un travail en amont pour tous les déchets qu'ils pouvaient bazarder dans le ruisseau et dans le caniveau, on a fait attention en amont à toutes les canalisations.

M : Mais du coup en amont, vous savez où se trouve la source ?

C : On sait où est la source, la source, on la voit sur les cadastres anciens et vous voyez la source. Après, l'urbanisation s'étant développé, c'est un peu difficile aujourd'hui de la trouver mais heu si on veut la voir heu... enfin voilà on sait aujourd'hui où le ruisseau commence.

M : Du coup c'est une nappe souterraine ?

C : Oui oui tout à fait, au-dessus de la route de Paris. Et vous en avez une aussi heu à partir du boulevard route de St Luce, il y a le Gué Robert là qui passe, boulevard Dalby voilà.

M : Ah oui donc la source du Gué Robert est au croisement entre la route de St Luce et la route de Paris ?

C : Oui oui c'est cas. Mais pour la Gué Robert il n'y aura pas de réouverture.

M : C'est à cause de l'urbanité ou des inondations ?

C : C'est très urbain. Non bah vous savez pour les inondations, on peut dire qu'on fait des zones d'expansion naturelle. Mais là tout est construit autour donc ce n'est pas possible. Il faudrait démolir des collectifs boulevard Dalby.

M : Et par exemple sur le tronçon du parc, ça ne serait pas possible ?

C : Heu je ne sais pas, je n'ai pas étudié, peut être que c'est possible, mais faut que cela ait du sens. On n'ouvre pas pour ouvrir. Là, l'intérêt, c'est que comme on créait un nouveau quartier, écoquartier en plus. Rouvrir le ruisseau des Gohards, ça permettait aussi de structurer le parc de 5 hectares qui a été créé. Donc ça avait aussi du sens par rapport à ce que l'on voulait faire dans l'écoquartier, donc développer une densité assez importante pour pouvoir développer du foncier pour pouvoir créer un vrai parc.

Plutôt que de faire des petits bâtiments avec de petits lotissements qui aurait tout consommés le foncier. On a préféré concevoir avec une densité pour pouvoir libérer un parc de 5 hectare, ce qui n'est quand même pas neutre, puisque ça permet d'apporter la nature en ville, ça permet aussi que tout le monde se retrouve dans le parc, faire une sorte de poumon vert au centre de l'écoquartier.

L'autre difficulté aussi que l'on qu'a rencontré, c'est avec les services. Enfin, nos propres services en interne. Puisqu'ils n'étaient pas habitués à ce genre de chose donc en fait, tout le travail dans le cadre de Bottière Chênaie, ça a été de gérer l'eau pluviale en aérien. Donc on a le ruisseau de Gohards oui, qui est le ruisseau à proprement dit, mais viens se développer dans toute cette gestion de l'eau, les noues, les bassins, les éoliennes. Et c'est vrai que ce nouveau type d'aménagement était très particulier et donc pas du tout anticipé par nos services du cycle de l'eau et même nos gestionnaires futurs. Et donc là, c'est vrai qu'on a eu quand même nécessité d'avoir des arbitrages, le service du cycle de l'eau qui était quand même là pour traiter de la question de l'eau était contre la réouverture des Gohards. Parce que pour eux, l'eau un fois que c'était busé, il ne fallait pas rouvrir, etc... Donc c'était intéressant aussi d'essayer de convaincre ses propres collègues pour aller vers une démarche plutôt écologique.

M : Ah oui d'accord c'est marrant qu'ils aient été autant sur la défensive.

C : Bah parce que nous on est des gens « sangliers », les urbanistes. On est là pour essayer de faire un projet qui a du sens avec une grande ambition. Et puis après vous avez les services techniques qui eux ne voient que l'élément technique et comme on était le premier quartier comme cela heu ils ne voyaient pas du tout. Ils ne comprenaient pas du tout pourquoi on faisait cela et puis pas maintenant vous voyez, il y a beaucoup d'aménagements qui ont suivi. Mais Bottière-Chênaie, c'était vraiment le projet précurseur.

M : D'accord et comme vous parlez des autres projets à Nantes, est ce que vous connaissez la politique de Nantes par rapport aux autres ruisseaux qui sont enterrés, je pense notamment à la Chézine. On parle aujourd'hui d'une étoile verte. Est-ce que les ruisseaux sont compris dans cette politique ?

C : Alors oui oui, c'est plutôt une mise en valeur des ruisseaux et une mise en valeur de parcours. C'est à dire comment par exemple heu on met en résonance les différents parcs, les différents ruisseaux, les fleuves, avec des parcours dans la ville. C'est plutôt ce genre de chose, donc les parcours, valorisant aussi la biodiversité et la nature en ville. Mais on n'est pas obligatoirement sur la réouverture, faut que cela ait du sens. La Chézine, c'est déjà un beau ruisseau avec un bel aménagement, par contre elle est confidentielle la Chézine. Donc c'est comment on vient l'inscrire dans un parcours plus global à l'échelle de la ville. Comment je mets en résonance heu de l'est à l'ouest le parc des Oblates, le jardin des Plantes, la petite Amazonie, le parc du Grand Blottereau. Et en ce qui concerne le parc de 5 hectares, il vient s'appuyer sur le ruisseau des Gohards qui a été rouvert sur ce secteur là, mais qui vient aussi faire un parcours qui vient se mettre en lien avec la promenade, le parc de Bottière Chênaie et après rejoindre l'Erdre. Donc vous voyez cette idée de l'étoile verte, c'est plutôt l'idée de parcours, avec donc les 5 branches qui sont les cours d'eau principaux et puis comment je passe de l'un à l'autre, comment je longe...

M : Ah oui d'accord. Et pour revenir à Bottière Chênaie, vous avez peut-être fait des concertations au début du projet. Comment les habitants, qui vivaient autour des tenues maraîchères, ont reçus cette idée de réouverture du ruisseau ?

C : Alors pas du tout positivement.

M : Ah oui !

C : Non non, pas du tout positivement heu. C'était plutôt les vieilles peurs du 19e heu, l'époque hygiéniste. En fait, on n'avait pas mal de personnes âgées autour, donc qui venaient en concertation. Maintenant, ça mute. Hein les pavillons mutent, donc on a plutôt des jeunes qui arrivent qui sont plutôt sensibles à ces questions-là. Mais, en fait les personnes âgées étaient plutôt dans un premier temps, heu plutôt réfractaires. Parce que ils avaient, eux encore l'image du ruisseau d'avant, qui était un lieu de dépotoir.

En fait les ruisseaux pourquoi ils ont été busés, c'est parce que tous les égouts allaient dedans et on y mettait tout et n'importe quoi. Donc c'était les mauvaises odeurs, les rats, enfin voilà. Donc heu ils ne voyaient pas l'intérêt qu'on le réouvre si c'était pour que ça redevienne comme ça. Voilà, donc il y avait une peur de revoir apparaître ce que l'on connaissait.

Donc après on a expliqué le projet, on a montré le projet ailleurs, il y a eu plus de gens au courant. Et puis après lors de l'arrivée des premiers habitants, on s'est rendu compte que pour nous, c'était quasiment acquis, cette qualité de présence d'un ruisseau, que c'était une super idée, que le projet était fait et que ça marchait.

Et puis heu moi je suis intervenue dans les écoles et j'ai demandé aux élèves ce qu'ils aimaient le plus dans leur nouveau quartier et ce qu'ils aimaient le moins bien, puisque c'était les nouveaux arrivants. Ce qu'ils aimaient le plus, c'était le chocolatier qui avait ouvert et ce qu'ils aimaient le moins bien, c'était le ruisseau. Donc là, je suis tombé des nus en me disant c'est bizarre des enfants de primaire, là c'est étonnant.

Donc on a travaillé là-dessus. Je leur ai demandé d'aller voir leurs grands-parents, qui n'habitent pas sur le secteur, mais de leur demander comment ils vivaient quand ils étaient petits, quand il y avait un ruisseau par exemple. Pour les grands-parents, les ruisseaux étaient de terrain de jeux où ils pouvaient patouiller, faire des bateaux. Il n'y a pas de grands-parents qui ne se souviennent pas de bon moment passé avec la nature. Et en fait les enfants sont revenus avec pleins d'images, ça a été assez intéressant. Il y a eu un travail intergénérationnel. Et puis, du coup je les ai emmenés, je les ai emmenés mettre les pieds dans le ruisseau. Et il y a aujourd'hui il y a encore de vieille peur qui sont présente. Alors les enfants ont moins peur par exemple de traverser une rue que heu de la présence d'un ruisseau dans leur quartier. Donc je leur ai expliqué qu'en fait aujourd'hui quand on les élève, on les élève à faire attention, heu, dans la ville, aux voitures. Mais on ne les élève pas du tout à vivre avec les éléments naturels. On essaye de cacher les éléments naturels, on a des barrières. Alors que quand on vit au bord de la mer, c'est différent, on nous apprend à faire attention au vague, au marré etc. Donc là, j'ai demandé de travailler sur ce côté-là, même l'institut ne pensait pas que c'était possible de descendre dans le ruisseau. Tout le monde en fait avait cette approche là et du coup ça crée des peurs. Donc là, c'était les parents qui avaient dit : « Attention, c'est très dangereux, vous allez vous noyer ». Enfin, il y avait un discours très négatif.

Mais on n'était même pas en 2010 hein. 2010 n'était pas encore là. Donc du coup, on a fait de la formation auprès des jeunes, auprès de famille pour dire voilà heu ça n'est pas dangereux de vivre avec un ruisseau. Il faut juste apprendre à vivre avec, heu, vous pouvez mettre les pieds dans le ruisseau, vous pouvez traverser le ruisseau. Et donc là du coup, les enfants le voient comme un jeu maintenant. Maintenant, il y a une vraie relation à l'eau dans le quartier mais ça n'était pas aussi évident. Et vous verrez quand vous irez sur le terrain, le canal qui est au bord de l'école, on a vraiment été obligé de mettre des barrières, des rambardes aux abords de l'école. Parce que les parents d'élève montaient au créneau avec leurs peurs que leurs enfants tombent dans l'eau. Et c'est vraiment dommageable de pas réussir heu voilà. Mais bon on en a pas mis partout, mais bon aux abords de l'école. Donc on voit bien que aujourd'hui vivre avec les éléments naturels en ville c'est sympa à la campagne, mais en ville, ça n'est pas toujours le cas.

Et il va falloir réapprendre à vivre avec la nature en ville. Ça l'a été avec l'eau mais ça l'a été aussi avec les éphémères. Les éphémères, c'est comme des petits moustiques mais qui ne piquent pas, qui se sont mis en place au début avec l'ouverture du ruisseau. Donc on avait des écologues de la France entière qui disait : « C'est super d'avoir des éphémères en ville, ça veut dire que vous avez un environnement qui est hyper bon ». Et les habitants disaient : « mais nous on les retrouve chez nous, ils rentrent dans notre soupe ». Donc on leur a expliqué que les éphémères seraient là, le temps que les prédateurs arrivent donc les grenouilles, crapauds et que tout ça allait se réguler. Donc on a fait venir un écologue qui a montré pas mal de pédagogie autour de la mise en place d'un milieu. Il leur a appris que ça n'était pas dangereux que c'était juste un peu désagréable. Et puis après on a eu des renards, donc vieille phobie d'attraper la rage. Donc vous voyez que en fait, le développement de la nature, puisque vous verrez autour du ruisseau on a mis en place des enclos de biodiversité donc autour donc autour de ganivelle, auquel on ne va pas toucher. On ne touche pas du tout et donc il y a des scientifiques qui viennent faire le point pour voir l'évolution du milieu, au fur et à mesure des années. Pour voir un peu qu'est ce qui se met en place quand il n'y a pas d'empreinte de l'homme. Donc, on a des animaux on a des loirs, on a pas mal de choses qui se mettent en place quoi donc c'est assez intéressant. Alors maintenant les habitants ont compris, on a fait beaucoup de pédagogie, ça y est aujourd'hui je pense que si on refermait le ruisseau, je pense qu'on aurait un tollé. Mais ça a quand même été compliqué à comprendre.

M : Ça a mis une dizaine d'année quoi.

C : Voilà. Pour nous c'était évident, mais les citoyens n'étaient pas encore prêts hein. Alors on avait les puristes hein les écologistes qui eux nous ont aidé aussi à expliquer pourquoi c'était intéressant. Donc on avait quelques habitants qui avaient choisi de vivre à Bottière Chênaie parce que c'était un écoquartier, parce qu'il y avait la nature en ville. Mais hein ça n'était pas si simple quoi, ils étaient vus comme des babacools et puis voilà. Donc hein ce qui est intéressant, c'est de voir que les habitants qui habitent Bottière Chênaie sont venus parce que c'était moins cher, mais ils n'ont pas du tout choisi l'écoquartier. Donc pour eux en fait avoir des noues, avoir la nature, avoir les tondeuses qui passent deux fois l'année, c'était plutôt négatifs. Ils avaient l'impression que ça n'était pas propre, que les fonctionnaires ne bossaient pas enfin voilà. Donc il a fallu rattraper un petit coup au niveau de la pédagogie, il y a eu pas mal de mission sur Bottière Chênaie. Mais maintenant je pense qu'il y a eu une appropriation et je pense que maintenant les gens sont plutôt fiers d'habiter le quartier.

M : Et du coup, vous pensez que le ruisseau est naturel ou artificiel ? Parce que j'ai cru comprendre que vous aviez déplacé le lit mineur originel pour s'adapter à la nouvelle urbanisation du quartier.

C : Pour moi aujourd'hui je pense qu'il est plutôt naturel. C'est à dire que, oui le ruisseau n'est pas dans son lit d'origine. Mais on voit bien qu'on n'a presque pas planté le bord du ruisseau et donc tout le paysage que vous voyez aujourd'hui c'est constitué naturellement. Donc on voit bien que la présence de l'eau a développé un milieu qui a permis le développement de plante hydrophile, de nature adaptée au milieu humide. Et pour moi aujourd'hui c'est plutôt complètement naturel. Même s'il y a eu une intervention de l'homme. Après vous savez à la campagne, il y a aussi des interventions de l'homme, pour déplacer des ruisseaux pour pouvoir pomper dedans hein donc vous voyez à la campagne ça n'est pas non plus hein la nature originelle. Donc, oui pour moi c'est complètement naturel.

M : Ok et du coup, est ce que vous pensez que le traitement de l'eau dans Bottière Chênaie est un exemple qui pourra être repris dans les projets d'aménagement du reste de la ville, et du cœur historique.

C : Bien sûr, déjà au niveau de la législation vous avez dans le nouveau PLUM l'obligation de hein ce que l'on appelle un coefficient de biodiversité par projet donc par parcelle. Donc on ne pourra pas densifier à 100 % une parcelle donc voilà, il reste une biodiversité et puis d'une manière plus générale. Je pense qu'aujourd'hui tout le monde a pris conscience que l'environnement et la nature en ville. En plus, nous, ça fait partie de la politique de Joanna Rolland hein. Donc ça c'est une politique publique très forte, ça se met en œuvre partout. Nous on a été le premier porteur de la gestion des eaux pluviales en aérien donc hein ce qu'on appelle le « zéro tuyau » : 1 - parce que ça fait des économies très fortes pour la collectivité, donc tout se fait en aérien, 2 - hein ça permet aussi à la nature de se développer, c'est à dire que l'eau devient un véritable projet dans le projet. Donc quand on se balade, on ne se balade plus que sur de l'asphalte mais on se balade à côté de lieux qui sont paysagés. Voir une noue en eau au moment où il a le plus plu, donc on a la nature qui est très présente, on a de la fraîcheur qui participe à réduire les îlots de chaleur et puis hein je pense qu'aujourd'hui les habitants sont de plus en plus demandeurs. C'est-à-dire que nos noues permettent aussi de limiter les aménagements durs. Donc grâce à la nature, on peut faire des aménagements de qualité et valorisant, c'est à dire que l'espace est pensé pour les habitants. Donc il est plus facile de se déplacer à pied, parce qu'on a des rues apaisées, parce que l'on a la nature à proximité, ce ne sont pas que des plantations. Hein avant on parlait d'espaces verts ce qui est assez symptomatique, on mettait une tâche verte et puis voilà.

Aujourd'hui on parle de paysage voir de grand paysage. Et on voit bien que même dans nos projets, les paysagistes deviennent mandataires. Regardez ce qui vient de se passer sur l'île de Nantes. C'est Jacqueline Osty qui est paysagiste. Donc c'est assez intéressant aussi de voir qu'il y a une autre manière de voir la ville et hein là donc hein sur la suite du projet Bottière Chênaie. Donc moi je travaille sur le projet Doulon-Gohards, vous pouvez regarder sur nantesco.fr. C'est un projet de 180 hectares dont 100 hectares de zone naturelle et 80 hectares d'habitations. Donc on aura plus de zones naturelles, donc 1- parce que l'on a beaucoup de zone inondable. Mais on aurait très bien pu supprimer certaine zone humide et puis les compenser ailleurs hein c'est ce qu'on faisait avant. Maintenant, nous on ne raisonne plus comme ça. On va rénover et renaturer toutes les zones humides et on va restaurer des nouvelles, donc on va avoir des nouvelles zones humides qui vont apparaître. Et puis pareille, on est dans la poursuite de l'aménagement du ruisseau des Gohards. Là justement le ruisseau est aérien, mais il a été complètement hein enclavé pour éviter les inondations. Et donc nous, on va essayer de trouver son lit d'origine et essayer de lui donner des zones d'expansions naturelles, un peu comme dans les bords de la Sèvre. Donc travailler en fait des espaces naturels autour, plus d'une manière un peu plus inclinée enfin avec des inclinaisons plus douces que les pentes qu'il y a aujourd'hui. Et donc il y a des zones on va dire naturelles, pour que les jeunes jouent et que les gens se baladent, mais aussi l'hiver ce sera des zones où l'inondation puisse s'épancher comme on la fait sur les bords de la Sèvre. Donc hein avec des modes de gestion un peu différents. On ne pourra plus gérer ces grands espaces verts, ces espaces naturels on ne pourra plus les gérer comme on gérait les espaces verts avant. Donc là on a sur de l'éco-pâturage, on va être ponctuellement sur des vaches. A Nantes, la vache nantaise. Vous voyez donc ça entraîne aussi d'autre manière de penser la ville mais aussi de la gérer après. Ça change la façon dont on travaille avec les espaces verts de la ville, de manière très proche, voire de retravailler de A à Z. Donc en fait, donc là c'est différent à Doulon-Gohards parce qu'on vient développer un agro-urbanisme. Je dirais un agri-urbanisme qui viendrait développer des fermes urbaines, donc ça c'est une nouveauté puis qu'historiquement il y avait des fermes dans le quartier. Et comme elles sont encore installées donc on va les remettre en production et donc on va avoir encore un nouveau paysage. Un autre paysage, donc il va y avoir un paysage naturel, un paysage agricole, un paysage urbain donc la continuité de Bottière-Chênaie.

M : Du coup, ça vous permet d'avoir une cohérence sur le territoire.

C : Oui tout à fait et donc là on vient créer aussi on espère à moyen terme venir retrouver son lien à la Loire. Puisqu'en fait tout ce quartier vivait avant avec la Loire. Avec le développement des infrastructures donc ferroviaires au début du 20^e siècle et puis dans les années 70, implantation du périphérique. Les infrastructures sont venues fragmenter le quartier et surtout le couper de la Loire. Donc on vient demain essayer de trouver des parcours qui vont permettre de relier la Loire à vélo et les bords de Loire à tout ce quartier et hein trouver donc un parcours nord sud en s'appuyant sur les ruisseaux donc l'Aubinière, le ruisseau des Gohards. De Bottière-Chênaie, on va pouvoir aussi trouver le parc boisé de pin sec qui est en cour de réalisation et puis après, retrouver des cheminements de qualité pour rejoindre l'Erdre qui n'est pas loin du tout. Et donc on vient créer le lien entre les deux branches qui sont l'Erdre et la Loire.

M : C'est intéressant de voir que l'on revient vers une vision ancienne de la nature.

C : Oui oui, tout à fait mais ça peut s'expliquer hein. On a domestiqué la nature, mais ça c'est l'hygiénisme. C'est parce que aujourd'hui, on peut avoir une nature de qualité, ce qui n'était pas le cas à l'époque. Donc en fait, la nature et l'eau étaient plutôt porteuse de maladie. On avait peur de la peste, on a peur du paludisme enfin même si ça n'est pas chez nous. Mais voyez aujourd'hui dans les pays où l'eau est plutôt représentée par des égouts à ciel ouvert, c'est ce qui ressort. Donc la France s'est engagée dans l'hygiénisme au 19^e parce qu'il y avait aussi des épidémies. Donc pour eux il y avait une véritable raison. Et puis après au fur et à mesure, on a su moins polluer, on a su trouver des solutions hein voilà donc hein. Et hein des solutions, donc là par exemple sur Bottière Chênaie on a des marais d'épuration donc ce qui permet de dépolluer mais de manière naturelle avec des plantes adaptées. Ça permet aussi de filtrer l'eau avant qu'elle ne se diffuse dans le ruisseau. C'est ça le bassin de décantation qu'il y a au nord en fait, c'est un marais épurateur.

M : Et du coup, les paysagistes Bruel-Delmar c'est eux qui ont mené le projet ?

C : C'est eux qui le mène toujours à Doulon-Gohards, parce qu'on trouvait que grâce à leur expérience, c'était intéressant qu'ils puissent poursuivre leur travail, puisque la nature elle ne s'arrête pas à un projet. Et hein oui et pour nous, Bruel-Delmar, ça a été une belle rencontre parce que ce sont des sortes d'artisans du paysage. Ils sont très attentifs tout en ayant conscience des projets urbains. Mais hein ils ont vraiment un travail très fin sur la nature en ville. Et comment la nature vient structurer des projets urbains. La nature ne vient pas combler des vides. Elle vient vraiment structurer le tracé. Quand vous regardez en fait la forme de Bottière Chênaie, la forme des îlots, s'appuient, ont été dessinés en fait sur les tracés anciens. Donc ce sont en fait les anciennes tenues maraîchères. Et pourquoi ils nous ont proposé ça, en fait c'est que les maraîchers avaient des fossés, qui venaient irriguer leurs cultures. Et l'eau n'était pas pensée, enfin le système hydraulique n'était pas pensé n'importe comment à l'époque. Donc en fait, on a redéveloppé le même tracé pour avoir un réseau hydraulique performant.

M : Et vous savez à quelle époque il a été busé ce ruisseau ?

C : Oui je pense que c'est début ... alors moi il y avait déjà des gens qui l'ont connu étant petit, donc hein je pense qu'il a été busé assez tardivement, je dirai après-guerre dans les années 60. C'était une politique de l'époque, regarder les compléments des bras de la Loire. Par exemple, regarder le complément du cours de 50 otages.

M : Super, je vous remercie d'avoir répondu à mes questions.

C : Voilà est ce que l'on a fait le tour ?

M : Je vous remercie beaucoup.

C : Bon courage pour la suite, bonne journée.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DOCUMENT SOUMIS



*De l'oubli à la réouverture,
L'évolution des ruisseaux
au cours des mouvements de la société urbaine*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR